

LA GAZETTE

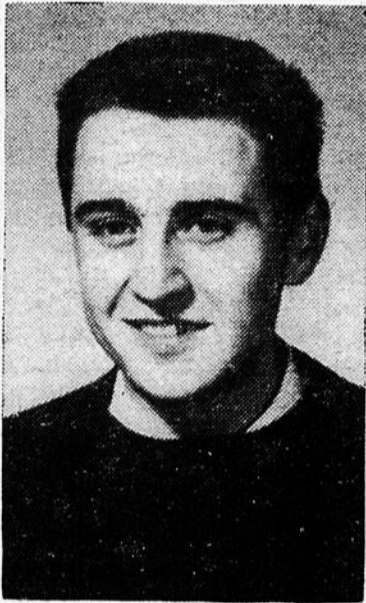
VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS

Le blasphème est le langage des damnés.

VOL. 26 NO. 39

HUNTINGDON, QUEBEC, JEUDI, LE 15 FEVRIER 1962

10c 32 PAGES



ETUDES A PARIS: — M. GILLES DANDURAND, de Valleyfield, quittait notre ville le 27 janvier dernier pour se rendre à Paris et Lyon, où il poursuivra ses études. Gilles est le fils de M. et Mme Paul Eugène Dandurand, magasinier au Garage Z. Perron Automobile Ltée.

Un autre incendie chez SALLY

Hier matin, vers 4 heures, le constable Guy Pouliot, effectuant sa ronde ordinaire sur la rue Victoria, constata qu'à l'intérieur du magasin Sally Shop, une légère fumée flottait d'une façon bien anormale.

C'est à l'arrière de l'établissement qu'il constata que du tuyau d'échappement, une fumée décelait la présence d'un feu ravageur à l'intérieur.

Les pompiers furent demandés sur les lieux. Trois



furent dépêchés, en compagnie du Lieutenant Boyer, et sous les ordres du chef Paul Marleau. Ils durent utiliser des boyaux sur une longueur de 400 pieds, ainsi que des extincteurs chimiques.

Selon les apparences, cet incendie aurait été causé par une défectuosité du système de chauffage à l'huile, qui est installée au sous-sol de l'é-

tablissement commercial. Le feu aurait pris naissance entre les planchers et dans les poutres, ce qui obligea les pompiers à rester sur les lieux jusqu'à 7 heures du matin, afin qu'ils puissent détecter tous foyers d'incendie, difficiles à découvrir dans de telles conditions.

Des lourds dégâts matériels ont été causés par la fumée.

Mercredi soir dernier, à l'Hôtel New Balmoral, Valleyfield, avait lieu le banquet annuel mixte des membres des Chevaliers de Colomb du 4ème Degré, dont le Fidèle Navigateur est M. J.-O.-L. CHARTRAND. Voici quelques photos saisies au cours de la soirée. Au haut, de gauche à droite: M. OMER DEMERS, ex-président de la Commission Scolaire de notre cité, qui fit la présentation du conférencier invité; M. J.-O.-L. CHARTRAND, Fidèle Navigateur; Son Ex. Mgr PERCIVAL CAZA, invité d'honneur; Mgr PAUL LEBEUF, aumônier; M. PAUL-OSEE LEDUC, qui remercia le conférencier; M. EDOUARD QUENNEVILLE, Grand Chevalier du Conseil 1180 et M. ANTONIN CAILHIER, président de la Commission Scolaire, conférencier-invité. Au bas, à gauche, Mgr PERCIVAL CAZA reçoit une plaquette-souvenir et un chèque au montant de \$350, pour les vocations religieuses. A droite, Mgr PAUL LEBEUF reçoit également une plaquette-souvenir du Fidèle Navigateur, M. J.-O.-L. CHARTRAND. (Photos Peter Rozon)



DON DE \$10,000. AU SEMINAIRE: — Les membres du Club Rotary eurent le plaisir de visiter le Séminaire de Valleyfield, lundi soir dernier, afin de constater sur place les travaux d'envergure réalisés à cet endroit au cours des derniers mois. A cette occasion, les rotariens firent un don de \$5000, aux autorités du Séminaire, le premier versement d'une somme totale de \$10,000. Le Rotary fera des remises de \$1000, par année au cours des cinq prochaines années. Les autorités du Séminaire réservèrent un accueil des plus chaleureux aux

membres du Club Rotary. On remarque ci-dessus, au centre, M. HAROLD DANDO, président du Rotary, remettant le don à M. le chanoine-recteur LUCIEN BEAUCHAMP et à M. LEO-GEORGES PERRON, président général de la campagne du Fonds de Construction du Séminaire. On remarque également MM. les abbés PAUL-EMILE LEDUC et ROUSSEAU, également attaché au Séminaire. Lire autres détails dans La Gazette aujourd'hui. (Photo Peter Rozon)

Objectif: \$142,100.

Le 12 février dernier, à 8 heures, membres du Conseil du Bien-Etre du diocèse de Valleyfield se réunissaient au Centre LeRoyer pour discuter de problèmes de la plus haute importance.

Celui qui retient le plus l'attention du public est sans nul doute l'objectif de la campagne de souscription annuelle en faveur de CARITAS.

Oui, CARITAS a besoin de \$142,100! Et cette somme, hélas!, n'est qu'un minimum! Si les dispensateurs de ces montants prennent en considération les besoins actuels et réels de leurs oeuvres subventionnées, il faudrait inscrire en gros chiffres: \$175,000. Et là, on pourrait répondre adéquatement aux besoins essentiels des oeuvres qui en dépendent.

Cette assemblée était sous la présidence du Dr Oscar

Gendron, maire de Rigaud et président du Conseil du Bien-Etre.

On sait que la campagne de souscription de Caritas a été fixée cette année du 29 avril au 14 mai. Le président général de cette importante campagne de charité sera M. Victor Langevin, industriel de Coteau du Lac. Cette présidence était assumée l'an dernier par Dr Paul Charest de Maple Grove.

CARITAS, par l'entremise de ses nombreux collaborateurs, vous tendra la main. Nul doute que nos nombreux lecteurs considéreront que la nature des besoins des nombreuses oeuvres, est de premier ordre et du meilleur contrôle. Chacun est appelé à souscrire généreusement, dans la mesure du possible, afin d'assurer à la campagne 1962 le succès espéré.

LA ROUTE FAIT UNE AUTRE VICTIME

LA GAZETTE VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS

Imprimée à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc et publiée à 44, rue Ste-Cécile, suites 103-104, Salaberry-de-Valleyfield. Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, Ont.

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information dévoué aux intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres de comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, directeur-gérant
Publicitaire Chef des nouvelles A Beauharnois
LUCIEN FILIATRAULT JEAN-LOUIS BRAULT, ISAIE D'AOUST
Mme F. DUMOUCHEL, rédactrice.
Adresse d'affaires: 44, Ste-Cécile, Valleyfield, Qué. Tél. FR. 3-7272
Prix de l'abonnement: \$3.00 par année — 10 sous la copie
En vente chez les dépositaires le jeudi après-midi

VOL. 26 JEUDI LE 15 FEVRIER NO. 39

Prochaines réunions libérales

A ST-ETIENNE: — Les membres de l'Association Libérale de St-Etienne sont convoqués à une réunion spéciale qui aura lieu à cet endroit jeudi, le 22 février prochain. A cette occasion, on procédera à l'élection des directeurs de l'Association pour la section de St-Etienne. Pour renseignements supplémentaires, communiquer avec Monsieur Lucien Girouard à CO. 8-4043.

A ST-LOUIS-DE-GONZAGUE: — Les membres de l'Association Libérale de St-Louis-de-Gonzague sont convoqués à une réunion spéciale qui aura lieu à cet endroit mardi le 20 février prochain. A cette occasion, on procédera à l'élection des directeurs de l'Association pour la section de St. Louis. Pour renseignements supplémentaires: Monsieur Lucien Duranceau à FR. 3-5629. (Com.)



frappé l'accotement glacé de la route qui est assez élevé à cet endroit où les subdivisions de la route se croisent.

Selon toute probabilité, le conducteur du véhicule se serait endormi au volant, et sous le choc, aurait été projeté hors du véhicule et traîné sous celui-ci sur une distance d'environ 200 pieds.

Dr Gaétan Gauthier, conner du district, constata la mort de André Benoit, 27 ans, occasionnée par des fractures multiples du crâne. Deux compagnons, passagers au moment de la tragédie, ont été blessés légèrement et conduits à l'Hôtel-Dieu de Salaberry de Valleyfield par l'ambulance Larin. Il s'agit de MM. Gaétan Soucy, 19 ans, du 371 rue Danis et André Poirier, 19 ans, de Coteau Station, qui furent traités par Dr Denis Mélançon.

Vers 4h.30, vendredi matin, le 8 février, un appel mandait la Sûreté Provinciale sur les lieux d'un accident qui est survenu non loin du Chemin du Golf, à Nitro.

L'agent qui fut dépêché sur les lieux constata qu'une voiture Chevrolet 1959, avait

La victime était le fils de feu Albert Benoit et de Mme Benoit, née Adéla Bergeron,

du 18, rue May. Employé à la Cie Asten Hill Limited, le défunt était président du Club Social de cette Compagnie.

Outre sa mère, il laisse dans le deuil, ses frères et belles-soeurs: M. Georges Benoit, principal de l'Ecole du Sacré-Coeur, marié à Thérèse Carrière, Jean Benoit, marié à Aline Bergevin, et Guy, marié à Claudette Allen, ses soeurs et ses beaux-frères, M. et Mme René Théorêt (Gabrielle), M. et Mme Henri Théorêt (Marie-Claire), M. et Mme Gilles Lalonde (Marguerite), Miles Georgette et Béatrice Benoit, son filleul: Alain Benoit, plusieurs neveux et nièces.

C'est au cimetière de Salaberry de Valleyfield que se fit l'inhumation. A cette famille éprouvée, le personnel de La Gazette offre ses plus sincères condoléances.



AVIS AUX AUTOMOBILISTES

Votre véhicule devra porter les plaques d'immatriculation de 1962 et vous-même devrez être en possession de votre permis de conducteur ou de chauffeur à compter du 1er mars.

Si ces formalités n'ont pas encore été accomplies, ne retardez pas davantage. Evitez les inconvénients et la cohue des derniers jours.

Pour vous mieux servir, les bureaux d'émission demeureront ouverts toute la journée, les samedis 17 et 24 février.

Profitez de l'occasion pour vous procurer la plaquette: "LA LOI DE L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACCIDENTS D'AUTOMOBILE".

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

GÉRARD COURNOYER, C.R.
MINISTRE

JACQUES VERREAU, C.R.
SOUS-MINISTRE

ROLAND BARIBEAU,
DIRECTEUR
BUREAU DES VÉHICULES AUTOMOBILES

BERNARD CADIEUX
DECORATEUR

de la Maison
CHARLES CADIEUX & FILS INC.
213, rue Victoria, Valleyfield, Tél. FR. 3-2220

Dow

**LA BIÈRE DU
CARNIVAL**

TEMPS DU CARNIVAL
TEMPS DE LA GAÏTÉ

**PLAISIR
GARANTI**



Un accident de la route

Un mort et un blessé

M. Romuald Théorêt perd la vie

M. Emile Perron blessé légèrement

M. Romuald Théorêt, 58 ans citoyen des mieux connus de Salaberry-de-Valleyfield, a perdu la vie d'une façon tragique, dimanche soir dernier, dans un accident de la route survenu sur la route Ste-Barbe - Valleyfield, à proximité de la route de Hungry Bay. Le conducteur de l'automobile, M. Emile Perron, également très bien connu dans nos parages, s'en tira pour une fracture de la clavicule du

cou, des côtes brisées et des ecchymoses. M. Théorêt aurait succombé à une fracture de la colonne cervicale et de fractures multiples de côtes. La mort aurait été instantanée.

L'accident survint vers les 9 hres, dimanche soir. MM. Perron et Théorêt se dirigeaient vers Valleyfield après avoir rendu visite à des amis dans la région de St-Anicet. Tout laisse croire que M. Perron aurait perdu le contrôle du véhicule, une Cadillac 1961, après avoir frappé un trou sur le chemin. Le mécanisme du contrôle aurait alors fait défaut. L'auto tourna sens dessus dessous.

M. Perron fut transporté à sa résidence de la rue Champlain tandis que le corps de M. Théorêt fut conduit aux

salons funéraires J.A. Larin. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu ce matin à Salaberry - de - Valleyfield.

Nos lecteurs trouveront quelques notes biographiques concernant M. Romuald Théorêt, un citoyen aimé et apprécié partout, ailleurs dans cette livraison de La Gazette aujourd'hui.

Souper canadien à Beauharnois

Au profit de la paroisse St-Paul

C'est dimanche prochain, à 6.30 p.m. qu'aura lieu à la salle Municipale de Beauharnois un grand souper canadien, organisé au profit de la paroisse St-Paul.

Ce souper sera sous la présidence conjointe de M. le Curé Georges Quenneville, curé fondateur de la paroisse, et de M. Gustave Gendron, président des Syndics.

Ce souper sera suivi d'une soirée récréative avec orchestre de choix. Le prix du billet est de \$2.50.

Cordiale bienvenue à tous.

L'enquête du coroner à B'nois bientôt

Dans l'accident de feu H. Bergevin. —

M. Hermas Bergevin, employé de la Standard Chemical Limited, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield le 9 février dernier, alors qu'il était sous traitement à la suite d'un accident subi au préalable.

M. Bergevin fut apparemment heurté par un wagon en mouvement sur la voie ferrée. L'enquête du coroner se tiendra sous peu.

M. Bergevin était à l'emploi de la Standard Chemical Limited depuis le 15 avril 1949 et occupait le poste de manipulateur de sel depuis près de trois ans.

Agé de 46 ans, M. Bergevin laisse dans le deuil outre son épouse, un fils âgé de 19 ans et deux filles, âgées respectivement de 12 et 17 ans.

B.A., B.Ph.
Pharmacien

JULES A. LAROSE
Tél. CO. 8-3336

73, S-Laurent Beauharnois
Tél. CO. 8-3004

82 Ellice Beauharnois
SPECIALISTE
"Rexall"
Prescription du médecin

CINEMA SALABERRY

Le seul endroit où vous pouvez voir les plus grandes vedettes du monde entier: VOS CINEMAS

Ce soir et demain, les 16 et 17 février



LANA TURNER
ANTHONY QUINN "MEURTRE SANS FAIRE PART"
SANDRA DEE
JOHN SAXON

AU MEME PROGRAMME

"RAID CONTRE LA PEGRE"

avec KEITH ANDES et MAGGIE HAYES

Dimanche-Lundi-Mardi, 18-19-20 février
"Trois films au programme"



"Le Faucon d'Or"
avec RHONDA FLEMING — STERLING HAYDEN

DEUXIEME FILM

"LE BOURREAU DU NEVADA"

ROBERT TAYLOR, TINA LOUISE, JACK LORD



Sensational Reader's Digest revelations of racketeering in New York's billion-dollar garment industry! From the same company that brought you "On the Waterfront!"

"RACKET dans la couture"

starring LEE J. COBB · KERWIN MATHEWS · GIA SCALA
RICHARD BOONE · VALERIE FRENCH · ROBERT LOGGIA
Screen Story and Screen Play by HARRY KLEINER · From Articles by LESTER VELIN
Produced by HARRY KLEINER · Directed by VINCENT SHERMAN

Mer.-Jeu.-Ven.-Sam., 21 au 24 février

"ACAPULCO"

avec Ralph Meeker (Film en couleurs)

"L'ETOILE BRISEE"

avec AUDIE MURPHY — Egalement en couleurs

Au Cinéma Bellerive

De Valleyfield FR. 3-2565 Air conditionné

Commençant SAMEDI, le 17 FEVRIER
POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

JERRY LEWIS

saucering down to earth from outer space

"Mince de planete" HAL WALLIS PRODUCTION



BROADWAY'S FREE-FOR-ALL—NOW A MOVIE FUN-FOR-ALL!

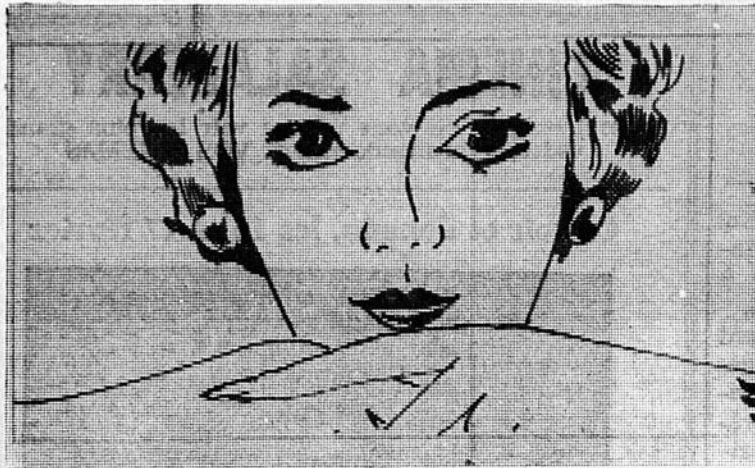
AU MEME PROGRAMME

"COWBOY"

avec Glenn Ford et Jack Lemmon

De très bons acteurs apportent à cette suite d'aventures toutes les qualités du meilleur Western; il nous fait apparaître la vie du cow-boy sous un jour nouveau et fort intéressant. Ce film est en couleurs et Magascope.

ATTENTION à tous les jeunes de 10 ans et plus, SAMEDI, LE 17 FEVRIER, il y aura deux représentations; la première au CINEMA BELLERIVE à 10:00 de l'avant midi vous verrez le film "MINCE DE PLANETE" avec Jerry Lewis, et la seconde au CINEMA SALABERRY à 2:00 hres de l'après-midi, nous vous présenterons le film "COWBOY". Plus 3 cartoons très comiques. Admission: 0.25. Dites-le à vos amis, à vos parents; dites-le à tous les jeunes.



Bonjours Eve...

Que penseriez-vous avant de mourir noyé?

Et pour cette semaine, c'est la suite des souvenirs vécus par des gens de notre cité et de la banlieu qui ont bien voulu me livrer quelques petits secrets de leur vie passée.

Cette fois, j'en suis rendue à Monsieur "C", chauffeur de camion-citerne. Il est aujourd'hui âgé de 43 ans et c'est un bon papa que sa famille considère comme une vraie perle de père!

J'appris de lui qu'à l'âge de 17 ans, il était parti se baigner avec un groupe d'amis.

Mais il ne savait pas nager. Voyant un compagnon qui flottait paisiblement à la surface à quelques pieds de lui, il se dit que ce serait bien agréable de le faire caler!

Bien certain de se payer une pinte de "bon sang", il s'élança, mais malheureusement, c'est lui qui coula, puisqu'il frappa un trou! Pas malin à deviner quel était celui en mauvaise posture! et... M. "C" ne savait pas nager!

Un de ses amis réussit à le sortir de l'onde. Mais, selon les dire de M. "C", il a failli y passer!

Le lendemain, il rencontra son curé qui était au courant de l'expédition qui avait failli tourner au tragique. M. le curé lui demanda: "C", en te voyant aller, as-tu pensé à dire ton acte de contrition?"... Et "C" répondit en toute franchise: "Non, j'ai pas pensé à mon acte de contrition; la seule chose que je pensais, c'est que si je me noie, je vais attraper une mauvaise volée par mon père".

Et le curé a bien ri.

Cette aventure que M. "C" ne peut s'enlever de la mémoire s'est passée à Masson, dans le comté de Papineau.

FRANCE.

Diverses tartes, diverses saveurs avec du coco râpé

Merci à ces dames qui ont répondu à ma demande de la semaine dernière concernant la recette de tartes à la noix de coco. Les cuisinières intéressées tenteront de réaliser des petits chefs-d'oeuvre afin de satisfaire l'appétit et la gourmandise de Monsieur et des petits.

Un premier merci s'adresse à Mme Albert Méthot qui ne tarda pas, après avoir pris connaissance de l'article paru dans la Gazette, de communiquer avec moi. Dans sa coquette cuisine, elle me donna la recette de tarte au coco râpé que j'ai eu la chance de goûter puisqu'elle m'en don-

na une, confectionnée du matin même. De plus, que dire de la tarte à la crème qu'elle ajouta à la première? Fameuses, toutes les deux.

Mme Méthot, née Jeannine Trudel, aime beaucoup faire la popote, car plusieurs appétits à combler s'attachent à l'heure des repas. Il paraît que tous dégustent avec joie les bons plats qu'elle leur prépare. La recette qu'elle me donne cette semaine lui vient de sa mère et tous l'aiment bien, à la maison. La voici...

TARTE AU COCO RAPE

1 grosse boîte de lait Carnation
2 tasses de cassonade,

coco râpé, (environ 2 tasse) pour épaissir, un peu de vanille. Bien mêler le tout et verser dans une croûte à tarte que l'on fait cuire à 400F jusqu'à ce que la croûte soit dorée. Et c'est très bon... pour ceux qui désirent retrouver le goût du coco râpé, c'est un succès.

Un deuxième merci s'adresse à Mme Yvette Haineault du 30A, rue Nicholson, de cette ville, qui m'apporta la recette suivante:

TARTES AU COCO MERINGUE

1/3 tasse de sucre,
1/2 tasse de farine tamisée,
1/4 cuil. à thé de sel,
3 tasses de lait,
1 tasse de coco Baker coupé
2 jaunes d'oeufs légèrement battus,
2 cuil. à thé de vanille,
1 cuil. à soupe de beurre,
1 croûte de tarte cuite de 9 pouces.

Meringue:

2 blancs d'oeufs
4 cuil. à soupe de sucre,
1/2 tasse de coco Baker.

Combinez 1/3 tasse de sucre, la farine et le sel dans la partie supérieure du bain-marie; ajoutez le lait graduellement, en brassant jusqu'à consistance lisse. Ajoutez 1 tasse de coco. Faites cuire 15 minutes au-dessus de l'eau bouillante rapidement en brassant constamment. Mélangez un peu de ce mélange avec les jaunes, remettez au bain-marie et continuez la cuisson encore 2 minutes. Retirez de la chaleur. Ajoutez la vanille et le beurre. Laissez tiédir. Versez dans la croûte à tarte.

Pour la meringue, battre les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils moussent bien. Ajoutez le sucre, 1 cuil. à la fois, en battant bien après chaque addition jusqu'à ce que le sucre soit parfaitement mélangé. Continuer de battre jusqu'à ce que le mélange se tienne en

Démonstration culinaire

Mardi le 20 février, à 7h. 30 p.m.
démonstration culinaire chez les Soeurs Notre-Dame du Bon Conseil, 20 rue St-Pierre. Le menu comportera des recettes variées sur le poisson.

pics. Mettre la meringue sur la garniture et saupoudrez 1/2 tasse de coco coupé sur le dessus. Faites cuire 15 minutes à four modéré 350F où jusqu'à ce que la meringue soit parfaitement dorée.

Pour ces dernières recettes, qui dois-je remercier? C'est très embêtant. Une gentille personne m'envoie deux recettes et ne mentionne pas son nom ni son adresse. Pour le bénéfice des affamés voici la reproduction des deux recettes.

TARTE AU FLAN DE NOIX DE COCO

3 oeufs,
1/3 tasse de sucre,
1/4 cuil. à thé de sel,
2 tasses de lait,
1/2 cuil. à thé de vanille,
1/2 tasse de noix de coco émincée.

Battre les oeufs légèrement; ajouter le sucre, le sel, le lait, la vanille et mélanger. Ajouter la noix de coco. Garnir l'assiette de pâte à tarte et y verser le mélange. Cuire au

four chaud 425F jusqu'à ce que la croûte soit prise, soit une quinzaine de minutes puis réduire la température à 350F et laissez 20 minutes de plus. Bon appétit.

TARTE AU COCO RAPE

2 tasses de lait,
1 tasse de coco râpé,
2/3 tasse de sucre,
1/3 tasse de féculé de maïs;
1/4 cuil. à table de sel,
1/2 cuil. à table de vanille.

Mettre le lait et le coco râpé au bain-marie; mélanger parfaitement le sucre, la féculé le sel et verser dans le lait chaud; brasser constamment jusqu'à ce que la préparation soit bien lisse; cuire de 10 à 15 minutes. Retirer du feu laisser refroidir; aromatiser à la vanille et verser dans une pâte déjà cuite.

BONNE CHANCE

Annoncez dans
La Gazette



Avantures en Gastronomie

Extrait du menu de cette semaine:

ENTREES:

Cocktail aux crevettes — \$0.75
Escargots de Bourgogne — \$1.25

— EN PLUS: 10 autres succulents plats —

BIERE • VIN • ALCOOL

DE MIDI A 2.30 P.M.:

Le dîner des hommes d'affaires:
menu à partir de \$1.25

LE SOIR: DE 5H. P.M. à 10H. P.M.
(plus tard, sur rendez-vous)

Visitez notre

BAR - SALON

OUVERT JUSQU'A 1H. A.M.

Consultez nous pour BANQUETS, RECEPTIONS,
NOCES, REUNIONS, ETC.

POUR INFORMATIONS
OU RESERVATIONS:

FR. 3-2275

M. et Mme STEVE BLONDIN, Prop.

AVEZ-VOUS CHOISI LA DATE DE VOTRE MARIAGE?



PETER ROZON



Alors réservez les services d'un photographe expert. Peter Rozon saura vous conseiller dans le choix de vos photos et d'un souvenir. Un choix complet de faire-part et cartes de remerciements est également à votre disposition.

Demandez à PETER ROZON un des pamphlets en couleurs qui vous aidera dans vos préparatifs nuptiaux.



PETER ROZON PHOTO

74, Sullivan - Frontenac 3-1450 - Valleyfield

"Service à domicile sans aucune charge"



AU SALON DE FOURRURES OSTIGUY

Il n'y a pas de compétition pour nous dans la fourrure
Nos prix sont tellement bas et la qualité est respectée
comme à l'habitude.

- Nous sommes spécialistes dans la fourrure.
- Nous fabriquons et réparons tous les vêtements de fourrures.
- Ateliers sur place.

**OSTIGUY EST SYNONYME DE
CONFIANCE et SATISFACTION**



21, Jacques-Cartier Salaberry-de-Valleyfield FR. 3-4600



AU SERVICE D'ÈVE

Modes — Arts — Potins — Actualités — Sports — Divertissement

Rétrospectives féminines

cueillies dans les pages féminines de La Gazette en 1961...

maine du 20 juillet

C'est au cours de la fin de semaine des régates qu'une nouvelle recette d'omelette a été expérimentée chez M. et Mme Peter Rozon. Le cuisinier expert, qui prépare des "omelettes régatta", n'est nul autre que M. Jean-Denis Girouard.

Au Papillon Blanc, samedi dernier, M. l'abbé Paul Durocher a tiré le billet chanceux de Mlle Nicole Leduc qui se vit décerner un coffre de cèdre bien garni. Ce tirage était organisé par M. et Mme Edouard Marleau, propriétaires.

maine du 27 juillet

Mme Damase Leduc était victime d'un léger incident qui l'obligea à un court séjour à l'Hôtel-Dieu. Elle était bien connue sous le nom de "Mme Caroline". Mme Leduc avait l'habitude de cultiver une terre à Cécile Jonction pour ensuite vendre ses produits dans la ville, surtout chez les résidents du quartier Champlain. Elle est très alerte, malgré ses 95 ans, et de plus, Mme Leduc est la grand-mère de M. Gérard Leduc.

Toutes les Filles d'Isabelle ont apprécié la cordialité de Mme Roberte Bonhomme qui les reçut à sa résidence d'été au Port Lewis.

maine du 3 août

Mlle Denise Laniel mentionnait qu'un voyage organisé par les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de la paroisse St-Eugène avait avéré un succès. Environ 40 personnes ont admiré le paysage unique des Mille-Iles.

Mlle Mariette Pilon, fille de M. et Mme Jean-Paul Pilon, est classée première parmi les élèves de la cité de Salaberry-de-Valleyfield, à l'occasion de l'obtention des diplômes de fin d'année. Elle était l'élève de Mlle Claudette Legault, institutrice à l'école Langlois.

Des commentaires élogieux ont été faits à l'endroit de Mme Gaspard Crépin qui se trouva sur les lieux d'un accident et qui se rendit utile en soignant une personne sérieusement atteinte par des éclats de verre.

maine du 10 août

Mme Joseph Gendron de Beauharnois organise un pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine pour le 13 août.

L'exposition des ouvrages réalisés par les membres du Cercle des Fermières aura lieu au sous-sol de l'évêché. On y admirera des réalisations artisanales.

M. et Mme Pierre Wilcott étaient de retour d'un voyage dans l'Ouest canadien, où ils visitèrent des parents qu'ils n'avaient point vus depuis plus de vingt ans.

Nicole Gervais, étudiante de notre cité, écrivait que les jeunes qui profitaient des visites intercommunautaires s'amusaient grandement dans la province d'Ontario.

maine du 17 août

Lors du récent tirage Doréa, Mme Eudore Pilon, de Salaberry-de-Valleyfield, a été l'heureuse gagnante du montant de \$500.

(Suite à la page 6)

C'est

un

ABAT!



Aucun changement n'est survenu dans la Ligue de quilles de la JOCF de Dorion. Encore en tête des moyennes, Mlle Denise Leroux, qui n'a pas été déclassée également dans le plus haut simple à date. Les autres demoiselles qui suivent Mlle Leroux sont Marcelle Tremblay, Julienne Besner, Diane DeRepentigny et Annette Dandurand. L'équipe Belvédère est toujours en première position et son règne demeure assuré. Marcelle Tremblay a réussi le plus haut simple de la semaine dernière: 136, accumulant 340 pour le plus haut triple.

-0-

L'équipe Turquoise de Mme Jacqueline Théorêt s'est emparée de la première position dans la Ligue de quilles Multicolore dont Mme Lucille Larivière est la présidente. Les Lilas de Lucille Campbell suivent, ainsi que les Rouge de Simonne Gendron, Vert de Laura Rochon, Or de Denise Cécil et Jaune d'Estelle Lecomppte, Mme Solange Swift a roulé le plus haut simple: 178. C'est encore elle qui a conservé le plus haut triple: 446.

-0-

A la salle de quilles de St-Timothée, ont évolué les Dames Fermières. Voici les principaux résultats de la rencontre de mardi dernier: Mmes Cécile Brisebois et Laurette Hardy sont en tête des moyennes, suivies d'Albertine Païement, de Victoria Pelletier et de Lise Paquette. L'équipe de Félicia Pilon reste en tête, suivie de Laurette Hardy, Cécile Brisebois et Marie-Jeanne Bayard. Les honneurs du plus haut simple vont à Rita

Paquette: 129 et Cécile Brisebois a roulé le plus haut triple. Merci à Mme Laurette

Hardy pour ces notes hebdomadaires.

-0-

Chez les Filles d'Isabelle, l'équipe de Réjeanne Leduc est en tête suivie de très près par celle de Marie-Paule Lanctôt et Laurianna Marci. C'est Juliette Marci qui a réussi le plus haut simple de la semaine: 211, accumulant également le plus haut triple. A cette rencontre de mardi dernier, c'est l'équipe de Marie-Paule Lanctôt qui se mérita le plus haut simple d'équipe. Si l'on jette un coup d'oeil sur les moyennes où Marie-Paule Lanctôt est bien installée en tête, on peut noter que Cécile Léger a fait un saut de trois rangs en déclassant Juliette Marci, Gabrielle Lemieux et Simone Haineault. Quant à Jeannette Leblanc, elle qui faisait partie des moyennes au-dessus de 100, a perdu six places. Allons, du courage!

NOUVEAU SERVICE

AVEZ-VOUS DES PROBLEMES DE DECORATION?
Ecoutez mes causeries sur ce sujet à la radio (CFLV). Ecrivez-nous et venez discuter de vos problèmes.

FERNAND LABELLE Enrg.

89, COUSINEAU — FR. 3-9494
Salaberry-de-Valleyfield



VENTE DE BLANC

SPECIAUX POUR UN MOIS

LA VENTE BAT SON PLEIN

AUBAINES POUR LES FIANÇEES OU LES MAMANS

QUATRE OFFRES
REMARQUABLES

- Débarbouillettes4 pour \$1.00
- Serviettes à mains en ratine4 pour \$1.00

- Linges à vaisselle4 pour \$1.00

- Couvertes en flanellette, lit double\$2.00 ch.

NOMBREUX
AUTRES
SPECIAUX



PAPILLON
ALLIANCE ENRG.

249, Victoria Valleyfield FR. 3-7606

PAPOTONS

ENTRE VOISINES...

Bien rendus.

MM. CAMILLE SAUVE et ALAIN (SUNOCO) DANDURAND se sont bien rendus au Mexique pour profiter de reposantes vacances. Une carte arrivait en fin de semaine et mentionnait: "Très bien rendus. Je suis persuadé que tu connais Xochimilco. C'est un endroit formidable. J'y ai passé l'après-midi sous un soleil de 80F. Il n'y a rien pour battre Mexico!" Bravo, CAMILLE, se sont exclamés les amis! Ainsi, il a pu se rendre jusque là sans accident d'automobile!

Des vœux!

A Mlle RITA AUTHOT, nos meilleurs vœux de Bonne Fête à l'occasion de son anniversaire de naissance qui sera célébré le 17 février prochain. De la part de son ami Lucien, ses parents et amis.

Pour vous, Mesdames!

FERNAND LABELLE, décorateur de notre cité, présente à sa nombreuse clientèle, un local des plus spacieux depuis quelques semaines. Il invite bien spécialement toutes les personnes, hommes ou femmes, qui sont aux prises avec des problèmes de décoration, de bien

vouloir communiquer par lettre avec le poste CFLV, afin que la question soit débattue au cours de l'émission qui a lieu chaque lundi après-midi, à 3 heures. Des problèmes de tout genre sauront connaître une solution adéquate pour la plus grande satisfaction de tous.

C'est ce soir

Il y aura assemblée mensuelle pour le Cercle des Fermières de notre ville, ce soir, au sous-sol de l'évêché. Toutes les Dames Fermières sont convoquées par leur présidente, MME ARNOLD BROWN.

A ne pas manquer.

C'est samedi soir, le 17 février, qu'une soirée aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb de notre cité, en vue première de fêter la Saint-Valentin, dont la solennité était hier. Cette soirée récréative est organisée par les Filles d'Isabelle, dont MME ANITA PERRON a pris la responsabilité complète. Et surtout, qu'on n'oublie pas: chaque dame doit apporter un goûter pour deux personnes: ceci est très important!

Grande nouvelle!

Pour toutes ces dames et demoiselles, il est un détail qui a été omis dans les éditoriaux de l'année. Il me fait plaisir de le souligner dans ces lignes, puisqu'il s'agit d'un service entièrement consacré à la beauté féminine. En effet, le 16 juin 1961, s'ouvrait à Salaberry-de-Valleyfield, une clinique d'électrolyse opérée par Mlle JEANNINE TESSIER, électrologue diplômée. Mlle TESSIER fait connaître aux dames la nature des services qu'elle peut leur rendre en les mentionnant fréquemment dans les Pages Féminines de La Gazette. Il y aura donc un an que plusieurs campivalenciennes auront eu l'opportunité de profiter de l'électrolyse moderne dans notre cité.

Gagnant de l'aventure.

La semaine dernière, au studio de CFLV, un billet était tiré par Mlle NICOLE BOURDAGES, réceptionniste, afin de déterminer le ou la gagnante de l'Aventure Vécue. Il s'agissait, pour l'occasion, de M. ou Mme GERARD DUNBERRY, domicilié à 56, rue Ellen, à Salaberry-de-Valleyfield.

Nos meilleurs vœux.

C'est avec plaisir que nous nous joignons à toutes les Filles d'Isabelle de notre ville pour souhaiter les meilleurs vœux d'anniversaire à Mme LAURIANNA MARCIL dont c'était la fête mardi le 13 février. Il s'en est fallu de peu pour que la dévouée et sympathique régente des Filles d'Isabelle ne devienne une "Valentine". Succès, joie et santé, tels sont les vœux de chacune!

A quand pour nous?

Un quotidien illustre cette semaine un moyen de dormir sans maux de têtes, conçu spécialement pour ces dames qui sont obligées de dormir avec des rouleaux (bigoudis) dans les cheveux. Il s'agissait d'un oreiller gonflable fabriqué spécialement pour celles qui sont aux prises avec ce problème nocturne. A quand la vente dans nos magasins?

Je suis une chaneuse!

Répondant à ma demande dans "papotons" de la semaine dernière, Mme ALBERT METHOT s'empressa de me faire dire qu'elle possédait une recette de tarte au coco râpé. Quel ne fut

(Suite à la page 7)

Rétrospectives...

(Suite de la page 5)

M. et Mme Rolland Gibeault étaient de retour de vacances bien méritées, ces jours derniers. Ils allèrent à Atlantic City et Lac George.

Une politicienne en vue déclarait que les ménagères de l'Ontario qui s'adonnent à la boisson pour noyer leur complexe d'infériorité, sont de plus en plus nombreuses.

Les majorettes des Jets de notre ville ont été chaleureusement applaudies au terrain de l'exposition alors qu'elles exécutaient des mouvements d'ensemble. Elles étaient dirigées par Mlle Beverly Judd.

Robert Cléroux est à Salaberry-de-Valleyfield à l'occasion d'une fête organisée en l'honneur de nos boxeurs qui se sont présentés au tournoi des Golden Gloves. Il fut bien surpris d'apprendre que les femmes se mélaient de ce sport dans le domaine de la publicité à Salaberry-de-Valleyfield. Un groupe de dames en profita pour éterniser sa visite sur une pellicule de photographie.

M. et Mme Rosario Lanctôt fêtaient leur 26e anniversaire de mariage, ces jours derniers.

275 spectateurs se sont amusés à la salle Tougas & Nicholson alors que la troupe des "Petites Etoiles" de notre ville présentait un spectacle fort intéressant.

Semaine du 7 septembre

Une parade de modes d'automne sera présentée à la salle du Gault Institute, mercredi soir le 13 prochain. Le magasin Mari-Rène dévoilera les secrets de la mode de la prochaine saison.

M. et Mme Elie Loiselle de Ste-Philomène célébraient leur 60e anniversaire de mariage.

Les étudiantes de l'Ecole Normale de notre ville porteront un nouveau costume qui distinguera les élèves de cette institution supérieure aux autres maisons d'éducation de la cité.

Semaine du 14 septembre

Mme Gaétan Labrosse, en compagnie de plusieurs personnes, partira pour Davenport, Iowa, pour assister à la graduation de son fils René, de l'école de chiropratie de cette ville.

Les membres de l'Union des Latins d'Amérique sont invités tout spécialement par le ballet national du Canada au bal annuel: "Gaieté Italienne", le 30 septembre.

Mlle Marguerite Goyette, fille de M. et Mme Alida Goyette du 89 Champlain, est maintenant affiliée à la firme Filiatreault, Desroches & Cie, en qualité de comptable.

Semaine du 21 septembre

On a déploré le décès de Garde Alice Besner, qui depuis 15 ans, surveillait les hauts et les bas de la santé des jeunes dans les écoles publiques de la cité.

Un groupe de notre ville est présentement en voyage en Europe, dont Mlle Adrienne Daigneault, gérante de la Caisse Populaire du Saint-Esprit.

Mme Roger Perreault gagnait mercredi soir dernier une superbe étole de fourrures qui lui fut remise par M. Albert Dandurand.

Mlle Coleen Swartz vient de recevoir une bourse d'études de \$500. du club Rotary pour l'aider à poursuivre des études universitaires à McGill. Le Rotary décernera une autre bourse du même montant à un gradué de 11e, pour études à l'Université de Montréal.

EMBEETE, MONSIEUR?
ET VOUS, MADAME, INDECISE?
QUE CHOISIR?

Mais, voyez sans retard...



Attention, mesdames!

Chez GABY

35, Du Marché
FR. 3-7877

OU

Chez GIGI

31, Nicholson
FR. 3-0380

Toute la marchandise est en vente!

Et vous, Mlle, qui projetez un beau mariage, vous êtes cordialement invitée à visiter le SALON DE LA MARIEE.

IL EST EXCLUSIF!

à Salaberry-de-Valleyfield

Maigrir ou ENGRAISSER

Votre problème??



Solutionnez-le dès maintenant avec les experts du

STUDIO GILLES

Coin Académie et Ste-Cécile

CULTURE
PHYSIQUE
pour dames

- Massages
- Bains de vapeur

- L'endroit de la saine détente
- Conseils pour Beauté et Santé

Un autre service que nous vous offrons...



Noces d'argent ou Noces d'or...

Pour vos

- faire-part d'anniversaire
- faire-part de mariage
- faire-part de toutes occasions
- rubans-souvenirs
- serviettes et allumettes
- sous-verre imprimé
- photos souvenirs
- cartes de remerciement, Etc...

PETER ROZON Photo

74, Sullivan - Frontenac 3-1450 - Valleyfield

"Service à domicile sans aucune charge"



NOUS "RETWISTONS" TOUS LES PRIX!!

250 CHEMISES pour HOMMES

EN SPECIAL JEUDI - VENDREDI - SAMEDI SEULEMENT

\$1.65 2 pour \$3.00

CHANDAILS - GILETS DE LAINE
DE MARQUE REGENT EN BELLE
GROSSE LAINE TOUTES LES
COULEURS REG. \$12.95

SPECIAL \$6.95



21, Jacques-Cartier Salaberry-de-Valleyfield FR. 3-4600

Papotons....

(Suite de la page 6)

pas mon étonnement, en me rendant à son domicile de me voir décerner deux superbes tartes, dont l'une était "à la crème". J'en publierai la recette un peu plus tard. Que dire de leur saveur? Elles étaient excellentes! Tout le personnel du bureau de la Gazette, c'est-à-dire LEFEBVRE, FILIATREAU et BRAULT plus Rozon a tenu à s'en mettre une pointe sous la dent. Vous êtes une cordon bleu épatante, Mme MERTHOT et votre famille a de la chance de vous avoir!
La date en est fixée!

Les Dames de Charité ont fixé au 10 avril prochain, leur traditionnel Diner de Charité, sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr J. A. LANGLOIS. A cette occasion, le conférencier invité sera M. l'abbé OVILA BELANGER, directeur du Foyer de Charité de Montréal. Cet événement aura lieu un mardi et comme d'habitude, le sous-sol de la cathédrale est tout désigné pour accueillir des centaines de convives.

Une belle cause

Les Dames Auxiliaires de la société St-Ignatius Guild,

groupement d'expression anglaise pour les catholiques de la région de Valleyfield, organisent une grande vente de "débarras" pour vendredi, le 23 février prochain, de 1 à 5h. de l'après-midi et en soirée de 6.30 à 9 heures. Cette vente se tiendra à l'édifice EMILE HEBERT, 187, rue Victoria, Salaberry-de-Valleyfield, ancienne salle de billard du même nom. Toute la population est invitée à encourager cette belle oeuvre des Dames Auxiliaires du St-Ignatius Guild. Pour de plus amples informations, on peut s'adresser à Mme WARD SEALE, rue Roland.

Erreur d'imprimerie.

Il en arrive de toutes les sortes! Les cartes d'invitation conviant les Dames Patronnesses et Gardes Bénévoles à leur assemblée générale ont été imprimées au 15 mars au lieu du 15 février. Toutes les dames et demoiselles qui font partie de ce groupe sont priées de bien vouloir noter le changement. L'assemblée pour l'élection du nouveau conseil a donc lieu CE SOIR, à l'Hôtel-Dieu de Salaberry-de-Valleyfield, à 8h.30.

Une autre recette.

Le courrier de mercredi matin m'apportait une lettre

dans laquelle une joyeuse sportive, signant "M.L." m'envoyait sa suggestion de tarte au "coconut". Je l'en remercie! Ne sachant de qui il s'agissait, je m'empressai de lui téléphoner, vu qu'elle avait eu la gentillesse de me laisser son numéro de téléphone au bas de la lettre. Cette recette est très savoureuse, m'a-t-elle dit, et peut servir à celles qui, habituellement, ne savent que faire d'un restant de pâte. D'après le texte même de ma correspondante, voici la façon de procéder: "Vous prenez votre pâte non cuite, vous faites un fond de tarte. Ensuite, vous étendez de la cassonade (une légère épaisseur) de la grandeur de la tarte. Etendre du coconut dessus et jeter quelques gouttes de vanille, ainsi que 3 ou 4 cuil. à soupe de lait. Mettez au four, pas trop chaud, car c'est vite jauni et croustillant et donne un très bon goût!" Merci, chère "M.L." pour votre recette et pour votre appréciation.

Bingo!

Le Cercle Notre-Dame Domrémy organise un bingo-bourse qui aura lieu le 3 mars prochain. Les organisatrices ne doutent pas du succès de cet événement, si l'on se fie aux résultats obtenus lors de leur partie de cartes de la Ste-Catherine. La population a répondu avec grâce aux invitations lancées à cet effet et je ne doute point qu'on veuille profiter de cette autre organisation pour s'amuser, au sous-sol de l'évêché, à 8h.30, le 3 mars. C'est un samedi!

En herbe...

Dans un magasin, une fillette de 12 ans s'est arrêtée devant le rayon de lingerie. "Vous désirez, mademoiselle? lui demande une vendeuse. La petite fille rougit en montrant du doigt un soutien-gorge: "Je voudrais la même chose... mais pour débutante!"

Pour un missionnaire.

Deux dynamiques dames organisent pour dimanche le 18 février, une partie de cartes et bingo au sous-sol de l'église St-Pie X, dans la Grande-Ile. Il s'agit de MME ALCIDE MIRON et de MME LAURENT DAoust. De plus, avec de telles organisatrices, on peut s'attendre à de joyeuses surprises au cours de la veillée. Donc, invitation cordiale à toutes les dames d'y amener leurs époux: ce sera une occasion rêvée pour les tricher... aux cartes! Les recettes de cette soirée seront versées aux missions du Rév. PERE BOISVERT, dominicain.
(Suite à la page 10)

AVIS CONFIDENTIEL

à ceux qui ont des poils superflus



SEULE

L'ELECTROLYSE MODERNE

peut détruire à tout jamais vos poils disgracieux. Approuvé et recommandé par les autorités médicales "GOOD HOUSEKEEPING"

Nous pouvons vous aider à vous défaire de vos complexes.

CONSULTATION ET ESSAI GRATUITS

HEURES D'AFFAIRES:

Lundi au vendredi - samedi 1 p.m. à 4 p.m.

CLINIQUE D'ELECTROLYSE

JEANNINE TESSIER, électrologue diplômée

323, rue Victoria Valleyfield FR. 3-2846

ECONOMIE: Corduroy: \$0.89 la verge

Coton — Arnel — Terylene pour le printemps.

CHEZ

Jeanne McSween

103, Ave. Grande-Ile — FR. 3-5606 Salaberry-de-Valleyfield

Organza brodé: \$1.00 la verge.

RETRAITES FERMEES Villa Sancta Maria

247, Chemin Larocque Valleyfield
Tél. FR. 3-7732

MARS

- 9-11—Jeunes Filles. R. P. G. Malboeuf, F.S.S.A.
- 12-15—Dames. R. P. L. G. Pouliot, S.J.
- 16-18—Jeunes filles. — R. P. Yves, O.F.F.P.
- 19-21—Vie intérieure. Dames et demoiselles. R. P. O.M. Gignac, C.S.S.R.

S.V.P. S'INSCRIRE A L'AVANCE

Cours de Théologie

Cours de théologie, le jeudi, 22 février. 8h. p.m. — Cours: "L'amour du prochain". R. P. Lenique, O.P. — 9 heures p.m. — Messe.

CORDIALE BIENVENUE A TOUTES!

... le jour de votre mariage sera le plus beau de votre vie.



Si vous désirez obtenir ce qu'il y a de mieux en photographies de ce beau jour, consultez - nous. Il n'est pas trop tôt!

beauchamp Studios
VALLEYFIELD RD.

111 Ave. Grande-Ile Fr 3-4080

POUR VOS PRESCRIPTIONS

PHARMACIE

APPELEZ

FR. 3-5757

LOISELLE

• VITAMINES • SIROP • PARFUMS • TONIQUES

NOUS ALLONS CHERCHER ET LIVRONS LES PRESCRIPTIONS SANS FRAIS ADDITIONNELS

116, RUE ST-LAURENT

VALLEYFIELD, QUE.

S. H. le maire R. Cauchon parle du référendum au Club Rotary de la ville

Texte de la causerie ailleurs dans cette livraison de La Gazette. —

Autres nouvelles rotariennes. —

Son Honneur le maire Robert Cauchon était le conférencier-invité à la réunion hebdomadaire du Club Rotary de Valleyfield mardi midi dernier, au Château Salaberry. M. Cauchon donna des détails sur le référendum qui se tiendra demain et samedi en marge de la vente du réseau et accessoires électriques de la ville à la Shawinigan Water and Power. Nous reproduisons, ailleurs dans cette livraison de La Gazette, le texte de cette causerie dans la langue de Shakespeare. M. Cauchon s'adressait tout spécialement à l'élément anglais de ce club social. C'est le président Harold Dando qui présenta et remercia le Premier Magistrat.

Plusieurs invités assistaient à cette assemblée hebdomadaire dont MM. les échevins Lorenzo Chartrand et Georges Leduc, notre confrère Flo-

rian Labelle, M. Alcide Lafontaine, ingénieur, M. Charles Côtébeacq, greffier, Me François Dorval, MM. Jacques Viau, Dugas et Jacques Rivière.

A la table d'honneur, outre le président Dando, on notait la présence de Son Honneur le maire Robert Cauchon, M. C.S. Jones et Dr L.P. Brisson, secrétaire. Au tout début de la réunion on observa une minute de silence à la mémoire de M. Romuald Théorêt, décédé accidentellement dimanche soir dernier. M. Dando souligna que M. Théorêt avait été un citoyen modèle et un rotarien exemplaire.

M. Alcide Lafontaine gagna le prix du tirage hebdomadaire. M. Jos Areno, autrefois de notre ville, avisa les rotariens qu'il fait maintenant partie du club Rotary de North Santa Barbara, en Californie. La famille Areno réside à Santa Ana depuis dé-

jà plusieurs mois.

Le président Dando remercia les rotariens qui assistèrent à la visite au Séminaire de Valleyfield lundi soir. M. Dando déclara que les autorités du Séminaire avaient réservé un très bel accueil aux rotariens. Il les remercia tout en adressant des éloges à M. Léo-Georges Perron, président général de la campagne financière du Fonds de Construction du Séminaire de Valleyfield. A cette occasion, le Club Rotary remit un don de 10.000 dollars au Séminaire. (Lire autres détails dans La Gazette aujourd'hui).

M. C.S. Jones révéla que la vente des Livrets de "Jouez les Couleurs" dont les tirages se feront le 2 mars prochain dépassait les 3500. Il invita les membres à poursuivre leurs ventes de façon à faire un succès complet de cette organisation.

M. Dando remercia le vice-président Vilda Filiatrault, C.A., qui l'avait si bien remplacé à la réunion régulière et à l'assemblée des directeurs mardi dernier. M. James McDonald et Dr Henri Hébert formeront un comité pour l'étude du problème de l'eau dans notre ville.

Les membres du comité de nomination pour le choix de l'exécutif du Rotary en 1962-63 sera composé de MM. Armand Levasseur, Georges-André Meloche et Jean-Claude Lefebvre, anciens présidents; MM. Harold Dando, Vilda Filiatrault, Jean-Marc Clermont et James McDonald, directeurs actuels, et de MM. Dick Tremaine, Doug McFee et Royal Proulx, membres actifs.

M. Jacques Viau sera le conférencier la semaine prochaine.



Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi
14-15-16-17 février 1962

GERTRUDE TREMBLAY

Une sensationnelle chanteuse, animatrice et M.C. Une artiste de grand talent et d'une magnifique personnalité.

JOHNNY STARR

Un danseur espagnol arrivant de Paris, France. Il vient de terminer un engagement la semaine dernière au Casa-Loma, à Montréal.

TERRY TAYLOR

Un acte de nouveauté sensationnel sur patins à roulettes, venant directement de New-York.

Mardi soir, de 9 à 10 heures, l'As de Coeur ;
vaut présentement \$250.00.

Dimanche après-midi: Concours d'amateurs
Spectacles à 4.30 et 8.30 heures

2 SPECTACLES TOUS LES SOIRS DE LA SEMAINE: 10 HEURES et MINUIT
La musique de danse vous est fournie par le populaire

orchestre de

THOMAS AUBERTIN

ET SES 4 MUSICIENS

CONFIEZ-NOUS AUJOURD'HUI...

VOS PROBLEMES DE DEMAIN!



J. G. Villeneuve,
C.L.U.
(Assureur-vie Agréé)
C.P. 113
Valleyfield, P.Q.
Tél. FR. 3-4760



J.-P. Pilon,
C.L.U.
(Assureur-vie Agréé)
C.P. 186
Valleyfield, P.Q.
Tél. FR. 3-9404

GREAT-WEST LIFE
ASSURANCE COMPANY

... le gin
de **KUYPER**,
évidemment

BLENDÉ GIN - DISTILLÉ AU CANADA
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

Pour votre Rapport d'IMPOT sur le REVENU

VOYEZ ROBERT SAUVE B.A.

HEURES DE 8½ à midi
1h. à 6h. p.m.
BUREAU: 8h. à 10h. p.m.

ETUDES COMMERCIALES SUPERIEURES

Membre de la Société Internationale des Comptables Inc.

OUVERT AUSSI TOUS LES SOIRS DE 8 HEURES A 10 HEURES

57 rue NICHOLSON

VALLEYFIELD, QUE.

Tel., Bureau FR. 3-1280

Résidence, FR. 3-4322

Don de \$10,000. au Séminaire

PREMIER VERSEMENT DE \$5,000.

Don du Rotary apprécié

Au Séminaire. — Visite. — Remerciements de M. le chanoine-recteur Lucien Beauchamp

Une simple mais impressionnante cérémonie se déroula au Séminaire de Valleyfield, lundi soir dernier, alors que le président du Club Rotary de notre ville, M. Harold Dando, accompagné d'une quarantaine de membres de ce club social, présenta un chèque au montant de \$5000. au recteur, M. le chanoine Lucien Beauchamp. Il s'agit du premier versement d'un don total de \$10,000. Les autres versements se feront au rythme de \$1000. par année au cours des prochaines cinq années.

Plusieurs professeurs du Séminaire assistaient également à cette cérémonie, dont MM. les abbés Dumouchel, Leduc, Rousseau, Bélangier, M. le chanoine Omer Tessier et autres. Le Fonds de Construction du Séminaire de Valleyfield était représenté par son président général, M. Léo-Georges Perron.

Les visiteurs profitèrent de cette occasion pour visiter et apprécier à sa juste valeur notre Séminaire. Il faut admettre que tous en furent des plus impressionnés et ils n'hésitèrent aucunement de transmettre leurs félicitations aux responsables.

En remettant le don au Séminaire, M. Dando déclara: "Nous sommes heureux de faire ce don au Séminaire, au nom du Club Rotary. C'est un vif plaisir pour nous de collaborer à votre oeuvre. Nous formulons des vœux sincères de succès au Séminaire.

"Les directeurs et les membres de notre club, dit-il, ont

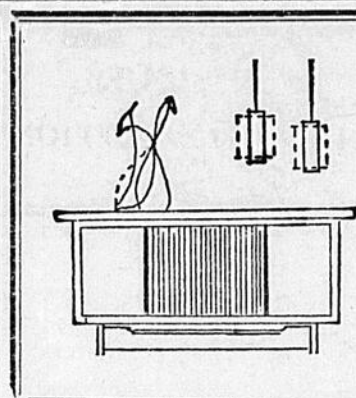
vite réalisé l'importance de votre projet. Il est important non seulement à notre ville mais à notre province et au Canada tout entier. L'éducation, l'entraînement et les chefs de file sont indispensables de nos jours, pour assurer notre surveillance à tous les échelons. C'est ce que représente le Séminaire de Valleyfield.

"Vous n'êtes pas sans savoir, poursuit M. Dando, que le Club Rotary est formé de citoyens de différentes religions, différentes races et couleurs, des hommes qui sont des chefs dans leur communauté. Nous sommes persuadés d'avoir fait un beau geste en faisant un don du genre à cette belle maison d'éducation."

Après avoir présenté le don des rotariens à M. le chanoine Lucien Beauchamp, ce dernier remercia le Club Rotary et son président du don généreux au Fonds de Construction du Séminaire-collège de Valleyfield. Cette contribution, explique-t-il, représente non seulement une aide pécuniaire très substantielle mais aussi un appui moral précieux. Toute campagne passe par des phases diverses. Le don du Rotary fut un de ces dons-clés qui marquent un tournant vers une étape de progrès dans la souscription, car il apporte un témoignage de soutien d'un groupe éminent de citoyens.

M. le recteur ajouta: "Nous avons entrepris un programme d'expansion et de rénovation de quatre millions. Il fallait une forte dose de foi pour l'entreprendre sans argent: foi dans la Providence, foi dans le public et nous-mêmes. Grâce aux octrois du gouvernement et à la réponse généreuse de la population, nous espérons pouvoir terminer le projet de construction."

"Malgré l'audace qu'exigeait l'entreprise, dit M. le chanoine Beauchamp, nous avons cru de notre devoir de l'entreprendre, pour répondre à notre mission de préparer des chefs de demain. La va-



ROLLAND LEVAC

D.I.A.A.M., S.D.E.

Décorateur - ensemblier

Dessinateur

Membre de la Société des Décorateurs

Ensembliers du Québec

FR. 3-0535 ou FR. 3-9633

249, Victoria

Valleyfield

leur d'une institution d'éducation dépend de ses maîtres, de ses élèves et de son organisation. Nous tâchons de placer des maîtres qualifiés et dévoués au service de nos étudiants qui sont tous doués supérieurement. Pour leur donner une éducation de toute qualité, il nous fallait séparer le secondaire du collégial, et leur donner les moyens excellents de culture, de pensée personnelle, de maturité, par la bibliothèque, les laboratoires et autres facilités.

"Vous pourrez, dit encore le Recteur, faire l'essai de notre laboratoire de langues et de notre laboratoire de géographie qui sera le premier du genre dans la province. Notre Maison peut soutenir la comparaison avec toute autre semblable. Nous sommes heureux que Salaberry-de-Valleyfield soit doté d'un séminaire-collège dont la population puisse être fière."

Les autorités du Séminaire servirent ensuite un léger goûter à leurs invités.

port à l'assemblée générale du mois de mai.

Samedi, le 3 mars, l'équipe d'étoiles de la Ligue Récession se rendra à l'aréna de Ville St-Laurent disputer les honneurs d'une rencontre hors-concours contre les étoiles de la ligue Dépression. On sait qu'il y a à peine deux semaines, ces deux équipes avaient fait match nul au compte de 10 à 10 à l'aréna local.

Un protêt logé par les Cavaliers de Pierre Cadieux, contre les Pions, a été rejeté au cours de cette assemblée. Cependant Joachim Lampron, qui avait été l'objet du litige, s'est vu décerner une punition de deux périodes lorsque ces deux équipes se rencontreront à nouveau lundi, le 5 mars. Lampron avait sauté sur la glace cinq secondes avant l'expiration d'une punition mineure.

M. Gilles Cauchon, C.A., a été nommé adjudicateur de la Ligue.

Le festival annuel de la Ligue Récession

Un comité a été formé du président et du secrétaire, avec pouvoir de s'adjoindre un autre membre, à l'assemblée de lundi dernier, pour préparer le premier festival annuel de la Ligue de Hockey Récession, dont la date a été fixée au 26 mars prochain.

Ce comité se réunira très bientôt pour voir à l'organisation des différents comités qui assureront le succès de ce festival.

Un autre comité a été créé pour l'attribution de douze trophées à autant de joueurs à la fin de la saison. Ce comité est formé de six membres.

Enfin un troisième comité a été mis sur pied pour étudier la possibilité de diversifier les tâches entre tous les

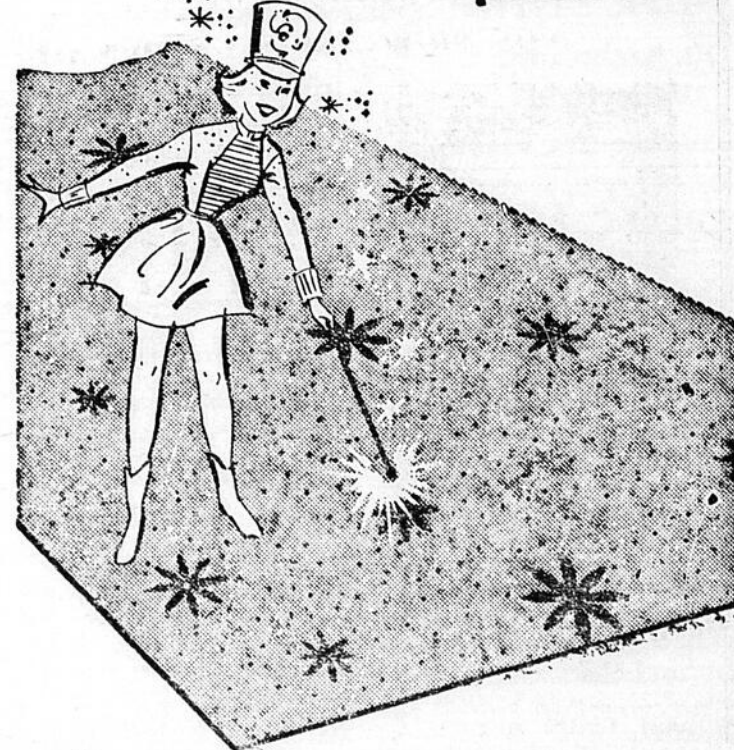
membres de la Ligue la saison prochaine. Ce comité formé du Dr Maurice Boyer, Camille Charette et Jean Paré fera rapport à la prochaine réunion du bureau de direction qui, par la suite, fera rap-

Festival du Collège Bourget

On se souviendra sans difficulté du Festival 61 à Rigaud en février dernier. Sous l'habile direction du même superviseur, les élèves du Collège Bourget préparent, une fois de plus, un spectacle sur glace. Il s'agit cette fois d'une adaptation des passages essentiels de l'oeuvre magistrale de Cervantes: "Don Quichotte de la Manche". Sans trahir l'esprit du livre, les figurants tremperont un peu plus dans la fantaisie, évoluant sous un éclairage et des décors uniques.

Au même programme, il y aura fantaisie sur glace, chants, danses folkloriques et gymnastique. L'ambiance collégiale, l'enthousiasme étudiant, un spectacle ravissant, bref rendez-vous samedi soir prochain, le 17 février, à 8.00 hre précises à l'aréna du Collège Bourget pour une soirée que vous n'oublierez pas.

Un nouveau couvre-plancher



LE FORECAST VINYLE à paillettes scintillantes!

Embellissez votre maison avec le nouveau couvre-plancher Forecast vinyle. Voyez notre vaste gamme de motifs dont plusieurs tout nouveaux à PAILLETES SCINTILLANTES.

Le couvre-plancher le plus facile à entretenir qui soit. N'exige jamais de frottage. Se nettoie d'un coup de chiffon humide. Venez choisir votre nouveau couvre-plancher aujourd'hui même!

en largeurs de 6' et 9' (un peu plus en largeur de 12')

LEVASSEUR FRERES

INSTALLATION - SERVICE



37, Nicholson

Valleyfield

FR. 3-4340

VITRERIE GENERALE

Vente et posage de VITRES

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

Première couche de peinture sur châssis

ESTIMATION GRATUITE

- Nos prix sont les plus bas

Devanture de magasins

- Miroirs
- Blocs de verre
- Vitres thermos



Vitrerie Larochele

13, rue St-Hyppolite Tél. FR. 3-3014
(Face à la Shawinigan) Quartier Nord, Valleyfield

Papotons...

(Suite de la page 7)

cain. A 8 heures, dimanche soir prochain!

Un poupon tout neuf!

Félicitations à M. et Mme REAL COURCHESNE (MARIETTE DUGAS) qui sont les heureux parents d'une fillette de 7 1/2 livres, née à l'Hôtel-Dieu de Salaberry-de-Valleyfield mardi le 13 février. L'enfant sera baptisée à l'église Notre-Dame de Bellefleur, sous les noms de MARIE - HUGUETTE - LISA. Prompt rétablissement à la maman et bienvenue à LISA sur cette terre.

D'autres vœux.

A M. MAURICE DELISLE, présentement hospitalisé à l'Hôtel-Dieu, M. et Mme MAURICE BERGER désirent offrir leurs vœux de prompt rétablissement.

En convalescence.

Les membres du Club Colombophile désirent souhaiter des vœux d'heureuse convalescence à Mme ARTHUR SAUVE, de retour à son domicile à la suite d'un séjour dans une institution de Montréal où elle a subi une intervention chirurgicale.

D'autres Fermières.

Mme HENRI DAOUST, de St-Stanislas, présidera mardi soir prochain, le 20 février, une très importante assemblée du Cercle des Fermières de cet endroit, qui débutera à 8 heures précises. Les membres de ce Cercle sont invitées à se rendre au sous-sol de l'église paroissiale. Plusieurs items sont à l'ordre du jour.

France.

Meloche, Perron & Montgomery

AVOCATS

Tél. FR. 3-1414

70, Nicholson, Valleyfield

LEBLANC, Albert,
b.a., ll.i

BARRETTE, Raphael,
b.a., ll.i

BRASSARD, Pierre,
b.a., ll.i

— AVOCATS —

Etude légale Leblanc, Barrette & Brassard

50, Jacques-Cartier Valleyfield Tél. FR. 3-4404

NOUS COUPONS LES

CLEFS pour toutes serrures pendant que vous attendez

Cordonnerie L. CLEMENT

48a, Ste-Cécile, FR. 3-3075, Valleyfield

COQUERELLES et RATS

Faites désinfecter vos maisons et établissements publics.

Poison à rats très efficace.

L. - P. BRISSON

Chemin Larocque Valleyfield Tél: FR. 3-5515



NOUVEAU CERCLE A STE-MARTINE:— Dimanche dernier, à l'Ecole du Sacré-Coeur de Ste-Martine, avait lieu la fondation d'un nouveau cercle de Filles d'Isabelle et il y eut à la même occasion une initiation de quelque 55 nouveaux membres. Mme MARCEL LEDUC de Ste-Martine a été élue régente du cercle local. Sur la photo du haut, l'exécutif de Ste-Martine, et sur la photo du bas, les initiées et ceux qui procédèrent à la fondation du Cercle de Ste-Martine, dont Mme LAURIANNA MARCIL, de Valleyfield. (Photos Peter Rozon)



P.-Osée Leduc Enrg.

ASSURANCES GENERALES VIE, FEU, VOL,

AUTOMOBILE, SECURITE Service prompt et discret 26, St-Laurent. Tél. FR. 3-1801 Bur.: 51 Nicholson. FR. 3-1801

VALLEYFIELD

Roger Morin

B.A.-L.L.L.

Avocat

38, Ste-Cécile

FR. 3-7144 Valleyfield

Filoutage dans un restaurant

C'est dans la nuit du 9 au 10 février, qu'un ou des individus pénétrèrent dans le restaurant du sous-sol de l'église du Saint-Esprit pour s'emparer d'un lot de cigarettes ayant une valeur d'environ \$35.

Les jeunes Claude Lafontaine et Gilles Leduc avaient quitté les lieux vers 12h.15 a.m., et avaient mis sous verrou toutes les issues. M. Lafontaine retourna pour une vérification et entendit du bruit en haut dans l'église, sans toutefois y porter une grande importance, puisqu'il omit d'aviser de ce fait, M. Marc Leduc, responsable des Loisirs à ce local.

Ce n'est que le lendemain matin, vers 9 heures, que M. Chatigny, préposé à la salle, trouva étrange que la porte extérieure soit ouverte. Il constata un vol en pénétrant dans le restaurant. Il avisa le responsable de la salle ainsi que la police municipale.

Les représentants de l'ordre notèrent, d'après leurs constatations, qu'un ou des individus seraient restés dans l'église et auraient pénétré au sous-sol par la porte intérieure y conduisant.

La porte du côté nord a été forcée, ainsi que celle du côté du presbytère. La porte du restaurant a été forcée avec un instrument quelconque. La police poursuit actuellement son enquête.

"L'homme bien mis s'habille" chez

HENRI

11a CHAUSSEE VALLEYFIELD

Avez-vous des COQUERELLES

Débarassez-vous en le plus tôt possible en utilisant notre moyen de destruction.

Nous assurons la destruction de toute vermine en quelques heures. Satisfaction garantie. Adressez-vous à

M. Jos. Phoenix

46, rue Ellice

Valleyfield Tél. FR. 3-5281



VENTE ET REPARATION DE MOTEURS ELECTRIQUES

J. H. SAUVE & FILS

238, ST-LAURENT VALLEYFIELD

SULLIVAN et SULLIVAN

ARPENTEURS - GEOMETRES

523, BOULEVARD-DU-HAVRE (Co'n St-Charles)

FR. 3-5021

VALLEYFIELD

Examen de la vue

ERIC LEDUC

DOCTEUR EN OPTOMETRIE BACHELIER DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

44, avenue Grande-Ile Tél. FR. 3-3200 VALLEYFIELD

Tous les jours sauf lundi

Edifice IGA rue Ellice

CO. 8-3900

BEAUHARNOIS

Lundi seulement

SAVIEZ-VOUS QUE ...

M. MARCEL LALONDE

est le nouveau propriétaire du NOUVEAU Restaurant du Nord

QUE ...

Vous pouvez déjeuner à compter de 6.30 a.m.;

Vous pouvez dîner dans une atmosphère agréable.

Nos prix sont toujours populaires.

Vous pouvez profiter des spéciaux du jour en tout temps de l'année.



Si vous êtes en chambre, vous pouvez prendre vos repas à la semaine au Restaurant du Nord.

Nous avons une magnifique salle à diner pour un groupe de 25 personnes.

Visitez notre BAR-SALON au sous-sol

Une visite dès aujourd'hui vous prouvera qu'au RESTAURANT DU NORD

tout est nouveau, tout est beau, tout est bon!

—Nos poulets Bar-B-Q toujours de choix, 2 1/2 à 3 livres—

LIVRAISON A DOMICILE — FR. 3-5222

Restaurant du Nord

52 rue St-Laurent FR. 3-5222 Valleyfield

ET POURQUOI HURLER?

Les journaux de la métropole canadienne annonçaient, la semaine dernière, la 30e campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises.

Le président général de cette campagne annonçait un objectif de \$1,954,000.

Cependant, il était bien dit en toutes lettres que "M. Roger DeSerres, président, a tenu à souligner qu'il s'agit là d'un objectif minimum et que la Fédération mettra tout en oeuvre pour recueillir \$2,085,000. pour répondre adéquatement aux 33 oeuvres subventionnées" dont les demandes d'assistance sont de plus en plus nombreuses.

"CARITAS", du diocèse de Valleyfield entrevoit sa prochaine campagne de souscription '62 à la même date que Montréal. Evidemment, l'objectif ne sera pas aussi exorbitant que cette ville aînée.

Il s'en trouvera cependant pour crier "au meurtre" ou "horreur" lorsque le montant de notre propre objectif sera dévoilé.

La campagne 1961 avait comme objectif: \$127,000. La récolte finale a été encaissée au montant de \$84,220. De plus en plus, les demandes augmentent, tant à cause de l'accroissement de la population (fait normal) et la hausse du coût de la vie (fait convaincant).

Le Conseil du Bien-Etre local voit à accommoder les besoins d'une dizaine d'oeuvres. Si l'on s'en tenait à la stricte mention "moyenne", proportionnelle aux besoins des oeuvres de Montréal, on aboutirait à la conclusion suivante: que l'objectif de la campagne Caritas-Valleyfield soit fixé à \$631,818.10! Et la révolution éclaterait dans notre bon diocèse! Les nécessités de chacune des 33 oeuvres de Montréal s'élèvent à \$63,181.81 (et c'est pour 1 seulement!) On n'a qu'à multiplier par 10 (nos 10 oeuvres qui dépendent de Caritas) et c'est là que l'on trouve le résultat fantastique!

On peut aisément se prêter à des petits jeux de la sorte, bien fantaisistes. S'ils étaient réels, il y aurait de quoi hurler, bien sûr, mais qu'on se contente donc d'accepter l'objectif beaucoup plus minime qui sera fixé par les vues raisonnables du Conseil du Bien-Etre de Salaberry-de-Valleyfield.

25 tirages pour \$1800. le 2 mars

L'organisation "Jouez les Couleurs" semble s'acheminer vers un succès frappant, selon M. Charles S. Jones, président de cette organisation pour le Club Rotary de Salaberry de Valleyfield. Ce dernier nous apprenait, cette semaine, que la vente à date dépassait les 3500 livrets.

M. Jones déclara que "la vente des livrets de "Jouez les Couleurs" est plus forte qu'à pareille date en 1961. Avec le travail soutenu de tous les vendeurs et la belle compréhension de toute la communauté, nous atteindrons notre objectif et le Rotary pourra continuer de rendre de précieux services à plusieurs organismes et à certaines personnes dans le besoin."

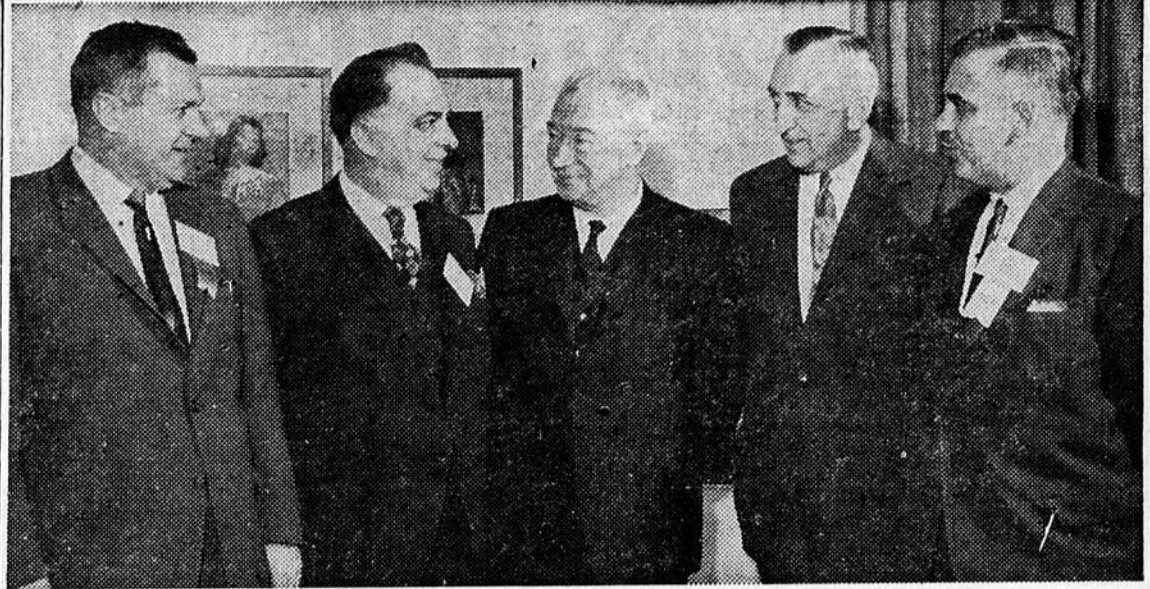
Tous les tirages de "Jouez les Couleurs" se feront le même soir, soit vendredi, le

2 mars prochain, commençant à 9.30 heures précises. L'endroit: 249 rue Victoria, édifice Venise. Grâce aux responsables du poste de radio CF-LV, les tirages se feront sur les ondes de ce nouveau moyen de communication dans notre région. C'est le Premier Magistrat de la Cité de Salaberry de Valleyfield, M. Robert Cauchon, qui sera invité à présider ce tirage. Il sera accompagné de M. l'échevin Albert Marciel, des officiels du Club Rotary local et autres.

Un total de \$1800. sera tiré au sort au cours de cette soirée. Le premier tirage favorisera 16 personnes qui recevront des prix individuels de \$25.00, des bons de marchandise. Le deuxième tirage sera pour huit prix de \$50.00 chacun, des Obligations d'Épargne du Canada. Le troisième tirage, une Obligation d'Épargne du Canada de \$1000. fera certainement plaisir à la personne ainsi favorisée par le sort.

Le livret de "Jouez les Couleurs" se vend \$1.00. Chaque détenteur prend part à tous les tirages. En plus de prendre part aux 25 tirages, l'acheteur rend service à la communauté puisque tous les profits de cette organisation permettront au Rotary de rencontrer ses obligations actuelles, soit à la suite d'un don de \$10,000. au Séminaire, une promesse de \$25,000. pour l'érection d'un pavillon à la plage municipale dès le printemps 1962, un don de \$2500. à l'église anglicane St-Marc, détruite par le feu en décembre dernier, et autres oeuvres de bienfaisance dans notre milieu.

On peut se procurer des livrets en s'adressant aux quelque 70 membres du Club Rotary de notre ville.



AU CONGRES DES VENTES DE LA BRASSERIE DOW:— MM. EUDORE PILON et GASPARD CREPIN, à gauche, les deux principaux représentants de la distribution des produits de la Brasserie Dow à Valleyfield, sont photographiés au cours d'une conversation avec le président du Conseil d'administration, l'Hon. WILFRID GAGNON, lors de

leur congrès des ventes qui se tenait à Montréal récemment. Les autres membres du groupe sont, à l'extrême droite, M. YVON DAVID, gérant des ventes dans le district de l'ouest de la Brasserie Dow, et à ses côtés M. JACQUES LAMARRE, distributeur de la compagnie à Vaudreuil.

Une tragique ballade aquatique

Une ballade sur le Lac St-Louis en automobile a tourné au tragique dimanche après-midi, alors que la Vauxhall dans laquelle quatre personnes avaient pris place, s'est enfoncée sous les ondes d'un fort courant, à Maple Grove.

Vers 4h. p.m., la voiture, propriété de M. Réginald Perry, conduite à ce moment par son fils, M. Doulas Perry, 21, de Lachine, aurait parcouru une assez grande distance sur le lac avant de s'enfoncer doucement dans l'eau entraînée par un courant rapide. Le conducteur, réalisant la situation, ordonna aux occupantes de se jeter à l'extérieur du véhicule. Deux d'entre elles ne savaient pas nager.

Douglas Perry réussit, après des efforts extraordinaires, à ramener Jane Aulis, 14 ans, près de la glace, ainsi que Pauline Picard, 19 ans, toutes deux domiciliées à Ville Jacques-Cartier.

Malheureusement, à 25 pieds de l'auto, la petite Linda Aulis, âgée de 12 ans, coula à pic et ne put être rescapée. Des recherches ont été entreprises pour localiser la victime, mais sans aucun résultat à date.

Au moment où le conducteur de la voiture réussit à sauver deux occupantes, des patineurs accoururent à leur rescousse. Messieurs Mathias Rioux, de Montréal et Jean-Paul Jeanneau, de Montréal tendirent une échelle pour ramener les victimes d'un bain forcé. M. Jeanneau se couchant sur la glace, retint

la manche de son paletot et le chauffeur Perry, à l'aide de l'autre extrémité, Y agrippa Pauline Picard. Cette dernière reçut la respiration artificielle durant une vingtaine de minutes sur la glace, par M. Rioux. Elle fut ensuite reconduite chez M. Matte Kansinoga, qui habite près de là, où le Dr. Dubuc de Beauharnois lui prodigua les premiers soins. Les deux autres furent conduits au garage Shell Perreault, de Maple Grove.

Une ambulance de J. R. Reid de Beauharnois conduisit les trois rescapés de cette aventure à l'Hôtel-Dieu de Salaberry-de-Valleyfield où leur état est satisfaisant.

La Sûreté Provinciale, qui fut chargée de l'enquête, rapportait que les occupants du véhicule avaient une distance d'environ 500 pieds à parcourir avant d'atteindre la glace. Le fait que le véhicule ait submergé quelques instants avant de couler, a permis aux jeunes d'en sortir et d'avoir la vie sauve.

Lundi matin, l'auto fut retirée des eaux du fleuve St-Laurent.



Annoncez dans
La Gazette

Règlement final d'une série de vols locaux

Grâce à une information communiquée à la Sûreté Provinciale, cette dernière put mettre sous arrêt trois individus qui avaient pénétré par effraction dans des résidences d'été afin de dévaliser la propriété d'autrui.

Ces vols ont été confirmés par les propriétaires de six chalets, ayant été effectués à la fin du mois de janvier.

Le 9 février dernier, comparaissaient devant le Juge Maurice Fortin, trois prévenus: Raymond Latreille, Claude Loiseau et Claude Cadoret, tous de Salaberry de Valleyfield, répondant à plusieurs chefs d'accusation.

Le dénommé Latreille écopa d'une condamnation de 5 mois, concourant avec sept chefs d'accusation. Celui-ci aurait été également accusé d'un vol par effraction à l'épicerie Oscar St-Onge du Boulevard Langlois. Quant à Claude Loiseau, une sentence de trois mois lui fut décernée, après avoir répondu à sept chefs d'accusation. Claude Cadoret reçut le temps fait en cellule, soit deux jours, ainsi que l'ordre de produire un cautionnement personnel de \$100. pour garder la paix pendant un an, ou à défaut, de souscrire, un mois d'inter-nement.

Soignons notre langage

La campagne du bon langage se poursuit dans le diocèse. On semble faire un effort louable un peu partout pour remonter le courant. Nos institutions donnent une orientation dans ce sens à leurs élèves, différentes associations travaillent aussi ce point.

N'oublions pas toutefois que la société est composée d'individus avant d'être formée en groupements quelconques et que chaque groupement vaut ce que valent ceux qui le composent.

C'est pourquoi si nous voulons réellement que progresse notre langage, il faut que chacun en fasse sa résolution irrévocable et non pas seulement pour un jour, pour un mois, mais de façon continue.

C'est le seul gage du succès. Du courage donc! et à l'oeuvre!

R. S. M.

POUR ou CONTRE

M. Marcel Chaput, président du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, sera à Valleyfield jeudi soir prochain, le 22 février, à l'école St-Eugène, lors d'un souper-causerie qui sera suivi d'un forum.

Le président du R.I.N. prononcera alors une conférence qui portera sûrement sur le séparatisme. Présentement M. Chaput prend les manchettes des nouvelles, et la plupart des gens s'entendent pour affirmer que cette conférence sera des plus intéressantes et saura captiver tous les convives. On s'attend à ce que M. Chaput fasse d'importantes déclarations, puisque dernièrement les grands quotidiens lui ont prêté l'intention qu'il visait la fondation d'un parti politique, chose que lui-même a nié catégoriquement. Il voudra certainement s'expliquer dans sa causerie de jeudi soir prochain.

M. Jean-Guy Gaudreau, président du dîner-causerie, a annoncé que M. Marcel Roy, président du Jeune Commerce, M. Louis-P. Derome, ingénieur, et M. Jean-Pierre Wallot, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, agiront comme membres sur le panel.

Albert Lemieux AVOCAT

Téléphone: RÉS FR. 3-8144
et FR. 3-7909

ALBERT LEMIEUX, LL.C.R.

Bureau: 32, Ste-Cécile
Valleyfield Tél.: FR. 3-1432

F. BORGIA CADIEUX TAILLEUR

30 ans d'expérience

Habits pour mariage à louer
9, JACQUES-CARTIER
Valleyfield

Cossette et Cossette AVOCATS

Tél. FR. 3-7234

168, rue Champlain,
Valleyfield

ON APPROCHE DU MILLION!

**\$965,000
ont été
souscrits**

**Dons de plusieurs
industries prévus
d'ici peu**

Le dernier compte rendu émis par le Secretariat du Fonds de Construction du Séminaire de Valleyfield montre que le total des souscriptions reçues s'élève à \$965,840. en date du 14 février 1962. C'est donc dire que la grande campagne de souscription en faveur du Séminaire Diocésain se continue avec succès et que l'on devrait atteindre dans un avenir rapproché la marque d'un million de dollars.

C'est d'ailleurs l'espoir qu'entretiennent les responsables de cette grande campagne, lesquels espèrent obtenir le million d'ici la fin du mois.

Comme le faisait remarquer M. Léo-Georges Perron, c.s.s., Président Général du Fonds de Construction, l'on s'attend de recevoir les souscriptions de plusieurs industries d'ici peu, alors que la majorité des Conseils d'Administration ou Bureaux de Direction de ces industries ont tenu, ces dernières semaines, leur réunion annuelle où, se discute généralement le budget concernant les souscriptions aux différentes oeuvres de charité ou autres mouvements. Actuellement, environ le tiers seulement de toutes les Industries situées dans le diocèse ont fait parvenir leur don. Il y a donc lieu de croire qu'avec les souscriptions, que l'on s'attend de recevoir des autres Industries, la marque d'un million de dollars sera dépassée de beaucoup, assurant ainsi le succès de la campagne de souscription.

Si l'on considère aussi que dans la plupart des sections, il reste encore un grand nombre de rapports à venir, les chiffres relevés dans le dernier compte rendu sont un signe prometteur de succès, succès tant espéré par les Autorités du Séminaire pour continuer leur oeuvre d'éducation des jeunes gens du diocèse.

Remise de certificats

S. Honneur le maire ROBERT CAUCHON a présidé ce matin à la remise de plus de cent certificats à autant de personnes de notre ville qui ont suivi le deuxième cours de survie en défense civile présenté par l'armée canadienne. Le responsable de ces cours qui eurent lieu au manège militaire de l'Avenue Grande Ile était le capitaine Gilles Demers. Après avoir passé le groupe en revue et avoir reçu le salut d'honneur, Son Honneur le maire félicita tous ceux qui avaient suivi ce deuxième cours et souligna tous les avantages que pouvait en retirer une ville comme la nôtre.



ON N'OUBLIE PAS NOS VIEILLARDS!— Mercredi soir dernier, avait lieu à l'Hospice St-Vincent de Paul, une soirée de plaisir organisée par les Dames de Charité de notre cité, pilotées par leur dévouée présidente, Mme DORLAN HANNAH. Cette soirée avait pour but de récréer les vieillards, hommes et femmes et de leur transmettre un peu de gaieté. Voici quel-

ques photos saisies au cours de cette soirée inoubliable dans le coeur de nos vieillards. Sur cette du haut, une vue d'ensemble; dans celle du bas, à gauche et à droite, l'on joue, soit au bingo ou aux cartes. Les Dames de Charité ont fait du très beau travail et elles méritent qu'elles soient toujours secondées dans leurs oeuvres bienfaisantes. (Photos Peter Rozon)

Popularité croissante des concours d'amateurs du Cercle St-Eugène

Plus de 500 personnes assistent à la présentation de dimanche dernier.

Un autre retentissant succès s'est ajouté dimanche dernier à la série de présentations de concours d'amateurs du Cercle des Loisirs St-Eugène. Plus de 500 personnes ont assisté cette fois au programme, et un nombre record de concurrents ont recueilli les applaudissements nourris de l'assistance.

M. J. Gérard Bélanger, commandore du Club Nautique de Valleyfield, a porté la parole à cette occasion et, après avoir félicité le Cercle de son initiative pour la saison froide, il a invité tous les jeunes à suivre en grand nombre les cours de natation offerts par le Club Nautique, le centre par excellence des loisirs d'été.

Les responsables des programmes désirent remercier sincèrement la bijouterie Brodeur qui a présenté la montre Gladstone pour le concours de dimanche dernier, et qui sera présenté bientôt au gagnant ou à la gagnante.

La semaine prochaine, la Bijouterie Hébert présentera la montre, à l'occasion du programme qui aura lieu dimanche à l'école du Sacré-Coeur, rue St-Laurent, à Valleyfield.

Déjà les billets sont en vente pour le grand festival des amateurs qui aura lieu dimanche, le 1 avril, à 8 heures p.m., à l'auditorium du Séminaire de Valleyfield. A cette

occasion plusieurs artistes de renom feront une apparition sur la scène, dont les fameux Lionel et Pierre.

La Duchesse qui aura vendu le plus grand nombre de billets pour ce festival sera couronnée reine. Elle sera habillée par le magasin de Mlle Jeanne Lalonde, en collaboration avec le restaurant Médard Bélanger.

Notes sociales

Récemment Mme Louis Latour a passé quelques jours à Montréal, l'invitée de M. et Mme Alphonse Asselin. A cette occasion, Mme Latour assista à la représentation des Ice Follies, au Forum de Montréal.

Naissance

COUTON — A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 5 février à M. et Mme Lionel Couton, née Françoise Laroche est née une fille baptisée le 10 février en l'église Notre-Dame de Belle-rive sous les noms de Marie, Louise, Micheline. Parrain et marraine: M. et Mme Claude Champagne, de Toronto, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Lucie Deschamps, cousine du nouveau-né.

A Warwick, la fin de semaine, Lionel Richer, Maurice Muir recevaient un groupe de parents et d'amis

Grande assemblée du centre commercial "Quartier Centre"

Mardi prochain, à 6 heures 30, au Club Rotary. —

Mardi, le 20 février, à 6.30 heures, au Club Salaberry, 217, rue Victoria, se tiendra la deuxième assemblée générale de l'Association du Centre Commercial "Quartier Centre".

On sait que cette association, qui groupe plus de 70 membres commerçants et professionnels du quartier centre de notre ville, fut responsable de la splendide illumination des rues Victoria, Ste-Cécile, Nicholson et Du Marché pour la période des fêtes. De plus, on se rappellera qu'en cette occasion, les membres de l'association ont offert à leurs clients un magnifique prix, soit une Chevy II, qui fut tiré au hasard et gagné par M. Gerry Cadieux, de Valleyfield.

La réunion de mardi prochain a été convoquée par le comité de direction que dirige le président Lucien Leduc à la suite d'une décision prise lors d'une assemblée des directeurs tenue la semaine dernière. Au programme de l'assemblée, il y a compte rendu de la dernière promotion publicitaire et discussion de projets nouveaux pour 1962.

Trois invités adresseront la parole durant la réunion. Ce sont MM. Georges Labelle, du Bureau de Crédit de Valleyfield, Jacques Lalonde, du magasin Armand Boudrias de la Plaza St-Hubert, et Jean-Paul Leduc, de la maison Dupuis & Frères, du "Quartier Français" de Montréal.

Nul doute que cette grande assemblée, où l'on s'attend à la présence de tous les membres, sera très intéressante, et qu'il en sortira des projets ou promotions de vente, dont pourront profiter l'immense clientèle des membres et tout le public acheteur en général. Nous souhaitons à ces hommes et femmes d'affaires du "Quartier Centre" tout le succès possible, succès qui ne peut que profiter à tous, et ainsi contribuer au progrès de notre belle cité.

de Valleyfield. Etaient présents: MM. et Mmes Siméon Ménard, Lionel Richel, Maurice Bonhomme, Roland Godin, Jacques Goyette et Etienne Desroches ainsi que Milles Irène et Denise Ménard.

Meilleurs voeux de bonne fête à Mme Henri Cherrier de Belle-rive qui célèbre le 17 février son anniversaire de naissance. De la part d'une amie du Cercle Missionnaire.

Bonne fête aux jumelles Josée et Josette Lapierre du Nitro qui auront 10 ans le 16 février. De la part de leur grand-mère.

**Annoncez dans
la Gazette**

Délimitation des quartiers au scolaire

La division territoriale de la Commission Scolaire de la Cité de Salaberry de Valleyfield en cinq (5) quartiers pour les prochaines élections du mois de juin 1962 est aujourd'hui un fait accompli. En effet, la délimitation des quartiers de cette corporation scolaire est en vigueur depuis le 27 janvier.

Cette question a été ratifiée à toute fin que de droit à l'assemblée régulière de la Commission Scolaire, tenue mardi soir dernier, sous la présidence de M. Antonin Cailhier. Les commissaires feront publier les plans de cette division territoriale dans la prochaine livraison de La Gazette.

Le terme d'office des commissaires Antonin Cailhier et Paul Osée Leduc se terminera par une élection, si nécessaire le 11 juin 1962. M. Cailhier représente, à la Commission Scolaire, une bonne partie du quartier Salaberry tel que désigné ainsi au municipal. Il faut ajouter à ce territoire cette partie qui conduit jusqu'à la rue Cossette. Le territoire actuellement desservi par M. Paul Osée Leduc représente toute la paroisse du Sacré-Coeur et de St-Eugène. Le plan détaillé qui sera publié la semaine prochaine donnera donc les éclaircissements voulus aux contribu-

bles de notre Cité. **Agrandissement**

Les commissaires ont accepté les esquisses préliminaires en vue de l'agrandissement de l'Ecole Ste-Cécile pour augmenter le nombre de classes à 30, comparative-ment à 18 à l'heure actuelle.

Les taxes scolaires

A cette même réunion de mardi soir, les commissaires ont adopté une résolution qui permet le paiement des taxes jusqu'au 28 février prochain tout en profitant de l'escompte de 5%. Ce délai avait tout d'abord été fixé au 15 février. Les autorités scolaires soulignent que les contribuables qui ont fait parvenir leurs chèques au cours des dernières semaines recevront leur reçu le plus tôt possible. Ils n'ont pas non plus à s'alarmer si les chèques n'ont pas encore été encaissés. Ce qui importe, c'est la date de la réception du chèque.

Les commissaires ont autorisé M. Armand Major, professeur, à organiser un corps de cadet à l'Ecole Secondaire Edgar Hébert.

M. le commissaire René Major a été délégué pour représenter la Commission Scolaire auprès du comité local de l'Assurance-Chômage. M. Antonin Cailhier, Me Raphael Barrette, secrétaire-trésorier, M. Jean Marc Hébert, direc-

teur-général, assisteront à la conférence canadienne de l'éducation à Montréal du 4 au 8 mars.

L'organisation du cours classique dans les écoles de la Commission Scolaire ne se fera pas avec le terme 1962-63. Plusieurs facteurs sérieux retarderont l'étude de ce projet à la prochaine année à cause du manque de personnel, de locaux, etc.

M. Jean Marc Hébert et M. Laurent Larose, orienteur, ont présenté un rapport élaboré sur chacun de leurs services.

Bénédiction-inauguration

La bénédiction solennelle de l'Ecole Edgar Hébert se fera le 5 mars. L'inauguration de cette école secondaire pour garçons aura lieu le 11 mars. Des manifestations spéciales se dérouleront à l'école au cours de cette semaine.

La commission scolaire a autorisé le paiement des frais de scolarité des élèves qui fréquentent des institutions indépendantes à l'extérieur de la ville inscrits au cours secondaire.

ON DEMANDE

Un logis de 5 pièces, dans Bellevere; S'adresser à Mme O. Quesnel, FR. 3-6955, Valleyfield. (8-15-22C)

A vendre

Fournaise Coleman, baril, poêle à gaz avec fourneau, bicyclettes. S'adresser par téléphone à FR.3-6433, Valleyfield. (XNO)

2 lits avec matelas en très bonne condition et bas prix. S'adresser à FR. 3-4573. (XNO)

Deux chaudières pour tra-yeuses mécaniques Surge. Gérald Dumont, téléphone 3208, Malone, N.Y. (XNO)

Une Volkswagen 1961. S'adresser à FR. 3-6452, Valleyfield. (XNO)

De très beaux oreillers de plumes blanches. S'adresser Tél: FR. 3-2182, Valleyfield. (XNO)

Machine à laver de marque "Dominion", en très bon ordre et à prix d'aubaine; S'adresser à 141, Ellen, FR. 3-9458, Valleyfield. (XNO)

Oldsmobile 1956, sedan, quatre portes, radio, chauffé-ferette, automatique, très bonne condition, vitre électrique, etc. Une aubaine. S'adresser à Huntingdon Gleaner, CO. 4-5365, Huntingdon. (XNO)

Envoy '60, en bon ordre, tout équipé: radio, etc., cause de départ, s'adresser à 70 Jean-Talon, FR. 3-3846, Valleyfield. (8-15-P)

Une porte de garage basculante 9'x9' avec ressorts et accessoires. frigidaire. Deux armoires murales vitrées pour restaurant, l'une grandeur hauteur 5 pieds, largeur 6 pieds, l'autre hauteur 5 pieds, largeur 3 pieds. S'adresser Emile Hébert, 187, Victoria Tél: FR. 3-3694, Valleyfield. (1-8-15C)

Bungalow de 5 pièces, système de chauffage, grand terrain. Entrée 220. Eau chaude. Situé à 27 Simpson, Valleyfield. Signalez FR. 3-4551. (25-1-8-15-22-1-p)

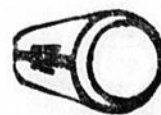
Une machine à coudre; reprise de finance. S'adresser Tél: FR. 3-5990, Valleyfield. (1-8-15-C)

Une porte de garage basculante 9'x9' avec ressorts et accessoires. Un bain sur patte très propre, grandeur 5 pieds. Deux armoires murales vitrées pour restaurant, l'une grandeur hauteur 5 pieds, largeur 6 pieds, l'autre hauteur 5 pieds, largeur 3 pieds. S'adresser Emile Hébert, 187, Victoria Tél: FR. 3-3694, Valleyfield. (1-8-15C)

J. H. SAUVE & FILS
moteurs électriques

CORSETIERE
Mme F. DANDURAND
Chez Françoise
97 du Marché,
FR. 3-5225 VALLEYFIELD

TUYAUX DE BETON



R. Brunet
Concrete Ltd.

FR. 3-8262 Valleyfield

Propriétés à vendre

Maison de 7 pièces; système de chauffage à air chaud; entrée 220; genre "split level"; S'adresser à 6, rue Caron, Valleyfield. (XNO)

Maison de deux logis de 6 pièces chacun; située à 112, Ste-Cécile; s'adresser après 5 heures, à 112, Ste-Cécile, FR. 3-1720, Valleyfield. (XNO)

Propriété de 2 logis de 5 appartements, finie en brique. Système à eau chaude dans le bas. Située à 336, rue Montcalm. S'adresser à 336-a Montcalm, FR. 3-0636, Valleyfield, le jour seulement. (1-8-15P)

Magasin, 32 Bridge St., Ormstown. S'adresser: R. Forget, Tél: 829-2254, Ormstown. (1-8-15C)

Une maison de deux logements, située à 64, rue McLaren, avec garage. Entrée 220 et chambre de bain. S'adresser Tél: FR. 3-1528. (XNO)

Une maison seule, située dans la Paroisse Pie X, près de l'Ecole Montpetit; terrain 60 x 100, cave 8 pieds, chambre de bain moderne, armoire de cuisine moderne. A vendre pour cause de commerce. Prix: \$6,500. S'adresser Restaurant Gagné, 45, du Marché, tél: FR. 3-0026. (XNO)

Maison deux logis à vendre à 110-112 des Erables, à Valleyfield. 5 appartements chacun. Terrain de 8,150 p.c. Site résidentiel. 50 x 163. Fini moderne. Prix: \$15,000. Comptant: \$4,000. Balance à discuter. Appeler Jos Blais, FR. 3-8073, Valleyfield. (8-15-22C)

Une maison de deux logements, à Valleyfield. S'adresser à M. Urbain Sauvé, 362, Chemin Larocque, Tél: FR. 3-1207, Valleyfield. (15-22-1-C)

Deux maisons de quatre logements chacune, situés à Valleyfield. S'adresser à M. Urbain Sauvé, 362, Chemin Larocque, Tél: FR. 3-1207, Valleyfield. (15-22-1C)

Quatre magnifiques bungalows dont 3 situés à Valleyfield et un à St-Timothée. S'adresser à M. Urbain Sauvé, 362, Chemin Larocque, Tél: FR. 3-1207, Valleyfield. (15-22-1-C)

Terrains à vendre

Terrains situés coins Bissonnette-Aubin et Cossette-St-Raphael et Bissonnette du Zouave. S'adresser à M. Lucien Bougie, FR. 3-6596 ou FR. 3-6510, Valleyfield. (XNO)

Très beaux terrains à vendre, situés dans la Grande Ile à proximité de la ville. Aussi un poêle combiné à l'huile, gaz propane et charbon. S'adresser à Tél: FR. 3-3582, Valleyfield (XNO)

Plusieurs beaux terrains situés dans la Paroisse St-Pie X, grandeur 60 x 100. \$20.00 comptant, 5 ans pour payer sans interet. S'adresser à Jean Guy Philie, tél. FR. 3-3222; ou à M. Louis Lalonde, tél: FR. 3-0737, Valleyfield. (XNO)

Trois terrains, 60x90, situés dans la paroisse St-Pie X. S'adresser Tél: FR. 3-8429, Tél: FR. 3-4444, Valleyfield. (XNO)

Meubles neufs et usagés
Nous achetons et vendons tout pour la maison. S'adresser à 253, Jacques-Cartier, FR. 3-6766 ou FR. 3-7487, Valleyfield. (XNO)

PREMIER GALA



EN VEDETTE
Jacques Desrosiers



Chanteur-Imitateur

VENDREDI
23 FEVRIER
9.00 p. m.

"Chez EDDIE"
de L'HOTEL
LABERGE
ST-TIMOTHEE

PRIX DE
PRESENCE
FORMIDABLE

Un grand spectacle

— Réservez vos billets maintenant —

\$1.50

AU POSTE CFLV OU
"CHEZ EDDIE"
à l'Hôtel Laberge

CHAQUE
PERSONNE

(tière consommation gratuite)

DU PLAISIR
pour TOUS

A louer

Logement de 6 appartements sur la rue Ste-Cécile; planchers recouverts en tuiles de caoutchouc; libre pour le 1er mars. S'adresser à 112, rue Ste-Cécile pour tout renseignement, Tél: FR. 3-1720, Valleyfield. (XNO)

Logis moderne de 5 pièces, dans un haut; \$60. par mois; s'adresser à 33, rue Marcel, Salaberry-de-Valleyfield. (XNO)

Un logis moderne de quatre appartements dans un bas, libre le situé à 82, rue McLaren, Valleyfield. S'adresser à 318, rue Danis, Valleyfield, Qué. (XNO)

Appartements très propres, bien meublés, chauffés, avec réservoir à eau chaude. S'adresser à 119, St-Thomas, Tél: FR. 3-3052, Valleyfield. (15-22-C)

Un logis de 4 appartements comprenant 2 chambres à coucher, salon, cuisine, réservoir à eau chaude, entrée 220, chambre de bain. Libre. S'adresser à 10, rue Ogilvie, Tél: FR. 3-3743, Bellerive. (XNO)

Logement de six appartements, dans un haut, libre premier mai, entrée 220, réservoir à eau chaude, près de Montréal Cottons, à 34, avenue Grand-Ile. \$45.00 par mois. S'adresser à FR. 3-2936, Valleyfield. (XNO)

Logis neuf, 199a, rue Fabre, quatre appartements plus chambre de bain avec douche, eau chaude, 220, planchers bois franc, libre premier avril. S'adresser à 199, rue Fabre, FR. 3-3278, Valleyfield. (XNO)

Logis de 4 appartements, entrée 220, eau chaude. Occupation immédiate. S'adresser à M. Emile Latour, 123 St-Philippe, Valleyfield. (15-22-1-C)

Un logis, situé rue Penon, entrée 220, eau chaude. S'adresser à 60, rue St-Charles, Tél: FR. 3-2592, Valleyfield. (15-22-1-8-C)

A LOUER

Logement de 4 appartements dans un bas. Eau chaude et 220 situé à 25 rue Thibault. Libre le 1er mars. S'adresser à FR. 3-4573. (XNO)

Logement de 4 appartements dans un haut. 220 et eau chaude. Situé à 117 Viau. Libre le 1er mai. S'adresser à FR. 3-7194. (8-15-22P)

Logement chauffé de 3 appartements plus chambre de bain. Entrée 220. Libre le 1er mai. Signalez FR. 3-0482, 11 rue May, Valleyfield. (XNO)

Un logis de 5 appartements plus chambre de bain dans un haut, entrée 220, situé à 160 A, St-Lambert. S'adresser à 160, St-Lambert, Tél: FR. 3-8480, Valleyfield. (XNO)

Ferme Laitière près de Dewittville, P.Q., Maison en briques, toutes commodités et bons bâtiments de ferme. Libre le 1er avril. Ecrire à: La Gazette, casier 6300, Huntingdon, Qué. (8-15-22C)

Deux logements de 5 1/2 pièces, à 54-58, rue Crescent; 2 systèmes de chauffage indépendants; s'adresser à Gustave Filiatreault, FR. 3-2399, Valleyfield. (8-15-22-C)

Logis moderne de quatre pièces, à St. Timothée, chauffé, garage. Libre. S'adresser à FR. 3-5599, Valleyfield. (XNO)

Appartement de cinq (5) pièces, chauffé, eau chaude, prélat compris. Entrée 220. Libre. S'adresser à 227, rue Victoria, FR. 3-7366, Valleyfield. (XNO)

Un logis de trois appartements, plus chambre de bain, entrée 220 volts, eau chaude, situé à 242-A, St. Jean Baptiste. \$28.00 par mois. Libre le 1er mai. S'adresser à 240, St-Jean Baptiste. Tél. FR. 3-5075 ou FR. 3-2725. (XNO)

Logis moderne de 5 pièces dans un haut; à 26, rue Roland; libre le 1er mai; s'adresser à 453, Dufferin, FR. 3-3143, Valleyfield. (XNO)

BUTLER & PAULE REALTIES LIMITED

DE CHATEAUGUAY A VALLEYFIELD
833 Boul. de Léry
Ville de Léry

Châteauguay
OX. 2-6731

Pour tout genre de vente dans l'immeuble de Châteauguay à Valleyfield

Lots à vendre: trois lots résidentiels 50 x 96, rue des Zouaves. \$2000. chacun. Le soir: Mme Clandinan, FR. 3-2310. Bellerive: Bungalow très grand en brique et en pierre, cinq chambres, sous-sol fini avec lavoir; garage pour deux autos; système à l'eau chaude à l'huile; grand puits; lot paysagé. \$24,000. ou offre la plus près. Le soir: Mme Clandinan, FR. 3-2310.

A louer

Bureaux et entrepôt à louer situé à 147, rue Victoria. Téléphoner après six heures, FR. 3-1577. (XNO)

Logis trois appartements, plus chambre de bain, dans un bas, libre, à 36 St-Philippe. S'adresser à 316, Danis, FR. 3-3981, Valleyfield (XNO)

2 logements à louer, un de 4 appartements modernes dans un bas, à 320 Mignonne. Libre le 1er mai. L'autre de 5 appartements dans un haut, au 322-A, Mignonne. Occupation immédiate. Entrée 220 et eau chaude. Signalez FR.3-5897 Valleyfield. (XNO)

Logement moderne quatre appartements, chauffé, bien situé à 3-a, St-Jean-Baptiste. S'adresser à FR. 3-1291, Valleyfield. (XNO)

Un logis à louer; de 3 appartements avec eau chaude, entrée 220, chauffés à Valleyfield. S'adresser à 491, rue Victoria, Tél: FR. 3-8176, Valleyfield. (XNO)

Un logis de 3 pièces, à 30 rue Boyer, s'adresser à M. Rosario Laprade, même adresse, Tél: FR. 3-5085, Valleyfield. (XNO)

Logis de trois appartements plus chambre de bain, dans un bas, à 241, rue Danis, coin Ellen. S'adresser à 51, rue Crescent, FR. 3-3513 ou FR. 3-1677, Valleyfield. (XNO)

Deux logements modernes de quatre appartements, chauffés, situés à 301 et 301a, Boulevard-du-Hâvre. S'adresser à FR. 3-7654, Valleyfield. (XNO)

Une maison neuve moderne de 6 appartements, chauffée, dans un haut, située sur le Boulevard du Hâvre. S'adresser Tél: FR. 3-5535, Valleyfield. (XNO)

Appartement chauffé à louer, situé dans le centre de la ville. S'adresser à 2, rue du Marché, Valleyfield. (XNO)

Un très beau local, site commercial idéal dans le quartier Champlain; en face de la Salaison Valleyfield. S'adresser à 115, rue St-Laurent, Tél: FR. 3-7453, Valleyfield. (XNO)

Logis de 5 1/2 pièces dans un haut, dont trois en tuile. Libre le 1er mars. S'adresser à 70, rue Jean-Talon, FR. 3-5232, Valleyfield. (8-15-22C)

Logis de cinq appartements, comprenant trois chambres, salon, cuisine, chambre de bain, 220, eau chaude, adoucisseur d'eau, garage. Libre premier mai. S'adresser à 24-2è avenue, chemin de la Baie, FR. 3-3419, Valleyfield. (XNO)

A LOUER

Un logis de sept appartements à 6 East Park. Planchers de bois franc. Système chauffage central. Entrée 220. Libre le premier mai. S'adresser à FR. 3-4583, Valleyfield. (8-15-22P)

Un logis moderne de quatre appartements dans un bas, situé à 82, rue McLaren, Valleyfield. S'adresser à 318, rue Danis, Valleyfield, Qué. (XNO)

Commerce à vendre

Un commerce à Valleyfield, très bien située dans le centre de la ville. S'adresser à M. Urbain Sauvé, 362, Chemin Larocque, Tél: 3-1207, Valleyfield. (15-22-1-C)

Nous achetons

Si vous avez des maisons à vendre, nous sommes acheteurs. S'adresser à 362, Chemin Larocque, Tél: FR. 3-1207, Valleyfield. (15-22-1-C)

Camps à vendre

Un très beau camp meublé situé à la Pointe Dupuis, St-Anicet. Pour renseignements, Tél: CO. 4-2338. (XNO)

Camp d'été, meublé et équipé au complet. Situé bord du St-François, près de St-Anicet. Une aubaine. S'adresser à 39, rue du Lac, CO. 4-2491, Huntingdon. (XNO)

NOUVELLE ADRESSE:

DOUCET et MARLEAU

ASSURANCES GENERALES

maintenant à

19, rue du Marché

(édifice Plante & Clairmont)

FR. 3-1262

VALLEYFIELD

Spécialité: assurance cambriolage et assurance-bouilloire.

OFFRE D'EMPLOI

STENOS-DACTYLOS DEMANDEES AVEC EXPERIENCE POUR TRAVAIL DE SECRETAIRE.

Salaires: \$35.00 à \$52.00 par semaine suivant les qualifications et expérience. Fonds de pension et assurance maladie. Bonnes conditions de travail.

Qualifications: âge, 20 ans et plus. Au moins une 11e année, de préférence une 12e. Bonnes connaissances du français, habile au dactylo et prendre sténo, capable d'utiliser le dictaphone.

PERSONNE DEMANDEE AVEC EXPERIENCE POUR TRAVAIL DE COMPTABILITE.

Salaires: \$45.00 par semaine en montant, suivant les qualifications et l'expérience. Fonds de pension et assurance-santé. Bonnes conditions de travail.

Qualifications: âge, 20 ans ou plus, au moins une 11e année. Bonne connaissance et expérience de la comptabilité. Capable d'écrire au dactylo.

ECRIRE SEULEMENT A

CASIER POSTAL 425

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

JEUNE HOMME

demandé par une compagnie de finance locale

QUALIFICATIONS: 12ième année (avec diplôme), 21 à 28 ans. Marié ou célibataire. Doit posséder automobile.

Excellent salaire avec excellentes chances d'avancement.

Soumettre demande par écrit à

BENEFICIAL FINANCE OF CANADA

237-B, rue Victoria

Valleyfield, Qué.

Prix spéciaux pour couturières

FIL MERCERISE No 50 DE MARQUE COAT CHAIN, PREMIERE QUALITE, ROULEAU DE 800 VERGES

Trois rouleaux à la fois60c chacun
Six rouleaux à la fois55c chacun
Douze rouleaux à la fois50c chacun

Couleurs mélangées au choix: Blanc, noir gris, brun foncé.

Fil en bobines de 15,000 verges \$5.00 la bobine
Fermeture éclair, première qualité, couleurs: brun, noir gris, de 6 à 9 pouces, 10c chacune; 9 à 12 pouces 15c cha.
Coton jaune pour draps, largeur 36 à 100 pouces, 90c la livre.

Pour informations:

VALLEYFIELD IMPORTING

TEL. FR. 3-2205

Bureau: 23, Ste-Hélène
Valleyfield, Qué. Tél. FR. 3-3155

Louis Philippe Lauzon AVOCAT

RESIDENCE: 175, SALABERRY Tél.: FR. 3-9473

Pour vos problèmes de décoration
CONSULTEZ UN EXPERT

M. ARMAND MIRON

Diplômé de la puissance de la couleur

A. MIRON & FRERE INC.

103, Lasnièr Valleyfield FR. 3-8015

EXAMEN DE LA VUE

Dr LOUIS BROUILLETTE, O.D.

Dr ROGER CUIERRIER, O.D.

44, rue Ste-Cécile TOUS LES JOURS: 9h. à midi
FR. 3-5211 1.30 à 5 p.m.
Valleyfield TOUS LES SOIRS - à 7 heures
(excepté le samedi soir)

(Avec ou sans appointment)

Devenez l'homme compétent

Que tout contracteur recherche. Apprenez à peu de frais, l'opération de "bulldozers", gradeurs, pelles mécaniques, électriques et diesel, gros camions, ainsi que la maintenance. Nous enseignons aussi la soudure et la mécanique sur la machinerie même.

ECOLE D'OPERATEURS DE MACHINERIE
LOURDE

380 BOUL. DES LAURENTIDES PONT VIAU
MONTREAL 40, QUE.

Bureaux à louer

Un étage comprenant 8 pièces chauffées à louer en tout ou en partie; pour BUREAUX ou PLACE D'AFFAIRES, situé au coin Jacques-Cartier et Ste-Cécile, libre le 1er mai 1962. S'adresser à FR. 3-3785.

(XNO-c.)

Garage à Louer

Un garage à louer, grandeur 75' x 75', équipé d'une enlèveuse électrique, balanceur de roues "Sun Beam" et plusieurs autres accessoires. S'adresser:

MARCHE MARITIME

77, St-Laurent Valleyfield Tél. FR. 3-6182
(XNO)

A LOUER

Magasins - Bureaux

Site idéal, rue Victoria.
Chauffage. Electricité. Air-conditionné et climatisé.
Service de concierge si désiré.

Prix raisonnable.
Bail d'un an ou à long terme.

S'adresser à

VALLEYFIELD
Tél. FR. 3-7510 306, Blvd-du-Hâvre
(xno)

Loyer demandé

Cherchons loyer meublé, cinq chambres à coucher, cuisine, salon-boudoir, salle de bain avec douche, toutes commodités possibles comprenant électrophone, radio, télévision, etc. Sommes prêts à payer \$200. par mois. S'adresser à Normand Laberge, Poste CFLV, Frontenac 3-1370, Valleyfield. (XNO)

Femmes demandées

Faites jusqu'à \$26.00 par semaine par la couture à domicile à temps partiel. Ecrivez à Bunnys, C.P. 7010, Bureau de Poste Adelaide, Toronto, Ont. (3-10-7-C)

Lingerie générale

Spécial: Bottes de caoutchouc pour hommes et enfants, au prix coûtant, lignes discontinuées. Chemises d'hommes assorties, \$1.98. Jupes de laine pour dames, \$1.00 à \$3.98. Costumes de neige et manteaux d'enfants à prix réduits. S'adresser 303, Champlain, Valleyfield, Tél: FR. 3-2371. (XNO)

AVIS

AVIS est par les présentes donné que LA CORPORATION DE GAZ CARTIER - CARTIER GAS CORPORATION s'adressera à la Législature de la Province de Québec à sa présente session pour l'adoption d'une loi pour les fins suivantes:

a) L'autoriser à:

1.—Acquérir de gré à gré ou par expropriation, tous droits de passage, servitude et terrains nécessaires pour la construction de pipe-lines pour la transmission et la distribution du gaz naturel dans un territoire comprenant tous les comtés de la province de Québec situés au sud du fleuve St-Laurent jusqu'à la frontière des Etats-Unis et s'étendant vers l'est jusqu'aux comtés de Lévis et Dorchester inclusivement, et au nord du fleuve St-Laurent les comtés de Vaudreuil, Soulanges, L'Assomption, Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé, St-Maurice, Champlain, Laviolette, Portneuf et Québec y compris les cités et les villes constituées par loi spéciale ou par lettres patentes situées dans les limites géographiques des dits comtés, sauf quant à la distribution du gaz le territoire mentionné à l'article 6 des statuts de Québec 4-5 Elizabeth II, chapitre 157, tel que modifié par le chapitre 41 de 5-6 Elizabeth II;

2.—Acquérir, de gré à gré, tout système de distribution de gaz, avec toutes les franchises, droits de passage et servitudes s'y rattachant, et à exercer ces franchises, droits de passage et servitudes;

3.—Exercer dans les limites du territoire décrit ci-dessus les pouvoirs énoncés en ce qui concerne le gaz, dans les dispositions des articles 63 à 71 et 73 à 76 inclusivement de la Loi des compagnies de gaz et d'eau (Statuts refondus, 1941, chapitre 294);

4.—Obtenir de toute corporation municipale comprise dans le territoire ci-dessus, sur simple résolution, sans autre formalité, une franchise n'excédant pas vingt-cinq (25) ans et comportant le droit de vendre et distribuer le gaz par tuyau ou autrement et de placer les tuyaux et autres accessoires nécessaires dans les limites de leur territoire respectif.

b) Déclarer valides et légaux certains règlements, résolutions et contrats déjà passés par certaines corporations municipales dans ledit territoire.

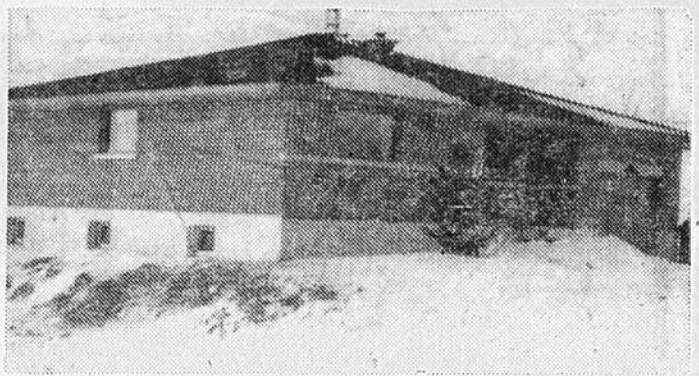
Et autres fins.
MONTREAL, P.Q.,
le 9 janvier 1962.

Le procureur de la requérante,
Pierre Dessaulles, C.R.

(1-8-15-22-P)

Tarif des annonces classées

Toutes les annonces classées sont payables à l'avance Cinq (5) sous le mot pour les premiers 15 mots, minimum par insertion 75 sous. Chaque mot additionnel, trois (3) sous le mot. Annonces classées répétées, sans aucun changement de copie: la moitié prix. 20% sera ajouté au coût de ces annonces non payées sept (7) jours après la parution du Journal.



BUNGALOW A VENDRE

Un bungalow neuf de 38' x 42'; 6 pièces; garage compris; cave finie. Vente: cause de départ. Toute offre raisonnable sera acceptée. Communiquez en téléphonant à FR. 3-2184 ou écrivez à Casier Postal 256, Salaberry-de-Valleyfield (XNO)

IMMEUBLES

Pour vos transactions

D'ACHATS
DE VENTES
DE LOCATION

pour

logis privés, maisons de rapports, terrains, commerces, etc.

Consultez en toute confiance

J.-G. BELANGER & CIE

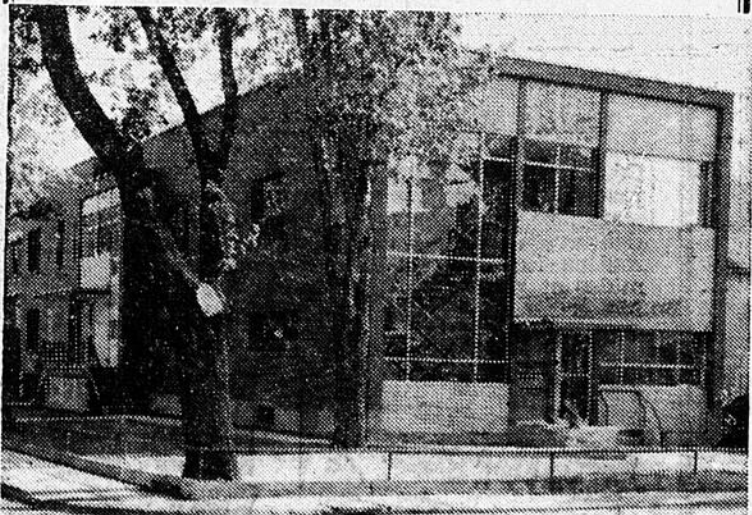
17, Nicholson, Valleyfield
Tél. FR. 3-1545

Yvon-E. Laurendeau, représentant
30 ans d'expérience à votre service.

EDIFICE BRASSARD

412, Blvd-du-Hâvre

Valleyfield



A LOUER

- 1—Bureaux pour professionnels ou industriels.
- 2—Situés à la jonction d'un quartier commercial et résidentiel.
- 3—Stationnement très facile.
- 4—Entièrement rénovés sous les directives de M. Pierre Dionne, architecte.
- 5—Accessibles par deux entrées modernes facultatives: 412, Blvd-du-Hâvre et 51, Gault.
- 6—Chauffés — éclairés — eau chaude.
Air climatisé à l'année longue.
Air conditionné (système interne) de mai à octobre
- 7—Service de concierge inclus.
- 8—A louer en bloc ou individuellement pour les locaux encore disponibles.
N.B. — Quelques-uns de ces bureaux sont déjà habités par:
Dr Denis Melançon, médecine générale ---- FR. 3-4647
Dr Robert Roy, médecine générale ----- FR. 3-4647
Dr Yvan Brassard, radiologiste ----- FR. 3-3102

Pour autres renseignements s'adresser à:

DR YVAN BRASSARD

ou signaler les numéros téléphoniques ci-haut mentionnés.

MID WINTER auto ACCESSORIES



Faites disparaître la glace. Soyez prêt... ayez toujours une boîte dans votre voiture. Pulvérisez ce dégivreur sur le pare-brise, les vitres, etc. Instantanément la glace, la neige dure disparaissent. Inoffensif pour la peinture. Capuchon avec grattoir. La boîte -----

94c



ACCESOIRES TRES PRATIQUES pour les AUTOMOBILISTES



Nettoyant de **Carburateur**

Nettoie pendant que vous conduisez afin d'éliminer la consommation excessive d'essence. Empêche la tuyauterie d'essence de geler. 20 onces -----

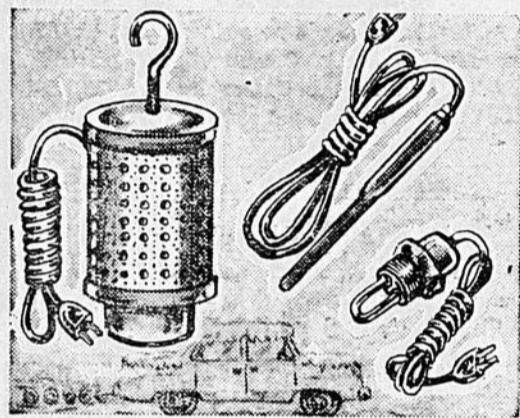
98c



Vaporisateur pour **L'ignition**

Enlève l'humidité pour un démarrage rapide. Evite tous les troubles de démarrages. 3 onces -----

94c



Chauffe-moteurs électriques

Chauffe-moteur électrique "Dual-Duty" se branche sur toute prise et se suspend sous le capot. Garde le moteur chaud pour un démarrage rapide, 300 watts, avec fil 5' -----

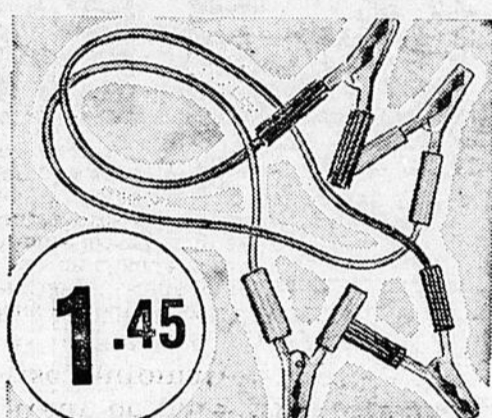
3.99

Chauffe-moteur modèle jauge. Chauffe l'huile du moteur pour démarrages rapides. — Chauffe l'huile du moteur pour démarrages rapides. Se fixe pendant l'arrêt de la voiture à la place de la jauge d'huile. Pour toute entrée de jauge droite. Diamètre: 5/16", avec fil et prise -----

4.95

Chauffe-moteur Moto-Master. Puissant élément Calrod 400 watts. Emploi économique avec fil imperméable. -----

4.89



1.45

Câbles de batterie de renfort

Câbles de 8 pieds à pinces fortes permettant une connexion rapide à une batterie de renfort. Idéale pour toute voiture. Essentiel pour les voitures qui ne démarrent pas facilement en les poussant. Offre spéciale. Câble d'aluminium de 8 pieds et agrafes de 75 amp.:

Jauge 6, 12 volts seulement ----- **\$1.45**

Jauge 4, 6 et 12 volts ----- **\$1.77**

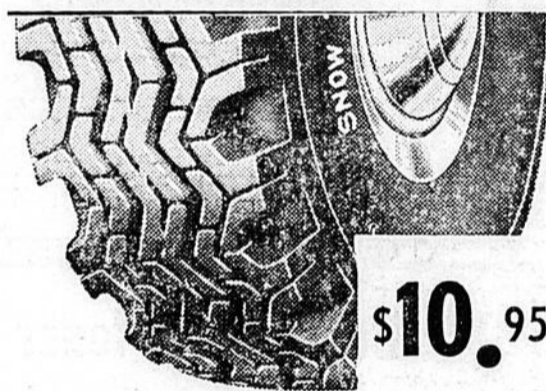
Pelle d'auto

à poignée "D" pratique. Courte, elle se loge facilement dans la malle arrière. A grande lame de 7 3/4" x 11", cette pelle peut vous éviter les frais de remorquage ou des retards ennuyeux.

\$1.59



PAS DE REPRISE NECESSAIRE



\$10.95

PNEUS A NEIGE SNOW TRAVEL 670/15. Rég. \$12.95

Aucune reprise nécessaire. 5% de réduction. **\$10.95**

ASSURANCE

GARANTIE

Complète Super-lastic pour pneus d'automobile

- Pas de limite de temps,
- Pas de limite de millage,
- Pas de délai dans les indemnités d'assurance.

PNEUS NEUFS aussi bas que **\$9.95**



Démarrez vite avec **Quick Start**

Démarrages rapides jusqu'à 65 degrés sous zéro. Le moteur démarrera par les matins les plus humides et plus froids -----

1.29



Passez malgré le gel **Ice Grip**

Ce produit chimique assure une adhérence maximum des pneus sur la glace vive sans glissement ni dérapage. 2 1/2 livres -----

39c



Laveur de pare-brise automatique

Deux gicleurs projetent de puissants jets d'eau de chaque côté du pare-brise par une simple pression du doigt. Complet avec accessoires. -----

3.98



Chauffe-batterie

très efficace. Assure démarrages rapides par grands froids. Facile à poser. Se branche sur prise de courant. -----

5.95



Outils à neige 2 PIECES

Grattoir à glace, brosse à neige et râcloir. Démontables en deux pièces pour l'entreposage. -----

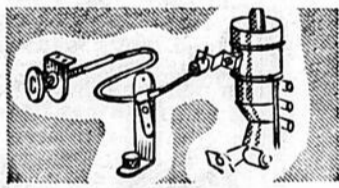
59c



Dégèle les serrures en un clin-d'oeil

Prévient le blocage, la rouille et le gel, à l'intérieur et à l'extérieur en en injectant un peu dans la serrure. Tube 3/4 once -----

34c



Commande

Permet la commande manuelle des étrangleurs automatiques peu satisfaisants. Facile à installer. -----

1.95



BONI de 5% sur tout achat en magasin



CANADIAN TIRE ASSOCIATE STORE

A. J. Hickey, propriétaire

305 Chemin Larocque VALLEYFIELD Tél. FR. 3-3740

Mort subite de M. Romuald Théorêt

Une lourde perte pour la communauté

La population de Salaberry de Valleyfield et de la région a appris avec stupéfaction la mort accidentelle de M. Romuald Théorêt, 58 ans, survenue dimanche soir dernier. Les funérailles eurent lieu ce matin même en l'église paroissiale du St-Esprit et l'inhumation se fit au cimetière local.

Natif de notre ville le 18 novembre 1903, ou il a vécu toute sa vie, Romuald Théorêt laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Helen Duffy; sa fille unique, Noémi; ses frères Normand et Roland Théorêt; ses soeurs, Dianora Théorêt, Mme Gordon Kirby et Mme Joseph Blais et plusieurs autres parents.

Romuald débuta en affaires comme co-proprétaire de l'Hôtel Balmoral avec M. Hervé Perron, frère du Dr Dolphé Perron, à Bellerive où il demeura quelques années seulement. Plus tard, il se porta acquéreur du Club Tourist, rue Victoria, commerce qu'il exploita avec succès jusqu'à ces dernières années alors qu'il vendit cette entreprise à M. Marcel Lauzon, depuis cette date, il était vendeur d'automobiles pour le compte de Z. Perron Automobile Ltée et, au cours de la saison estivale, il était le gérant du Club de Golf de M. Lucien Faubert à St-Anicet.

Il était un membre actif de plusieurs organisations dont le Club Salaberry, le Club Rotary, de plusieurs associations sportives locales et régionales, etc. Partout, il jouissait de l'estime de tous. Il était toujours gai et rien ne lui faisait plus plaisir que de discuter des problèmes d'actualité et personnels lorsqu'il connaissait intimement son interlocuteur.

Un sportif accompli, Romuald avait joué un grand rôle dans les succès des équipes de hockey et de baseball qui ont contribué à la bonne renommée de notre ville au cours des dernières décades. Au hockey, il avait occupé durant plusieurs années le poste de gérant des Braves de la ligue sénior, plus tard la ligue professionnelle de hockey du Québec dont le président était un grand ami, M. Arthur Vinet. Toe Blake avait fort apprécié la collaboration de Romuald au cours de ces années comme instructeur des Braves. Toe aimait à dire à ses nombreux amis de notre ville sur le compte de Romuald: "nous avons le meilleur gérant de la ligue. Il arrive toujours en retard aux pratiques et il doit retourner à ses fonctions normales avant la fin. Un gérant idéal." Ces deux hommes savaient se taquiner comme pas un et ceux qui rencontraient régulièrement Romuald Théorêt savent précisément ce dont il s'agit.

Depuis quelques années, M. Théorêt donnait un appui spécial à plusieurs organisations locales et diocésaines. Lors de la récente campagne financière du Fonds de Construction du Séminaire de Valleyfield, il avait donné de son temps pour assurer le succès de cet événement dans la paroisse du St-Esprit. Incidemment, lorsque cette paroisse de notre ville organisa une grande

M. ROMUALD THEORET



campagne financière, il y a trois ans, M. Théorêt en avait

été un de ses principaux lieutenants. La Croix-Rouge avait bénéficié de ses talents et combien d'autres oeuvres de bienfaisance dans notre milieu.

Il était un homme d'affaires averti. Il n'y a pas de doute que l'expérience acquise au commerce d'épicerie de son père, feu M. Alfred Théorêt, lui facilita par beaucoup ses succès au cours de la vie.

La communauté a perdu un homme dévoué, compétent et affable en tout temps. Il laissera un vif souvenir chez ses parents et ses nombreux amis.

Le personnel de La Gazette désire offrir ses plus vives condoléances à Mme Théorêt, Noémi et tous les membres de cette belle famille dans ce deuil des plus cruels.

Victor F. PARENT

Courtier en assurance générale

Vie — Feu — Automobile
Responsabilité — Vol et tous vos
besoins dans le domaine de l'assurance

TEL. FR. 3-5562

261, rue Danis

Valleyfield

(1-8-15-22-P)

CITOYENS ELECTEURS PROPRIETAIRES VOTEZ OUI AU REFERENDUM

IL N'EST PAS NECESSAIRE QUE VOS TAXES SOIENT
PAYEES POUR AVOIR DROIT DE VOTE.

VOTEZ OUI, VENDREDI ET SAMEDI, LES 16 ET 17 FEVRIER
1962 A L'HOTEL DE VILLE DE 9H. A.M. A 6H. P.M.

LA CITE RETIRE	\$150,200.
COMME SUIVANT: ARGENT	\$87,000
DETTE ANNULEE	\$63,200
TOTAL DE LA VENTE DE NOS POTEAUX, ETC., A LA SHAWINIGAN WATER & POWER	\$150,200

SI VOUS VOTEZ OUI

Vous évitez une AUGMENTATION de TAXES!

SI VOUS VOTEZ NON

LES TAXES AUGMENTERONT,
Pour rembourser les EMPRUNTS à FAIRE!

L'ARGENT DE LA VENTE SERVIRA A DEFRAIER LE COUT D'UNE USINE DE FILTRATION POUR LA FUTURE AFFINERIE DE ZINC, TEL QUE NOUS L'AVONS PROMIS, AINSI QUE LE COUT DES EGOUTS ET DE L'EAU POUR LA NOUVELLE PARTIE ANNEXEE DE STE-CECILE, LAQUELLE A ETE UN DES GROS FACTEURS DE L'INSTALLATION DE CETTE INDUSTRIE CHEZ NOUS; D'AUTRES INDUSTRIES CONNEXES SUIVRONT. PERMETTEZ-NOUS DE NE PAS EMPRUNTER ET DE FAIRE UN BON MARCHÉ EN VENDANT NOS VIEUX POTEAUX ET NOS ACCESSOIRES D'ELECTRICITE.

IL FAUT ALLER VOTER OUI, C'EST DANS VOTRE INTERET.

Pour un virage en "U", collision de trois autos

Vendredi soir dernier, vers 11h.30 p.m., en face de la Légion Canadienne, une collision est survenue entre trois véhicules dont les conducteurs étaient MM. Raymond Leduc, Paul-Emile Viau et S. Tardif.

M. Viau circulait de l'est à l'ouest sur l'Avenue Victoria. L'auto de M. Leduc effectuait un virage en "U" et fut frappé par celui de M. Viau. Cette dernière voiture alla ensuite donner contre celle de M. S. Tardif qui était stationnée en face de la Légion Canadienne.

L'agent Gilles Poirier était

Glissade évaluée à \$300.

Vendredi soir dernier, 2 février, vers 5h. 15, deux automobiles, après collision, connurent l'estimé approximatif de leurs dommages à \$300.

Les agents Roger Massé et Jean-Claude Billette constatèrent que l'auto de M. Paul Sala de Rivière Beaudette, était stationnée Ave Victoria, au compteur 37, lorsqu'elle fut frappée par le véhicule de M. James Wall de Montréal, lequel circulait de l'est à l'ouest sur cette artère.

A cause d'un véhicule qui freina soudainement devant lui, M. Wall fit de même, son auto glissa et alla donner contre celui de M. Sala.

ST-ANICET

VOEUX :

Prompt rétablissement à Mme Gaétan Dupuis de St-Anicet, qui a donné naissance à un gros garçon vendredi à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield. De la part de ses parents et amis.

-0-

Prompt rétablissement à Mme Philippe Lepage de Salaberry de Valleyfield qui a également donné naissance à un garçon à l'Hôpital de cette cité. De la part de ses parents et amis.

-0-

A Ormstown, Mme André Dubois, de Ste-Agnès, a donné naissance à une fille. Félicitations et prompt retour, de la part de ses parents et amis.

-0-

Hospitalisé à Ormstown depuis quelque temps, M. René Deschamps reçoit de ses parents les vœux de prompt rétablissement les plus sincères.

-0-

SPORT.

Félicitations aux joueurs de Cazaville qui ont remporté la victoire de "shuffleboard" dimanche à Cazaville, contre les Chevaliers de Huntingdon. La victoire a été de soixante-cinq en faveur de Cazaville.



Ste-Barbe

STE-BARBE (DNC)

NAISSANCE — Benoit

M. et Mme Albert Benoit (née Liliane Brunet) annoncent la naissance d'un fils né le 19 janvier à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

Baptisé samedi le 27 jan. en l'église de Ste-Barbe sous les noms de Joseph, Roma, Clément.

Marraine: Mlle Louise Taillefer de Huntingdon, cousine de l'enfant. Parrain M. Gilles Benoit, frère de l'enfant. Porteuse Mme Paul Taillefer de Huntingdon, tante.

Félicitations sincères aux heureux parents.



A la télévision

Dimanche 18 février

CBFT, Montréal, Canal 2

- 8.45-Musique
- 9.15-Cours télévisés l'U. de M.
- 10.00-La Messe
- 11.00-Connaissance du monde
- 12.00-A vous Paris
- 1.00-Opinions
- 1.30-Les Travaux et les jours
- 2.00-l'Univers des sports
- 3.00-Concert
- 4.00-Valise diplomati.
- 4.30-Canadiens en Afri.
- 5.00-La Parole vivante
- 5.30-L'Heure des quilles
- 6.30-Dictionnaire-magazine
- 7.00-Robin des bois
- 7.30-Papa a raison
- 8.00-Ka-na-wi-o
- 8.30-Music-Hall
- 9.30-Théâtre du dimanche "Lili".
- 10.30-Actualités politiques
- 11.00-Téléjournal
- 11.10-Sport-éclair
- 11.30-Conférence

CFTM Montréal, Can. 10

- 3.05-Ouverture Horaire
- 3.15-En matinée "La dernière chance"
- 5.00-En ce temps-ci
- 5.30-Les Nouvelles
- 5.45-Sport - images
- 5.55-A ne pas manquer
- 6.00-Montréal et Toi
- 6.30-Music-Hall des jeunes
- 7.00-Aventures des Vikings
- 7.30-Cine-spectacle "Sa dernière course"
- 9.15-Entre vous et moi
- 9.30-Télé-policier
- 10.00-Dix sur dix
- 10.45-En première page
- 10.56-La couleur du temps l'humeur da la température
- 11.00-La ronde des sports
- 11.10-Cinéma "Pas si bête"

Lundi 19 février

CBFT, Montréal, Canal 2

- 12.30-Musique
- 1.24-Téléjournal
- 1.30-Long métrage
- 3.00-Revue de la maison
- 3.30-Vedettes d'aujourd'hui
- 4.00-Bobino
- 4.30-La Boîte à surprise
- 5.00-CF-RCK
- 5.30-A la pointe de l'exploration
- 6.00-Edition métropolitaine
- 6.15-Nouvelles sportives
- 6.25-Ce soir
- 6.30-Téléjournal
- 6.45-Carrefour provinciale
- 7.15-Une semaine
- 7.30-Sur demande
- 7.45-Les Affaires de l'Etat
- 8.00-Les Belles Histories des pays d'en haut
- 8.30-La Poule aux oeufs d'or
- 9.00-Leclerc enquête
- 9.30-Défi
- 10.00-Un, deux, trois, rideau
- 10.30-Tribune libre
- 11.00-Téléjournal
- 11.15-Nouvelles sportives
- 11.26-Commentaire
- 11.34-Le Choix de...

CFTM Montreal, Can. 10

- 2.20-Ouverture Horaire
- 2.30-Cine-revue "Curé St-Amour" No. 2
- 2.45-Tout pour la femme magazine féminin
- 3.30-En matinée "Une histoire d'amour"
- 5.00-Les p'tits bon-hommes dessins animés pour les jeunes
- 5.30-Le dernier des Mohicans "La bande de Tolliver"
- 6.00-Télé-méto
- 6.53-Sport-images avec Pierre Proulx
- 7.00-Nouvelles
- 7.15-Ciné-roman "Roger la honte"
- 7.30-Adam ou Eve quiz animé par Janette Bertrand et Jean Lejeunesse
- 8.00-"C'est un départ"
- 8.30-Gala Anniversaire directement du théâtre St-Denis, plus de 110 artistes; maître de cérémonie: Réal Giguère.
- 10.00-En première page: les nouvelles de Prudential.
- 10.15-En primeur: "Le salaire du péché"
- 11.55-Météo et nouvelles du sport, avec Jean-Pierre Coallier
- 12.10-Cinéma. Titre à confirmer.
- 1.40-Fermeture.

Mardi 20 février

CBFT, Montréal, Canal 2

- 12.30-Musique
- 1.24-Téléjournal
- 1.30-Long métrage
- 3.00-Mademoiselle de Paris
- 3.30-La Marguerite
- 4.00-Bobino
- 4.30-La Boîte à surprise
- 5.00-La Vie qui bat
- 5.30-Ouragan
- 6.00-Edition métropolitaine
- 6.15-Nouvelles sportives
- 6.25-Ce soir
- 6.30-Téléjournal
- 6.45-Carrefour
- 7.15-Une semaine avec...
- 7.30-Temps présent
- 8.00-Joie de vivre
- 8.30-Edition spéciale
- 9.00-Votre courrier
- 9.30-Insolences d'une caméra
- 10.00-Premier plan
- 10.30-L'Homme devant la science
- 11.00-Téléjournal
- 11.15-Nouvelles sportives
- 11.25-Commentaire
- 11.34-Les Couche-tard

CFTM, Montréal, Can. 10

- 2.25-Ouverture - horaire
- 2.30-Ciné-Revue "Curé St-Amour" No 3.
- 2.45-Tout pour la femme
- 3.30-Ciné-Guide
- 3.33-En matinée "On n'aime qu'une fois".
- 5.00-Les p'tits bon-homme dessins animés pour les jeunes
- 5.30-Furie "Le signe 4 H"
- 6.00-Télé-méto
- 6.50 Sport - Images

avec Pierre Proulx

- 7.00-Nouvelles
- 7.15-Ciné-Roman "Roger la honte"
- 7.30-Comment ? Pourquoi ? la seule émission à la TV pour adolescents avec Janette Bertrand
- 7.45-Télé-surprise
- 8.00-Eternel a.nour
- 8.30-Vox populi
- 9.00-Quiz-O
- 9.30-Médecine d'aujourd'hui
- 10.00-Dix sur dix
- 10.45-En première Page
- 10.56-La couleur du temps l'humeur de la température
- 11.00-La ronde des sports
- 11.10-Cinéma "La dernière chevauchée".
- 12.30-Fermeture

Mercredi 21 février

CBFT, Montréal, Canal 2

- 12.30-Musique
- 1.24-Téléjournal
- 1.30-Long métrage
- 3.00-Votre cuisine Madame
- 4.00-Bobino
- 4.30-La boîte à surprise
- 5.00-Roquet, belles oreilles
- 5.30-Au bout du monde
- 6.00-Edition métropolitaine
- 6.15-Nouvelles sportives
- 6.25-Ce soir
- 6.30-Téléjournal
- 6.45-La Présence de l'art
- 7.15-Une semaine avec...
- 7.30-Filles et garçons
- 8.00-La Côte de Sable
- 8.30-Dans les rues de Québec
- 9.00-Les quatre justiciers
- 9.30-Droit de cité
- 10.00-Récital
- 10.30-Vous, famille
- 11.00-Téléjournal
- 11.15-Nouvelles sportives
- 11.25-Commentaire
- 11.34-Echos du cinéma

CFTM, Montréal, Can. 10

- 2.25-Ouverture - Horaire
- 2.30-Ciné-revue "Curé St-Amour" No 4.
- 2.45-Tout pour la femme
- 3.30-En matinée "Une fille formidable".
- 5.00-Les p'tits bon-hommes dessins animés "Pas de vacances pour le mousquetaires".
- 6.00-Télé-méto
- 6.50-Sports - images avec Pierre Proulx
- 7.00-Les nouvelles Dow journal télévisé du canal 10
- 7.15-Ciné-Roman "La revanche de Roger la Honte".
- 7.30-Pattes de mouches
- 7.45-Yves Christian
- 8.00-La pluie et le beau temps
- 8.30-Le 3ième homme
- 9.00-Sur le matelas soirée de lutte
- 10.00-Remous
- 10.30-Avec plaisir télémission de variétés avec Monique Gaube
- 10.45-En première page les nouvelles avec Prudential
- 10.56-La couleur du temps l'humeur da la température
- 11.00-La ronde des sports
- 11.10-Cinéma "La chair et le diable".

Jeudi 22 février

CBFT, Montréal, Canal 2

- 12.30-Musique
- 1.24-Téléjournal
- 1.30-Long métrage
- 3.00-Casse-tête
- 3.30-Réflexion faite
- 4.00-Bobino
- 4.30-La Boîte à surprise
- 5.00-Le Grand Duc
- 5.30-Champion
- 6.00-Edition métropolitaine
- 6.15-Nouvelles sportives
- 6.25-Ce soir
- 6.30-Téléjournal
- 6.45-Carrefour
- 7.15-Une semaine avec...
- 7.30-Clé de sol
- 8.00-Filles d'Eve
- 8.30-Rendez-vous avec Michelle
- 9.00-L'Heure du concert
- 10.30-Conférence de presse.
- 10.45-Rencontre
- 11.00-Téléjournal
- 11.15-Nouvelles sportives
- 11.26-Commentaire
- 11.34-Errol Flynn

CFTM, Montreal, Can. 10

- 2.25-Ouverture Horaire
- 2.30-Ciné-revue "Curé St-Amour" No 5.
- 2.45-Tout pour la femme
- 3.30-Ciné-Guide
- 3.33-En Matinée "Dangereuse aventure".
- 5.00-Les petits bon-hommes dessins animés
- 5.30-Le comte de Monte Cristo "L'émissaire du diable".
- 6.00-Télé-méto
- 6.50-Sports - images - avec Pierre Proulx
- 7.00-Les nouvelles Dow journal télévisé du canal 10
- 7.15-Ciné-roman "La revanche de Roger la Houte".
- 7.30-Chez Isidore
- 8.00-Au nom de la loi "Les partenaires"
- 8.30-Cinéma Kraft "L'affranchi".
- 10.00-10 sur 10
- 10.45-En première page les nouvelles avec Prudential
- 10.56-La couleur du temps l'humeur de la température
- 11.00-La ronde des sports
- 11.10-Cinéma "Dernier fiacre".
- 12.30-Fermeture

Vendredi 23 février

CBFT, Montréal, Canal 2

- 12.30-Musique
- 1.24-Téléjournal
- 1.30-Long métrage
- 3.00-L'Eternel féminin
- 3.30-Actualités féminines
- 4.00-Bobino
- 4.30-La Boîte à surprise
- 5.00-L'Ecran des jeunes
- 5.30-L'Epée de Florence
- 6.00-Edition métropolitaine
- 6.15-Nouvelles sportives
- 6.25-Ce soir
- 6.30-Téléjournal
- 6.45-Carrefour
- 7.15-Une semaine avec...
- 7.30-Inspecteur Blaise
- 8.00-Le Mors aux dents
- 8.30-Sur deux notes
- 9.00-Cinéma international
- 10.30-L'Art et son secret
- 11.00-Téléjournal
- 11.15-Nouvelles sportive
- 11.25-Commentaire
- 11.33-Cinéma

CFTM, Montréal, Can. 10

- 2.25-Ouverture Horaire
- 2.30-Ciné-revue "Curé de St-Amour"
- 2.45-Tout pour la femme
- 3.30-En matinée "La vie est belle".
- 5.00-Les p'tits bon-hommes dessins animés
- 5.30-Aigle Noir
- 6.00-Télé-méto
- 6.50-Sports - images
- 7.00-Les nouvelles Dow journal télévisé du canal 10
- 7.15-Ciné-roman "La revanche de Roger la Honte".
- 7.30-Alors... raconte
- 8.00-Aventures dans les Iles
- 9.00-Télé-quinelles
- 10.00-On danse au quartier français
- 10.45-En première page
- 10.56-La couleur du temps l'humeur da la température
- 11.00-La ronde des sports
- 11.10-Cinéma "Vacances explosives".
- 12.30-Fermeture

Samedi 24 février

CBFT, Montréal, Canal 2

- 8.15-Musique
- 9.15-Cours télévisés
- 10.00-Le Professeur Calculus
- 10.30-Fon Fon
- 11.30-Coucou
- 12.00-Domino
- 1.00-Le Golf et ses étoiles
- 2.00-Pierres vivantes
- 2.30-Magazine internationale
- 3.00-Images en tête
- 5.00-Les Apprentis
- 5.30-Les Uns, les autres
- 6.00-Orientation
- 6.30-Téléjournal
- 6.45-Télé 62
- 7.00-Comment dites-vous?
- 7.15-Une semaine avec
- 7.30-Le monde du sport
- 8.00-Caméra 62
- 8.30-Illusions
- 8.45-La Soirée du hockey
- 10.15-Le Club des autographes
- 10.45-Film
- 11.00-Téléjournal
- 11.15-Nouvelles sportives
- 11.26-Commentaire
- 11.34-Long métrage

CFTM, Montréal, Can. 10

- 2.35-Ouverture - horaire
- 3.00-Vers demain
- 3.15-En matinée "La reine des rebelles".
- 5.00-Match éclair
- 5.30-Double élimination
- 6.00-La rampe sportive
- 6.30-Monsieur Bricole
- 6.45-Monsieur le maire
- 7.00-Dernière heure
- 7.10-A ne pas manquer
- 7.15-33 Tours
- 7.45-Sherlock Holmes
- 8.15-Grands spectacles "Smith le taciturne"
- 9.45 Ecran d'étoiles
- 10.15-Rolande recoit.
- 10.45-En première page
- 10.56-La couleur du temps l'humeur de la température
- 11.00-La ronde des sports
- 11.10-Cinéma du samedi "De porte en porte".

Point de vue de la Cité

Le peuple jugera: nouvelles taxes ou Vente à la Shawinigan Water & Power Co.

On veut avoir ma tête" déclare M. le maire à sa conférence de presse

M. Robert Cauchon répond à certaines déclarations de l'échevin Pilon

Son Honneur le Maire Robert Cauchon a profité de sa conférence de presse hebdomadaire lundi après-midi dernier pour "rectifier" certaines déclarations faites la veille par M. l'échevin Charlemagne Pilon dans une causerie qu'il prononçait sur les ondes de C.F.L.V.

M. Cauchon, qui, lui-même, avait adressé le parole dimanche à C.F.L.V. quelques heures avant son échevin, avait alors expliqué le point de vue de la Cité sans faire aucune personnalité, tandis que M. Pilon avait basé son argumentation pour démolir le premier magistrat et demander ensuite à maintes reprises de voter "non" au referendum de demain et de samedi 16-17 février.

M. le Maire a déclaré qu'il ne lui faisait rien de subir les attaques personnelles de ses adversaires. "J'ai d'ailleurs souvent subi le feu des attaques de mes adversaires au cours des années passées, et dans le but du plus grand bien de la ville je suis encore prêt à relever le gant. Il est tout de même étrange que l'on veuille avoir ma tête quand on déclare partout qu'au point de vue administration municipale, la ville jouit d'une saine administration. Je suis assuré que si je n'étais pas ici, il n'y aurait pas eu d'opposition au referendum", a déclaré M. Cauchon.

Voici d'ailleurs quelques passages des déclarations faites par Son Honneur le Maire à sa conférence de presse et à la radio pour défendre et expliquer la position municipale dans cette affaire.

Répondant à M. Pilon sur le fait que ce dernier ne voulait pas sacrifier son serment d'échevin à des intérêts privés, M. Cauchon a déclaré: "Tous les échevins et le maire ont fait serment de toujours prendre les intérêts de la Cité dans l'exercice de leurs fonctions. Comme nous l'avons fait dans le passé, nous nous ferons toujours un honneur de respecter ce serment".

"La somme que la Shawinigan consent à nous payer n'est pas suffisante selon M. Pilon. Nous nous sommes donc adressés à des ingénieurs compétents, et j'ai une lettre de la compagnie Alta Construction, signée par M. Yvan Lebeuf, Ing. P., vice-président, qui déclare que le coût du matériel dont nous voulons disposer est estimé à seulement \$12,965.00, et de cette façon:

DESCRIPTION	MATERIEL NEUF	VALEUR DEPRECEIEE
7 poteaux pour électricité	\$ 420.00	\$ 210.00
97 poteaux (cité propriétaire à moitié)	2,910.00	1,455.00
276 poteaux (cité propriétaire au tiers)	5,520.00	2,760.00
Vieilles lampes à incandescence	valeur nulle	
7 transformateurs 225KVA-15KVA	11,200.00	5,600.00
1100 traverses en bois	4,400.00	2,000.00
63000 pieds de fils 6WB	3,760.00	940.00
		\$12,965.00

"Lorsque nous avons signé notre contrat avec la Shawinigan il y a trois ans, la valeur aux livres de notre propriété était de \$105,000. Je calcule que l'offre de la compagnie à \$87,000. est juste avec la dépréciation normale de 5% par année selon les barèmes de l'impôt. On en arrive à ce que nous recevrons si on vote "oui" au referendum".

"M. Pilon a fait état d'une augmentation possible des taux de l'électricité une fois que la compagnie aura la main haute sur tout le réseau local. Mais avec le peu que nous avons actuellement, sur les quelque 2,500 poteaux à travers la ville il nous a été impossible de faire quoi que ce soit pour éviter une hausse de la compagnie Bell Telephone qui entrera en vigueur le 1er mars. D'ailleurs je me ferai un devoir de me présenter devant la Régie pour combattre du mieux que je pourrai toute augmentation et pour défendre les intérêts de tous les citoyens".

"On a dit qu'il y aurait d'autres moyens de financement pour l'érection d'une usine d'épuration d'eau à l'affinerie de zinc et pour compléter notre plage municipale. Certainement qu'il y en a d'autres, car on empruntera, de dire le maire, ce qui signifiera de nouveaux paiements, donc de nouvelles taxes".

"On a également déclaré que la Cité retirait un loyer de \$12,000. par année de la Shawinigan, ce qui est faux", de dire M. Cauchon en remettant une copie de lettre signée par le gérant de la Cité qui se lit comme suit: "Pour faire suite à votre demande, il me fait plaisir de certifier que le loyer payé par la Compagnie Shawinigan Water & Power à la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, pour la location de notre équipement électrique devant servir à l'éclairage de nos rues a toujours été inférieur à \$10,000. par année". Cette lettre est datée du 12 février 1962.

"On a dit que la ville empruntait à 10% selon mes paroles. Je réponds que je n'ai jamais prétendu cela: on emprunte à près de 6% et nous accusons une dépréciation estimée à 4% sur l'achat. Le coût moyen du dernier emprunt de \$120,000. est de 5.852%; mais nous devons rembourser 5% l'amortissement tous les ans pendant 20 ans. Voici une lettre du greffier Charles Codebecq à cet effet: "A qui de droit: Je soussigné, Greffier de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, déclare par les présents que l'intérêt moyen payé par la Cité pour le dernier emprunt de \$120,000.00, au mois de mars 1961, est de 5.852%. En plus de ce taux d'intérêt, la Cité doit payer chaque année un montant égal à 5% du montant de l'emprunt, faisant un total moyen de 10.582% que la Cité doit payer annuellement. Salaberry-de-Valleyfield, ce 12 février 1962".

"Il n'y a pas de dépréciation sur les poteaux, mais seulement sur les lampes à mercure", déclare M. Cauchon.

"Le referendum pour cette vente ne serait jamais passé inaperçu, comme le prétend M. Pilon, car, selon les termes de la loi, la Cité est obligée de faire appel au peuple. Si tous les échevins du Conseil avaient adopté l'attitude de M. Pilon en s'objectant à la lecture du règlement 543, tous auraient manifesté l'intention de faire passer le règlement inaperçu pour ne pas en appeler au peuple".

Voici d'autres propos tenus par Son Honneur le Maire. "Si l'on continue à installer des lampes à vapeur de mercure, comme nous devons le faire pour le progrès de notre Cité, dans un avenir rapproché tout le fil conducteur que nous avons devra être remplacé par du fil à plus forte capacité, et la Cité se verra dépouillée d'autant".

"Si un jour la Province décidait de faire acheter les réseaux électriques des municipalités par l'Hydro-Québec, il ne nous serait pas possible de discuter de prix, et nous obtiendrions presque rien pour des poteaux âgés de plus de 20 ans".

"Il ne faut pas oublier que quand la ville est propriétaire d'un lampadaire, elle ne retire aucune taxe municipale, alors que si la Shawinigan en est propriétaire, on retire une taxe annuelle basée sur une valeur de \$25.00 par poteau."

"En 1955, la ville possédait 83% des lampes et en 1961, 50%. Si nous continuons à ce rythme là, nous n'aurons pas retiré le produit de la vente, soit \$87,000., et nous aurons tout perdu notre système de distribution vers 1967 ou 1968".

"Il est probable que le jour où nous aurons un système totalement transformé, nous aurons une diminution du coût de l'électricité vu que nous pourrions faire valoir que le coût d'exploitation d'un tel réseau est diminué, et de beaucoup".

"Voulez-vous que votre administration municipale continue à administrer sans augmentation de taxes? Donc votez "oui" lors du referendum".

"Si le referendum était battu, cela veut dire que notre population veut qu'on emprunte; emprunter signifie de nouveaux paiements; et de nouveaux paiements signifient de nouvelles taxes. Votre vote en est un qui aura son importance. J'ose croire que le résultat de ce referendum nous prouvera que notre population ne veut pas d'une augmentation de taxes".

Examen de la vue

ERIC LEDUC

DOCTEUR EN OPTOMETRIE
BACHELIER DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
44, avenue Grande-Ile Edifice IGA
Tél. FR. 3-3200 rue Ellice
VALLEYFIELD CO. 8-3900
Tous les jours sauf lundi BEAUHARNOIS
Lundi seulement

DANDURAND & FRÈRE

Lumber and Building
MaterialsBois et Matériaux
de Construction

178 RUE JACQUES CARTIER

VALLEYFIELD, QUE.

TEL. FR. 3-4721
REMI HALLE, prop.

CHIROPATICIEN

A.-J. BELLAVANCE, D.C.

Lundi — Mardi — Mercredi
Vendredi

de 1 à 5 — 7 à 9 hres P.M.

TEL. FR. 3-0692

43, Jacques-Cartier—Valleyfield

maintenant
dans le QuébecLe
GENIÈVRE
HENKES

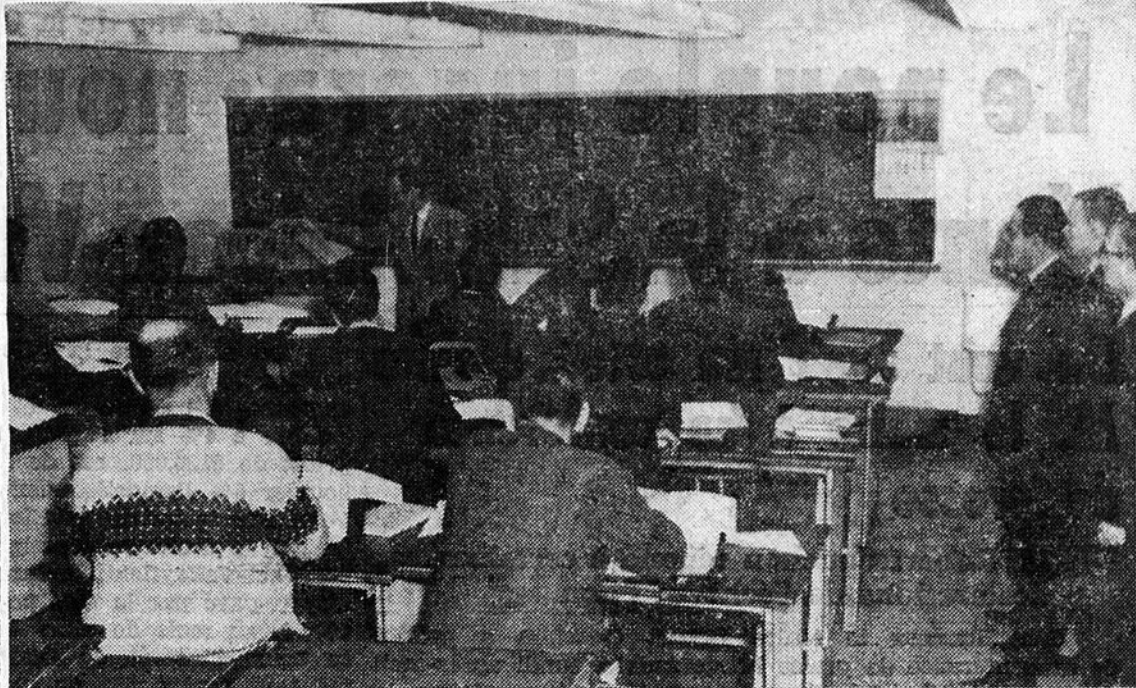
Populaire et connu dans le monde entier depuis 1824, pour son goût et son arôme. Le Genièvre Henkes le favori du connaisseur, le vrai 'gros gin' authentique maintenant dans le Québec pour les gens du Québec.

Disponible dans tous les magasins de la Régie des alcools du Québec.

10 oz. 25 oz. 10 oz.
169F 169E 169D



ILS ONT TOUT PERDU:— Un terrible incendie éclatait dernièrement par une température sous zéro et détruisait complètement la demeure de M. et Mme ELZEAR EMOND. Cette maison, vieille de cent ans, était située sur Cairns Road, à environ quatre milles de Ormstown. M. Emond était absent de sa demeure et les enfants étaient partis à l'école quand Mme Emond, seule avec les quatre plus jeunes, âgé d'un an à quatre ans, entendit un bruit étrange et vit les flammes surgir d'une installation électrique. Mme Emond sortit en vitesse ses enfants de la maison mais ne put sauver une seule pièce de ménage ou de vêtements. Mme Emond attendait alors la naissance d'un autre enfant. Le couple a eu à date dix-huit enfants, dont trois sont morts. Les enfants sont aujourd'hui en pension chez des parents et des amis des environs. La malheureuse famille a reçu plusieurs cadeaux en lingerie, et un plein camion de meubles a été déversé dans la grange de M. Emond qui a été épargnée par le feu. Sur cette photo on reconnaît les membres de la famille Emond: ANNETTE, 20 ans, LUCIEN, 19 ans; OLIVINE, 18 ans; FLEURETTE, 16 ans; LOUISE, 14 ans; GILBERTE, 12 ans; VICTOR, 10 ans; ROBERT, 9 ans; RITA, 8 ans; MARIETTE, 7 ans; RENE, 4 ans; MAURICE, 3 ans; HELENE, 2 ans; et MANON, 1 an. Sur la photo de droite, on reconnaît Mme Emond, sur un lit à l'hôpital Barrie Memorial, de Ormstown.



LES ETUDES ET LES CHOMEURS:— Sur ces photos, nous remarquons M. J. DESERRES, gérant du Service National de Placement, M. A. CHENE, directeur des cours de la Cédule "M", et M. ANDRE MORIN, préposé aux placements spéciaux, observant les chômeurs-étudiants qui suivent avec intérêt les cours de perfectionnement en lecture de plans et d'électricité. Lire autres détails de La Gazette aujourd'hui. (Photos Peter Rozon)

Quelques émissions spéciales...

"Poste de la Venise
du Québec



Une programmation pour toute la famille!

Au coin de la bonne humeur.

Tous les matins du lundi au vendredi, le poste de la Venise du Québec offre à l'intention de tous les malades, une émission spéciale commentée par Roger Béclair. Les auditeurs profitent de cette occasion pour passer sur les ondes de CFLV, leurs meilleurs vœux de prompt rétablissement aux êtres qui leur sont chers. De plus, grâce à la collaboration de Swanston Fleuriste à Valleyfield, une douzaine de roses est offerte à une personne hospitalisée tous les jours de la semaine. Vous, aussi, Madame, Monsieur, connaissez peut-être un parent ou un ami actuellement retenu à l'Hôpital par la maladie. Alors pensez-y un peu et envoyez lui des vœux par l'intermédiaire de VOTRE poste: CFLV.

La parole est à vous.

Tous les soirs, du lundi au vendredi, de 8 hres à 9 hres, Paul Roy invite tous les auditeurs de CFLV à lui téléphoner pour émettre leurs opinions sur des sujets de leur choix. Comme le dit bien le titre de l'émission, "LA PAROLE EST A VOUS" chers amis, et n'hésitez pas à émettre vos opinions sur tout sujet qui vous intéresse. CFLV est VOTRE poste et c'est un plaisir pour nous que de vous aider. Demeurez donc à l'écoute du poste de la Venise du Québec

pour cette émission qui selon nous est d'intérêt populaire: LA PAROLE EST A VOUS avec Paul Roy.

Confidences entre vous et moi.

Mesdames, qui de vous n'a vécu une aventure sérieuse ou cocasse au cours de sa vie?... Mais oui, je vous vois déjà sourire... Vous vous souvenez... il y a quelques années... ah oui! vous voyez ce que je veux dire n'est-ce pas?... Alors pourquoi ne pas écrire à votre amie: Guylaine Bel Humeur pour lui raconter cette aventure ou mésaventure selon le cas?... Elle se fera un plaisir de vous lire sur les ondes de CFLV durant son émission féminine: CONFIDENCES ENTRE VOUS ET MOI. A la fin de la semaine, un excellent souper pour 2 personnes est offert à la gagnante avec les hommages de Lapointe Bar-B-Q. Alors, Mesdames, n'hésitez pas à écrire à votre amie Guylaine qui se fait toujours un plaisir de lire vos charmantes missives.

Voici les noms des gagnants du CONCOURS DES PAMPHLETS:

- Mme Jean-Marc Sureau, St-Clet;
- Mme Jean-Marie Sévigny, 23 rue Maden, Valleyfield;
- Mme Paul Aubin, 123 St-Louis, Valleyfield;
- Mlle Suzanne Major, 166 J.-Cartier, Valleyfield;
- Mme Armand Laberge, St-Louis de Gonzague;
- Mme Donat Myre, 162, rue Ellice, Valleyfield;
- Mme Emile Desjardins, 80 rue Elphé, Valleyfield;
- Mme Georges Howson, 285 Principale, Melocheville;
- Mme Philippe Lacroix, 9 rue Murphy, Valleyfield;
- Mme Lanthier, 194 Chemin Larocque, Valleyfield.
- Mme Réal Lefebvre, 133 St-Louis, Valleyfield;



Richard Lafontaine
AVOCAT
23, Ste-Hélène,
FR. 3-3155, Valleyfield



NOCES D'OR:— M. et Mme ALBERT ALLEN célébraient dernièrement le cinquantième anniversaire de leur mariage à l'occasion d'un souper et d'une réception à l'hôtel St-Chrysostôme. La soirée avait été organisée par MM. LEONARD ENER, de Huntingdon, et REAL ALLEN, de Ormstown. Pendant les festivités, on présenta une bourse d'argent à M. Albert

Allen, résident de St-Antoine-Abbé, et on remit une gerbe de fleurs à son épouse. On reconnaît au centre les jubilaires entourés de gauche à droite par FLORIAN, RITA, LUCIA, LUCIENNE, IRENE, LAURIER, LORETTE, EDMOND, YVETTE, VIOLA, AGNES, VIANNA, RAYMOND et REAL, tous les enfants de M. et Mme Allen.

- Mme Marcel Numainville, Les Cèdres, Co. Soulanges.
- Mme Elzéar Paiement, St-Polycarpe, Co. Soulanges;
- Mme Raymond Emond, 160 Ellice, Valleyfield;
- Mme Henri Théorêt, 139 St-Laurent, Valleyfield;
- Mme Louis-Aimé Roy, 68 St-Joseph, Valleyfield.

Louis P. Derome
B.Sc.A. Ing. P. A.G.
Ingénieur conseil, arpenteur géomètre
54, Gordon VALLEYFIELD FR. 3-4300

Valleyfield must modernize its lighting

N.D.L.R. — Les contribuables de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield auront à se prononcer, demain et samedi, les 16-17 février, pour ou contre le référendum. Il s'agit de la vente de poteaux et autres accessoires à la Shawinigan Water & Power. A l'assemblée du Club Rotary de Valleyfield, mardi midi dernier, Son Honneur le maire Robert Cauchon expliqua les motifs de ce référendum pour l'information des industriels et hommes d'affaires de langue anglaise de la ville. Nous publions ici les remarques de notre Premier Magistrat à cette occasion. Les autres nouvelles du Club Rotary sont publiées ailleurs dans cette livraison de La Gazette. Voici le texte de la causerie anglaise de S. H. le maire Robert Cauchon:

It is always pleasant to talk informally during lunch with so many of my fellow citizens. Perhaps, for me, it is always a pleasure to talk — but as you know, you have me at a disadvantage when you request me to talk in English.

Today I am here to give you information — facts, figures, to which you are entitled. Moreover, as business men and tax payers you can and will, I hope, understand why your City administration seeks your authorisation on

part ownership in Valleyfield's street lighting system.

First, what does the City have to sell? For how much will it be sold? What do we expect to do with the money? And finally, why should we sell?

Valleyfield has: Sole ownership of 7 poles; 1/2 ownership of 97 poles; 1/3 ownership of 276 poles; 63 miles of old 6 W.P. wire, unsuitable for use with the Mercury-Vapour lamps now so much in demand; The City has too,

in view of its ownership, a certain nuisance value.

Now I know that the Mayor himself is, by certain persons, seen as a sort of nuisance. If there's value in that, however, I am not yet aware of its worth. I can assure you that it's not for sale!

Perhaps Mr. Spenard's Company has, at times, considered the Mayor a nuisance. These then — nuisance value, poles or part of poles and wire are what we hope to sell — with your authorization.

Why do we wish to sell? Today citizens are demanding better lighting and with reason. This means changing to mercury-vapour lamps. Well lighted streets have been proved to be actually safer for women and children at night. Moreover, an inquiry made among 1800 U.S. municipalities showed, in December 1960, a direct relation modern street lighting and a favourable climate for industrial development or expansion.

As well lighted streets are an asset, as even those who oppose the sale will concede, Valleyfield must modernize its lighting. A City administration has the same responsibility in this matter as it has for street maintenance.

Let us look for a moment at what happens when the S.W. P. Co. instals a Mercury-Vapour lamp in place of those presently used. The City pays \$200.00 to retain ownership of each pole. The company then pays \$16.00 annual rent on that pole. The actual cost to the City, yearly, is, however, \$20.00. We pay \$20.00 to earn \$16.00. How many of you gentlemen operate that way, and how long could you continue to so operate?

In 1961, although City Hall was not generous in granting requests for new lighting, it had to instal 125 Mercury-Vapour lamps. That means that the City lost the incandescent lamps with their poles. At that yearly rate (a low one) we shall have, by 1967 nothing either to rent or to sell.

Should we have paid \$200.00 each to retain ownership? In my opinion, NO. Let us consider for a moment the cost of retaining ownership. For example, by December 31st, 1959, Valleyfield owed the S.L.S. and W. Company \$63,200.00 to retain ownership of the 316 poles represented by this figure we have to pay \$63,200.00 and borrow to do it, for it remains to be paid.

True, the obligations is a "big-hearted" bequest from my predecessor — a bequest that brought no joy to the present administration. To obtain \$63,200. we must go to the market to borrow that amount for a term of at least 20 years.

The cost of the loan, the interest on the loan and the yearly reimbursement on the loan and depreciation, will according to chartered accountants amount to a rate of at least 10%. So you see, I am conservative — for once in my political life. Conservative in my estimate, I hasten to assure you, I don't wish to be misunderstood or misquoted!

\$63,200.00 will then, cost at least \$6,320.00. But the

Shawinigan Co. will, by its contract, pay the City % 656.00 that means the City loses \$1,264.00 yearly on the transaction.

Sound business, ins't it? How many of you administer your businesses this way. If you do, I invite you to do business with the City. We shall invite you. Now, we must discharge that debt, or lose ownership of the poles.

By 1967, unless we pay \$200.00 for all lamps replaced, we shall have nothing to sell. No referendum will be necessary. Why can we not sell at \$100,000. or \$200,000. On April 25th, 1959 the assessed value of the City's share of the poles was \$101,000. That was a figure arrived at without argument and did not take into consideration the depreciation for twenty years. Most of the poles etc... we own are 20 years old.

At this point, I wish to make it plain that the \$87,000.00 will be clear — quite apart from the \$63,200.00. In other words, the City, will not borrow to retain ownership of the poles represented by that sum. In addition the City will receive \$87,000. It has been insinuated that opposition to the sale by certain citizens is due to the fear that the money will not used "prudently". Judge for yourselves.

We propose to use it to: 1. Improve the municipal beach; 2. Improve the bridge, work on which is already begun; 3. Purification plant for zinc refinery; I think the objections are unfortunately on political grounds, not economic.

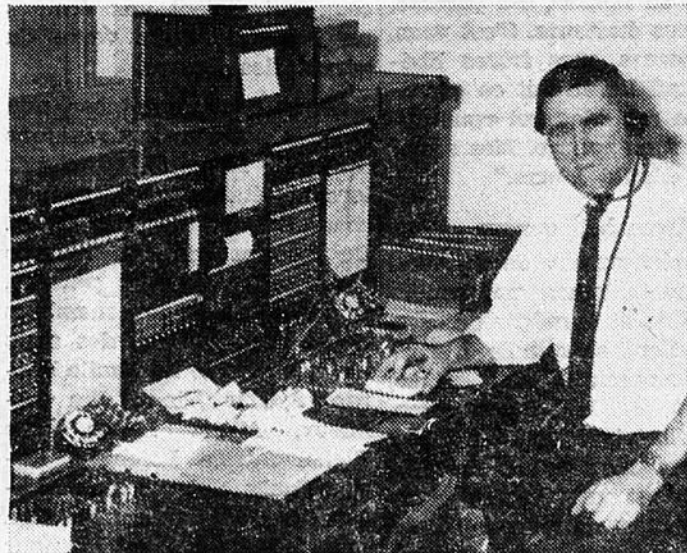
I contend that the City will be getting a fair price of \$87,000.00 and challenge anyone to obtain more. Mr. Spenard is an able negotiator. You can ask his opinion as the mayor's ability. We both remember our conversations.

After considering all aspects of the matter, the administration decided to request authorization to sell. If we obtain it by winning the referendum, I can guarantee that a tax increase will not be necessary. If, on other hand, the referendum is lost, I am not prepared to give such guarantee for we shall to borrow to retain the poles. If property owners wish us to do that, we must borrow and pay interest costs that can be met only by increased taxes. You know whether or not this is a good time for a tax increase.

The decision, however, is yours to make between the hours of 9 a.m. and 6 p.m. on February 16th and 17th.

COMMUNICATIONS BELL

par MARCEL-R. BOILEAU
votre gérant de téléphone



M. TOM DAIGLE, au tableau d'essai, répond à l'appel d'un client, au service de réparations. Les employés du service se mettront à l'oeuvre le plus tôt possible afin de tout réparer.

Vous pouvez parler plus longtemps après 9 heures du soir

Rappelez-vous que vous obtenez double durée au même prix pour vos appels interurbains de numéro à numéro, de dix minutes ou plus, dans le Québec et l'Ontario après 9 hres du soir. Vous profitez ainsi de notre nouveau Tarif Economique de Nuit, l'interurbain au plus bas prix jamais établi par la compagnie Bell! Les premières cinq minutes sont facturées aux tarifs de nuit, moins dispendieux, puis les cinq prochaines minutes sont absolument gratuites. Ensuite, chaque période de deux minutes est obtenue au prix d'une seule minute. Souvenez-vous également que les tarifs des appels interurbains de numéro à numéro, effectués le jour, ont été réduits. Les tarifs réguliers de nuit, après 6 hres du soir pour les appels de numéro à numéro, sont également moins élevés maintenant. Profitez donc de tous ces nouveaux tarifs! Prenez le temps de téléphoner par l'interurbain à vos parents et à vos amis! C'est presque une vraie visite!

Quand vous demandez le "service de réparations"

En cas d'urgence, lorsque le service téléphonique a été interrompu par une inondation, un incendie, une tempête de vent ou de verglas, nous connaissons tous le travail de rétablissement effectué par les équipes de secours de la compagnie de téléphone. Vous ne le réalisez peut-être pas mais, dans des circonstances semblables, l'intervention prompte de nos employés dépend de l'expérience acquise en effectuant les réparations quotidiennes, en temps normal. Il faut une équipe spécialisée pour fournir un service de réparations et de rétablissement efficace. Quand le "service de réparations" (signalez 114) reçoit un rapport concernant la ligne d'un client, toute une équipe d'employés passe à l'action. Et tous les efforts de ce groupe tendent à assurer le rétablissement du service dans le plus bref délai possible. Beau temps, mauvais temps, à l'extérieur comme à l'intérieur, tout bris ou défectuosité seront réparés vite. Les employés du Service de réparations, hommes et femmes, jouent un rôle important en nous aidant à vous procurer un service téléphonique de tout repos.

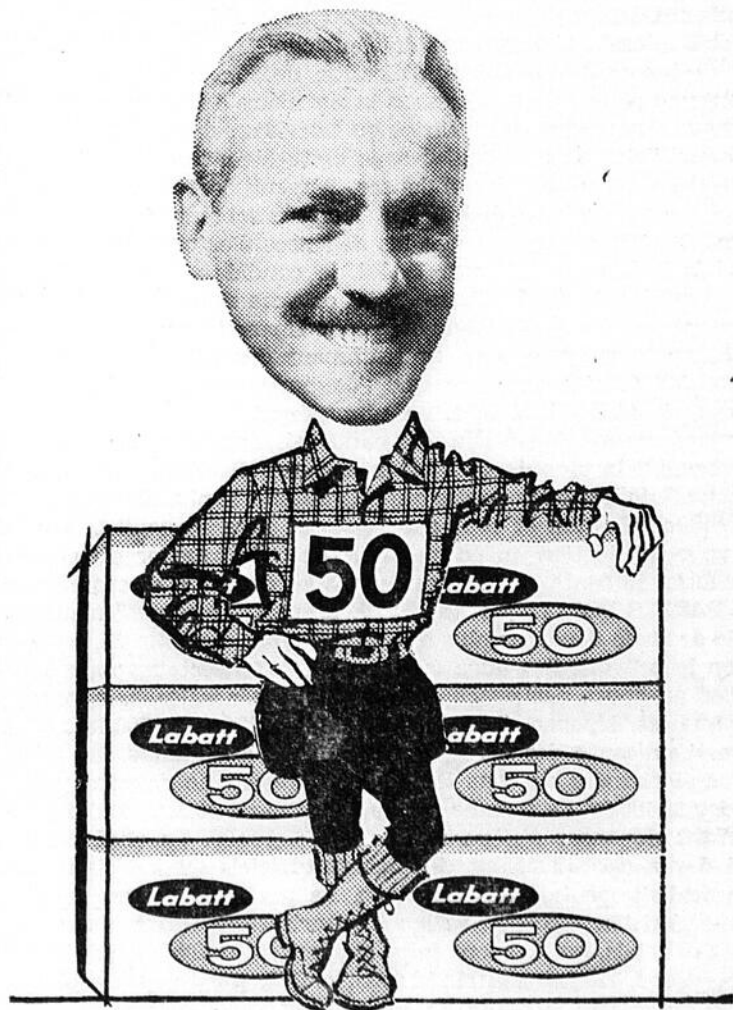
MARCEL-R. BOILEAU.

Annoncez dans
la Gazette



Labatt

Y a rien qui la batte



Votre "Monsieur 50" de la région:

**ROLAND
AMYOT**

Les NOUVELLES EN RACCOURCI

REFORME DE LA LOI ELECTORALE:— La limitation des dépenses électorales des candidats à cinquante cents par électeur et celles des partis à vingt-cinq cents; le paiement par le gouvernement d'une partie des dépenses des candidats; la perte des droits de vote et d'éligibilité durant sept ans pour les candidats et les chefs de parti qui auront enfreint cette limitation, telles sont les principales innovations annoncées dans le projet de loi que le premier ministre a déposé, la semaine dernière à l'assemblée législative. Ce projet, avant d'être soumis en deuxième lecture à la Chambre, sera scruté par un comité parlementaire de 47 membres.

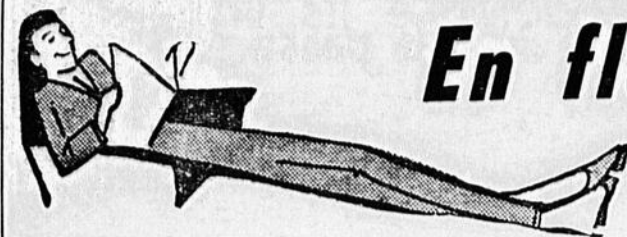
Outre la limitation des dépenses, le projet propose: 1.— Les officiers d'élections seront soumis à la juridiction de la Cour supérieure. 2.— L'énumération commencera toujours le lundi et durera quatre jours de suite, le scrutin pouvant être fixé entre le 49e et le 56e jour après la dissolution des Chambres, de sorte que l'élection pourra avoir lieu n'importe quel jour de la semaine. Les délais fixés par la loi actuelle ne permettent le scrutin que le mercredi ou le jeudi. 3.— Le bulletin de présentation d'un candidat devra être accompagné du consentement écrit de la personne présentée; de sa photographie; de son acte de naissance; de la désignation de son parti ou de l'indication "indépendant"; d'une somme ou d'un chèque visé de \$200. et d'une attestation par deux personnes autorisées à recevoir le serment, identifiant positivement le candidat. 4.— Dans les comtés urbains les bureaux de scrutin devront être groupés autant que possible dans des écoles ou des salles publiques. 5.— Chaque électeur recevra gratuitement une copie de la liste électorale de son bureau de scrutin avec un avis lui indiquant l'endroit où il doit voter. 7.— Sur les bulletins de vote, le nom du candidat sera accompagné du nom de son parti, s'il s'agit d'un "parti reconnu".

UN PARTI RECONNU:— La notion de "parti reconnu" est très importante, car seul un parti reconnu a le droit de dépenser vingt-cinq cents par électeur. Le projet stipule: "Un parti politique désirant faire des dépenses électorales doit, par écrit signé de son chef reconnu, nommer un agent officiel." De plus, ce parti doit avoir une structure provinciale, c'est-à-dire, précise le projet: "Un parti n'a pas de structure provinciale à moins qu'à la dernière élection générale il ait eu un candidat officiel dans au moins soixante pour cent des comtés ou qu'il ne démontre qu'il aura ce nombre à l'élection générale en vue de laquelle il nomme un agent officiel. Si après la clôture de la présentation des candidats il n'a pas atteint ce nombre, la nomination de son agent officiel se trouve par le fait même annulée et il cesse d'être un parti reconnu."

LES DEPENSES ELECTORALES:— Les candidats n'auront pas droit à des dépenses électorales excédant 50 cents par électeur. Cette limite est portée à 60 cents dans les trois comtés dont la superficie dépasse 25,000 mille carré: Abitibi-Est, Saguenay et Duplessis. Chaque candidat doit choisir un agent officiel qu'il désignera au président d'élection de son comté. Aucune dépense ne pourra être faite sans la signature de cet agent. Les journaux, les postes de radio et de télévision qui accepteront de la publicité d'un candidat sans cette signature seront accusés de manœuvres frauduleuses. L'agent devra rendre ses comptes au président général des élections soixante jours après le scrutin. S'il est trouvé que les dépenses électorales ont dépassé la limite permise par la loi, le candidat et son agent sont passibles de perdre leurs droits de vote et d'éligibilité durant sept ans. Le gouvernement aidera financièrement les candidats en leur fournissant gratuitement des copies de listes électorales (ceci représente une économie variant, selon les comtés, de \$1,200 à \$3,000), en rémunérant les représentants dans les bureaux de scrutin, des candidats des deux partis qui ont recueilli le plus de votes à la dernière élection. De plus, les candidats des deux partis qui ont obtenu le plus de votes à la dernière élection et tout candidat qui aura recueilli 20 p.c. des voix à l'élection en cours aura droit de toucher du gouvernement 15 cents par électeur pour ses dépenses électorales.

LES PARTIS POLITIQUES:— Chaque parti "reconnu" n'aura pas le droit de dépenser plus que 25 cents par électeur. Si, comme on le prévoit, il y aura environ 2,800,000 électeurs dans le Québec au cours des prochaines élections générales, cela veut dire que les dépenses d'un parti seront limitées à \$700,000. Si ce parti présente des candidats dans tous les comtés, les dépenses électorales de tous les candidats réunis ne devront pas excéder \$1,400,000. La somme totale qu'un parti et ses candidats pourront dépenser s'élèverait donc à \$2,100,000. Le chef d'un parti devra choisir un ou des agents officiels qu'il désignera au président général des élections. Le parti ne pourra faire aucune dépense électorale sans l'autorisation écrite de ses agents officiels, qui devront faire rapport au président général des élections, 120 jours après le scrutin. Si le parti dépense plus que 25 cents par électeur, la loi prévoit comme sanction la perte des droits de vote et d'éligibilité durant 7 ans pour le chef et ses agents officiels. Le comité parlementaire qui étudiera le projet de refonte de la loi électorale est composé de vingt-sept libéraux et de vingt membres de l'U.N. On prévoit que les discussions seront animées et laborieuses.

A la semaine prochaine!



En flânant...

à Valleyfield
et ailleurs

Greffier 30 ans

Me Charles Codebecq, responsable d'un volume complet sur la procédure municipale, dont on a fait allusion dans une récente livraison de La Gazette, est le greffier de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield depuis trente ans. Il en a vu des belles et de toutes les couleurs au cours de ces trois décades au conseil municipal. Un homme compétent et dévoué, Me Codebecq est doué d'un tact incomparable. Il sait rendre service en tout temps aux édiles et aux contribuables tout en ne dépassant jamais ses responsabilités. On peut même se demander comment un homme de cette trempe peut faire preuve d'une si grande patience. Un fait intéressant à noter c'est qu'il s'y connaît comme pas un dans le rouage des affaires municipales. Nous voulons nous unir à tous ceux qui connaissent et reconnaissent la compétence de ce citoyen pour lui rendre un hommage spécial et lui souhaiter des succès toujours grandissants non seulement au poste de greffier mais dans l'interprétation de la procédure municipale. Bravo, Charles.

Nouvel édifice

M. Emile Hébert vient d'ériger un édifice des plus modernes à proximité des intersections Victoria et Jacques-Cartier, à Salaberry-de-Valleyfield. Admettons tout de suite que l'ancienne salle de pool à cet endroit laissait beaucoup à désirer comme site depuis quelques années. La transformation complète de cet édifice en fera un qui saura plaire non seulement à la population mais aussi aux locataires qui occuperont des locaux à cet endroit. On nous a laissé entendre, cette semaine, que la Banque de la Nouvelle-Ecosse ouvrirait, prochainement, une nouvelle succursale à cet endroit. La clinique Jean Paré s'installerait sous peu au même endroit tandis que l'assistance chômage occuperait les locaux au deuxième étage. L'édifice Emile Hébert est un actif commercial pour notre ville.

Il va mieux

M. Adrien Lefebvre, barbier à ses heures et expert-cuisinier à ses moments de loisirs, est revenu à son travail, la semaine dernière, après une absence de plus d'une semaine. Une pneumonie le retint au foyer, une maladie probablement contractée au cours des élections municipales dans le quartier Ste-Cécile. Ses amis l'assurent qu'il est facilement devenu vulnérable à ce malaise à la suite d'une victoire, un fait qu'il n'avait pas connu au cours des dernières années dans la politique.

Bingo-Richelieu

La population aura l'occasion d'encourager une belle oeuvre en se rendant au sous-sol de la Cathédrale, jeudi soir de la semaine prochaine, le 22 février, à 8 heures précises. Cette organisation du Club Richelieu de Valleyfield a pour but de recueillir des

fonds pour venir en aide à l'oeuvre des Terrains de Jeux, section jeunes filles. Il y aura \$800.00 en prix en plus d'un prix de présence de \$150.00. Il faut donc réserver le 22 février pour une soirée bingos-bourses au sous-sol de la Cathédrale.

Confrère candidat

Notre confrère Pierre Léger, directeur de l'Ecole de Vaudreuil-Soulanges, a été choisi candidat libéral de cette région voisine lors de la convention libérale fédérale tenue à l'école St-Jean-Baptiste, Dorion, dimanche après-midi dernier. Trois candidats étaient en lice dont MM. Léger, Victor Langevin et Raymond Guy Ouimet. Cette dernière se désista à la toute dernière heure. M. Léger fera la lutte au député actuel, M. Marcel Bourbonnais, lors de l'élection fédérale qui doit avoir lieu en 1962. Commentant le choix du candidat libéral de Vaudreuil-Soulanges, un journaliste de Montréal disait:

Serviette à la main, stylo à bille à la pochette de son veston, en bon journaliste, M. Pierre Léger, sous les applaudissements et les vivats, lève les bras à la de Gaulle, embrasse sa femme, ses parents, salue ses électeurs. C'est vous, mes soeurs, mes frères libéraux, qui l'avez fait ce candidat, un candidat qui vous appartient en propre. Mes amis: votre député Pierre."

Les nôtres à l'honneur

L'aménagement de Carillon est essentiellement une oeuvre collective, et le mérite de cette réalisation, essentielle à l'essor économique du Québec, revient à la Commission hydroélectrique du Québec. Carillon est l'oeuvre des nôtres, il est un témoignage de la valeur et de la compétence des ingénieurs, entrepreneurs et techniciens canadiens-français. Entre autres: M. l'ingénieur-en-chef François Rousseau, directeur de la Division des Aménagements, qui a arrêté les grandes lignes du projet Carillon et qui a vu à l'exécution; M. l'ingénieur René Gauthier, gérant du projet, et M. l'ingénieur résident Serge Godbout, dont les rôles ont été déterminants dans la direction des travaux et qui ont parfaitement réussi à animer un travail d'équipe. Ce dernier est un ancien résident de notre ville où il compte une pléiade d'amis.

De la belle visite

M. Arthur Brault est certainement en bonne voie de guérison complète après avoir été retenu au repos complet au cours des quatre derniers mois. Il nous rendait visite mardi et il nous faisait plaisir de causer quelques minutes avec lui. C'est toujours un fin causeur.

A Montréal hier

MM. Adrien Cholette, Daniel Lefebvre, Maurice Lapointe et J. Ovide Quesnel, tous anciens présidents de la Chambre de Commerce de Salaberry-de-Valleyfield, assistaient à la conférence fédérale-provinciale

d'expansion industrielle et commerciale qui se déroulait hier, à l'hôtel Reine Elizabeth à Montréal. C'était une organisation du Bureau d'Expansion Industrielle du Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

Souvenirs de Romuald

A titre de gérant des Braves, de la Ligue Professionnelle du Québec, de 1948 à 1955, M. Romuald Théorêt, dont tous déplorent la mort accidentelle dimanche dernier, siégeait régulièrement aux assemblées de la Ligue à Montréal avec le président Arthur Vinet, le secrétaire, et autres officiers. Lorsque les Braves remportèrent le championnat en 1951, Romuald dut essayer certaines déclarations désobligeantes du président Jack Latta des As de Québec. A chaque occasion Romuald lui répétait: un jour, je te ferai avaler ces paroles, Jack. En effet, lors de la joute mémorable du 15 avril 1951 à Valleyfield, Romuald s'empressa de dire au président Latta: pourquoi n'organises-tu pas une équipe de hockey. Tu alignes des enfants des écoles, des nègres et des incompetents. Latta fit une colère telle qu'il aurait pu manger l'arène. Bien entendu, ceux qui étaient aux écoutes ont apprécié cette verve du gérant des Braves.

On ne peut s'empêcher, non plus, de noter qu'aux réunions intimes Romuald jouissait lorsqu'il était au piano et qu'il chantait "My Wild Irish Rose". Un homme gai, un homme agréable en tout et partout, il laisse, outre les membres de sa belle famille, des amis intimes comme les Emile Peron, Arthur Vinet, Jim Lemieux, Albert Leduc, Toe Blake, Adrien Lefebvre, Lucien Faubert et combien d'autres. Sa disparition se fera sentir dans notre milieu pour des années. On ne peut oublier un homme de cette trempe.

Ancien de Coteau

Les dépêches nous apprennent, en fin de semaine, la mort de M. Frank Bériault, natif de Coteau, survenue au Bronx, New-York. Frank était bien connu des sportifs de notre ville qu'ils rencontraient régulièrement aux séries mondiales à chaque année. Lorsque les Braves jouaient à New-York, contre les Rovers, Frank en profitait toujours pour venir saluer ses nombreux amis de Valleyfield.

Elections prochaines?

S'il faut en croire les courriéristes parlementaires à Ottawa, les élections fédérales deviendraient un fait accompli avant l'arrivée de l'été 1962. Les deux partis politiques attendent anxieusement la déclaration de l'hon. Diefenbaker à cet effet. Dans Châteauguay Huntingdon Laprairie, le choix des conservateurs s'arrêtera définitivement sur le député actuel, M. Merrill Barrington, d'Ormslow. Il aurait comme adversaire probable, M. François Cleyn, industriel bien connu de Huntingdon.

(Suite à la page 23)



En glanant dans le passé

par le Hérodotteur vénitien au travail



Il y a vingt ans, on lisait les nouvelles suivantes dans La Gazette de Valleyfield, édition du 19 février 1942 :

Son Honneur le Maire J.-A. Larin a offert sa démission au conseil municipal de la cité de Salaberry de Valleyfield, à la suite de menaces de procédures judiciaires. Le conseil siégeant ce soir l'acceptera probablement pour décréter une autre élection qui aurait lieu le 9 mars prochain. Dans le public, on mentionne de plus en plus les noms du Dr O.E. Caza et M. Louis VI Major comme candidats probables pour cette élection complémentaire.

-0-

Selon une information officielle publiée dans les journaux quotidiens, une obscurité complète de la cité de Valleyfield et de la ville de Beauharnois aurait lieu dimanche prochain.

-0-

Notre populaire concitoyen, M. Albert Leduc, président du club de hockey Valleyfield, ex-joueur professionnel des Habitants, ex-gérant des Providence, participera, mardi soir prochain, au Forum de Montréal, à la joute des anciens joueurs du Canadien et des Maroons en faveur de l'emprunt de la Victoire et des oeuvres de guerre.

-0-

Grâce à la collaboration de M. Jean Sénécal et de la cité de Valleyfield, un grand thermomètre de 12 pieds de hauteur sera érigé sur la rue Victoria, en face de la rue Nicholson, pour indiquer à la population les progrès des souscriptions au deuxième emprunt de la Victoire.

-0-

M. Roger Ouimet, avocat de Montréal, adressait la parole

mardi à tous les vendeurs du deuxième emprunt de la Victoire au cours d'un lunch servi au Château Salaberry sous la présidence conjointe de MM. Lester McGillis et le Dr O.-E. Caza.

-0-

Du haut de la chaire, MM. les curés des trois paroisses de Salaberry de Valleyfield ont fustigé les auteurs des représentations immorales et pornographiques données à la salle "Community Hall" Nitro. Les autorités municipales et la Chambre de Commerce des Jeunes ont protesté énergiquement et ont fait parvenir des télégrammes au procureur général de la Province, l'Honorable Girouard, lui demandant enquête et sanctions.

-0-

Sous la présidence de M. Delphis Gagnier, pro-maire de la cité, le conseil a demandé jeudi soir, lors de son assemblée régulière, qu'on institue une enquête sur la négligence possible de certains employés municipaux. MM. les échevins se sont plaints en effet de l'augmentation croissante des accidents qui surviennent sur les travaux municipaux.

-0-

Jeudi soir dernier, avait lieu au Manège Militaire du Fort Salaberry le premier grand ralliement de tous les citoyens en faveur du deuxième emprunt de la Victoire, sous la présidence conjointe de MM. W.G.E. Aird et du Dr O.E. Caza.

-0-

Comme il a été annoncé par le Ministère de la Défense Nationale tout récemment, le train-exposition de l'Armée Canadienne est en route depuis le 4 février dernier. Après avoir visité déjà de nombreux centres de la Province d'On-

tario, il entrera dans notre province dans la semaine du 24.

-0-

Le 40e anniversaire du club de Raquette "Le Salaberry" fut dignement fêté dimanche dernier. Une centaine de raquetteurs venus de Montréal et des environs s'étaient rendu en notre cité pour célébrer cet anniversaire.

-0-

Une nombreuse assistance était présente à la dernière joute régulière à l'Aréna de Valleyfield. Les Flyers de Lachine durent baisser pavillon devant le Valleyfield, au compte de 11 à 5.

Gilles Cauchon, C.A.

Comptable agréé

44, Ste-Cécile

FR. 3-8577 Valleyfield

EN FLANANT...

(Suite de la page 22)

Dans Beauharnois Salaberry, M. Gérard Bruchési, de Ville-de-Léry, briguera de nouveau les suffrages des électeurs sous la bannière du parti conservateur. Aura-t-il un, deux ou trois adversaires? C'est une question de \$64,000. M. Robert Cauchon, ex-député libéral au fédéral, n'a fait aucune déclaration en marge de la prochaine élection à Ottawa. Il pourrait fort bien être le candidat le plus sérieux. On a mentionné dans le passé que M. Gérard Laniel, agent d'assurance de Salaberry de Valleyfield, serait intéressé à laisser son nom devant une convention. Toutefois, on a clairement laissé entendre, ces jours derniers, que M. Laniel n'était plus intéressé se contentant de donner tout son temps à son commerce d'assurance générale. Il y aurait toutefois un candidat du Crédit Social dans la lutte chez nous. Ci-dessus, nous faisons allusion à la nomination de notre confrère Pierre Léger, directeur du journal l'Echo, de Vaudreuil Soulanges comme candidat libéral dans Vaudreuil Soulanges. Il fera la lutte à M. Marcel Bourbonnais, député conservateur.

Soirée récréative

Le 17 février, à la salle des Moose de Salaberry de Valleyfield, une soirée récréative est organisée par la section de la Saint Jean Baptiste de St-Timothée. Bienvenue cordiale à tous les membres, ainsi qu'à leurs épouses, à l'occasion de cette soirée qui sera sous la présidence de M. Gérard Péladeau, président de la section St-Timothée, ainsi que de son épouse.

Talents nombreux

Il nous a été donné d'assister dimanche après-midi dernier à la présentation des talents amateurs du Cercle des Loisirs St-Eugène. Et nous avons été surpris par la qualité des exécutions de tous genres de ceux et celles qui se sont produits sur la scène de l'école Julien. Nous encourageons donc tous les amateurs de Valleyfield et de

la région à se faire valoir à ces occasions. Le Cercle des Loisirs St-Eugène, organise une représentation hebdomadaire de la sorte le dimanche après-midi dans les différentes paroisses de notre ville et une foule toujours nombreuse et enthousiaste y assiste. Incidemment, le Cercle St-Eugène organisera dimanche, le 1er avril, un festival pour tous les amateurs du district à l'auditorium du Séminaire. Nous formulons des vœux de bons succès auprès du Cercle et nous invitons les responsables à continuer leurs efforts pour le développement de nos talents locaux.

lère pelletée de terre

M. R. P. Riggin, directeur des relations industrielles et extérieures de la compagnie Noranda Mines Limited, a fait savoir à Son Honneur le Maire Robert Cauchon que la cérémonie de la première pelletée de terre pour marquer l'ouverture des travaux de construction de la nouvelle raffinerie de zinc à Valleyfield aura lieu au cours du printemps à cause de la température trop froide qui sévit actuellement.

Assemblée lundi

L'assemblée du conseil municipal qui devait avoir lieu lundi soir dernier a été remise à lundi soir prochain. Il semble que le referendum de vendredi et samedi ait occupé passablement plusieurs personnes.

Un carillon

Lorsque les travaux de rénovation de l'Hôtel-de-Ville seront complètement terminés, nos citoyens pourront entendre les doux sons d'un carillon qui sonnera aux heures et aux demies. Ce carillon sera sans doute une heureuse innovation dans notre ville et nous sommes assurés que toute la population applaudira ce geste de nos représentants à la table municipale.

A Québec...

au clair de lune!

Et oui, ils étaient à Québec, mais ils revenaient hier, Jean-Denis et Armand. Le but apparent: s'informer des conditions de travail des policiers et pompiers de la vieille capitale pour revenir avec des idées nouvelles pour la prochaine convention collective de travail de la Fraternité locale. Voyage en avion, s.v.p., pour ne pas perdre d'intéressantes soirées. autour du Château Frontenac, la terrasse Dufferin, sa grande glissade, les duchesses du carnaval, dans le plus pur esprit de chaude hospitalité québécoise. Il est à savoir si le président Lecompte et le secrétaire Dandurand parleront plus des préparatifs du Carnaval ou de leurs rencontres avec les officiers supérieurs de la sûreté

de la Vieille Capitale?

Semaine de loisirs

Les Loisirs de la Paroisse du St-Esprit organisent présentement une semaine complète de loisirs, à compter du 4 mars. La semaine débutera par une soirée de variétés musicales au sous-sol de l'église avec artistes invités. Tous les soirs, il y aura démonstration de la pratique de différents sports, et un grand banquet clôturera la semaine.

Il aura ses troubles

Pierre Cadieux a été nommé gérant de l'équipe d'étoiles de la Ligue Récession qui rencontrera celle de la Ligue Dépression à l'arena St-Laurent, samedi, le 3 mars. Les troubles commencent pour le bouillant instructeur des Cavaliers: choix des joueurs; plaintes des joueurs; changements de joueurs; pratique des joueurs; etc. Bonne chance Pierre.

Campagne financière

La campagne financière annuelle de la Croix-Rouge à Valleyfield se déroulera cette année du 24 mars au 7 avril, vient d'annoncer M. l'échevin J. O. L. Chartrand, président de la section locale de la Croix-Rouge. Les présidents conjoints de cette campagne seront MM. Gerald Laniel et Jacques De Serres. Un objectif de \$6,000. a été fixé.

Et Caritas

L'objectif de la quatrième campagne annuelle, \$142,100.00 ne pourra subvenir à tous les besoins des oeuvres Caritas. Il faudrait au moins \$175,000. pour répondre convenablement à toutes les demandes. La Fédération des Oeuvres, dans son appel public du 29 avril au 14 mai, s'en tiendra au premier montant mentionné. Mais les responsables de la campagne seraient sans doute très heureux d'atteindre la somme de \$175,000.00.

Premier gala

Le poste de radio CFLV présentera son premier gala vendredi soir, le 23 février prochain, "chez Eddie", à l'Hôtel Laberge à St-Timothée. La grande vedette de ce spectacle formidable sera Jacques Desrosiers. Un merveilleux prix de présence sera tiré au hasard parmi toutes les personnes qui auront acheté un billet à \$1.50 pour assister à cette soirée. On peut réserver ses billets au poste CFLV ou à l'hôtel Laberge, à St-Timothée.



Annoncez dans
La Gazette

**150,000
TUILES INCRUSTEES**

MORAINÉ et SUPERVEIN



CHOIX

DE

30

COULEURS

.06c

CHACUNE

PROFITEZ-EN

MARCHAND FRERES Ltée
MEUBLES

209, Victoria Valleyfield Tél. FR. 3-2740

Retraites Fermées

A LA MAISON DU CHRIST-ROI
(Châteauguay-Bassin)
Oxford 2-6711 — Oxford 2-6712

- 9 (Vendredi) au 11 fév.: Châteauguay Centre et Parc, Christ-Roi, N.-D. de l'Assomption, Ste-Philomène, Ile-Perrot (3 paroisses.)
- 12 (lundi) au 14 Fév.: Séminaire de Valleyfield: Belles-Lettres (2e gr.)
- 16 (vendredi) au 18 Fév.: Hommes mariés, Ile-Perrot, N.-D. de Lorette, Vaudreuil.
- 19 (lundi) au 21 Fév.: Col. Laval, St-Vincent de Paul.
- 21 (mercredi) au 23 Fév.: Etudiants, Ecole Courtemanche.

S'INSCRIRE A L'AVANCE, S.V.P.)

Propriétaires: votez en grand

VENDREDI - SAMEDI

Ferronnerie
W. CHATEL
CHARLEMAGNE CHATEL,
Prop.
107, Alexandre FR. 3-5323

Fleurs pour toutes occasions
SWANSTON FLORIST
PHILIPPE BILLETTE, prop.
366, Blvd du Havre FR. 3-3350

Levasseur Frères
Prélarts - draperies - tapis
37, Nicholson FR. 3-4340

Meubles
L. J. MASSE
16, du Marché FR. 3-6020

Z. PERRON
AUTOMOBILE LTEE
24, du Marché FR. 3-4540

Assurances
J. G. BELANGER & CIE
17, Nicholson FR. 3-1545

Chaussures
BERNARD INC.
41, du Marché FR. 3-9721

Studio Beauchamp
Photographie
Photographie moderne à son meilleur
111 Grande-Ile-FR. 3-4080

Les marchés d'aliments
METRO
DE VALLEYFIELD

BISCUITERIE LEDUC
• Biscuits • Bonbons
• Crème glacée Purity
129 St-Laurent, FR. 3-7906

FAITES VALOIR VOS DROITS DE CONTRIBUABLES

VOTEZ NOMBREUX

CEUX QUI ANNONCENT DESIRENT DEVENIR PROPRIETAIRES. AIDONS-LES EN LEUR ASSIETEMENT.

Maison construite avec prêt de la S.C. d'Hypothèque
E. Bourcier Const. Enrg.
56, Gurnham Tél. FR. 3-1430

Bijouterie
MARCEL HEBERT
227 rue Victoria FR. 3-5440

Les librairies
GERALD BOYER
10, Nicholson FR. 3-6211
98, Alexandre FR. 3-4420

Bois de construction
A MIRON & FRERE INC.
103, Lasnier FR. 3-8015

VALLEY PAVING CO.
25, du Marché FR. 3-5540

Magasin à rayons
J. O. QUESNEL LTEE
67, Grande-Ile FR. 3-5720

Futurs mariés
Avant d'acheter Venez comparer les prix chez
SINRAY FURNITURE STORES REG'D
39, Grande-Ile FR. 3-2233

La pharmacie
LAROCHE
243, Victoria FR. 3-2991

MEUBLES A BOYER & FILS
"Chez Boyer tout est bon marché"
92, St-Laurent, FR. 3-0753

Pharmacie Gendron
• Produits REXALL
23, St-Laurent, FR. 3-4111

Cordonnerie
Robert Bernard
Magasin de chaussures
56, Alexandre - FR. 3-6472

Huile
MARC H. VIAU
Div. de Ideal Petroleum (1959) Ltd.
11, Jean-Talon FR. 3-2025

Pour votre mariage ...
PETER ROZON PHOTO
74, Sullivan FR. 3-1450

Pour votre nettoyage
Piché Nettoyeurs Enrg.
270, Larocque - FR. 3-2855

END
HOTEL ->
SAL. - DE M
H
9 a. m.
LES DE
Votez OU
MAIS V

DANDURAN &
Lumber and Building Materials
FR. 3-4721

VALLEYFIELD

rad nombre au referendum

DI — 16 — 17 FEVRIER

NDROIT

— DE — VILLE
E VALLEYFIELD

HIRE

. m. 6 p. m.

DE JOURS

OU ou NON

MAIS VOTEZ

VOTRE VOTE
REPRESENTE
VOTRE IDEE

SACHEZ
L'EXPRIMER
EN GRAND
NOMBRE

DEVELOPPER L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE
ASSURANT NOTRE PATRONAGE

Les pétroles
MONTGOMERY
(1958) LTEE
FR. 3-3844 Valleyfield



Pâtisserie Française
F. MARTEL, prop.
253, Victoria
FR. 3-3303

L. Charette & Fils (Enrg)
Meubles — Furniture
Mobiliier scolaire - Gros et détail
Appareils électriques
20, Ellice (coin Larocque)
Tél.: FR. 3-2103 — Rés. FR. 3-1985
VALLEYFIELD

Courtier d'assurances
agréé
WILFRID BRAZEAU
représentant de la
Société des Artisans
64-A, Ellice FR. 3-7404

FERNAND LABELLE
DECORATION ENRG.
SPECIALISTE en DRAPERIES
89, Cousineau FR. 3-9494

AN & FRÈRE

Bois et Matériaux
de Construction
178 RUE JACQUES CARTIER

ARD & QUE

CHEZ LEONARD
• Confection pour dames
• Merceries pour hommes
4, du Marché FR. 3-3621

Chaussures pour dames
CENDRILLON
249, Victoria FR. 3-9633

Restaurant
LE FRICOT
SPEC.: Bar-B-Q
SALLE DE RECEPTION
105, Alexandre FR. 3-6622

La laiterie
Belle Vallée
RUE MADEN FR. 3-6522

Draperies - meubles
prélarts - disques
MARCHAND FRERES
209, Victoria FR. 3-2740

DOW
GASPARD CREPIN, prés.
EUDORE PILON, vice-prés.
FR. 3-3262 Valleyfield

RESTAURANT
MENARD
28, du Marché FR. 3-0107

RAY LOISELLE
Chaussures Inc.
Ste-Cécile FR. 3-6510

Matériaux
de construction
J.-O. Clermont Ltée
5 Clermont FR. 3-2860

Transport
Valleyfield Express Ltée
FR. 3-1620 Nitro

Richer Frère Ltée
PEPSI - COLA
39, Ave du Parc FR. 3-1022

Cougas & Nicholson
Embouteilleurs autorisés
COCA-COLA LTEE
Dufferin FR. 3-3277

Vêtements pour hommes
GUY CADIEUX
17, Jacques-Cartier FR. 3-7257

24 allées
Bellerive Bowling Inc.
air conditionné — Ouvert
tout l'été — Prix spéciaux
94, Cousineau Tél. FR. 3-9212

REMI CHATEL
Chaussures
Nicholson coin du Marché
FR. 3-9801

Meubles
Accessoires électriques
ROYAL GAZ LOYAL
Nicholson FR. 3-4184

Bijouterie
Laniel & Fils Enrg.
23-B, St-Laurent
FR. 3-1877

Bijouterie
BRODEUR
201, Victoria FR. 3-1606

CHARLES CADIEUX & FILS INC.
Quincaillerie
Meubles - Peinture
213, Victoria FR. 3-2220



LA GAZETTE

VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS

Vous voulez
 ● VENDRE
 ● LOUER
 ● ACHETER

Lisez les annonces classées

L'HOMME BIEN MIS
 s'habille
Chez HENRI

11a, rue Chaussée — Valleyfield

ABONNEZ-VOUS

à la

LA GAZETTE
APPELEZ FR. 3-7272

\$3.00 par année

Etats-Unis \$5.00

26 - LA GAZETTE - 15 février 1962

Les décès au cours de la semaine

M. ERNEST HACHE

A l'âge de 61 ans, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Salaberry de Valleyfield, le 10 février, M. Ernest Haché, époux de Rose Bertain. Le défunt a succombé à la suite d'une longue maladie. A sa retraite depuis deux ans, M. Haché fut à l'emploi d'Albert Marcell à titre de journalier, durant de nombreuses années.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses quatre fils et une bru, M. et Mme Henri Haché (Marie-Rose Lalonde), MM. Gérard, Raymond et Adrien Haché, tous de Sal. de Vall.; ses filles, ainsi que ses gendres, Mlle Jeannine, Odette, Denise, Marie-Blanche Haché, Cécile, (Mme J.-B. Thibault) de Salaberry-de-Valleyfield, Florence (Mme Sylvio Thibeault), de St-Adelme de Matane, Rose, (Mme Lionel Thibeault), des Sept-Iles, Yvette, (Mme Réjean Roy) de Sal. de Vall., ainsi que plusieurs petits-enfants.

La dépouille mortelle avait été exposée chez Larin et Fils, 317, rue Victoria. De là, pour la cathédrale où le service fut chanté mardi le 13 février, à 10 hres. L'inhumation se fit au cimetière de Salaberry-de-Valleyfield.

-o-

M. VICTOR MYRE

Le 1er février, à l'âge de 60 ans, 10 mois est décédé M. Victor Myre, époux de Anna

Leboeuf.

M. Myre laisse dans le deuil outre son épouse deux filles: MM. Yvan Leduc (Simone), Camille Thériault (Fabiola); ses petits-enfants Micheline, Michel, Claudette, Francine, François, Denise, Manon, Leduc et Danielle Thériault.

M. Myre laisse aussi ses frères: MM. Théodore, Jean et Urbain Myre; ses soeurs: Rév. Soeurs Marie-Glaphyre (Mathilda), Mme Lucien Quevillon (Martine) et Mlle Eugénine; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Dieudonné Emond (Hermine Leboeuf), Mmes Aurèle Leboeuf (Honorine Brière) Ubold Leboeuf (Jeannette Perras) Joseph Leboeuf (Thérèse Perras) Mlle Maria Leboeuf, Mme Donat Myre (Lily Collins), Mmes Théodore Myre (Yvonne Grégoire) Jean Myre (Alice Allen), plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 5 février à 10 hres. Le convoi partit des Salons Richmond Roy précédé du drapeau des Chevaliers de Colomb porté par M. Arcade Léger.

Le deuil était conduit par ses frères. Les porteurs étaient: MM. Roland Viau, Maxime Poirier, Léonard Leboeuf, Gilles Myre, Jean-Guy Quevillon, Marcel Myre.

La levée du corps a été faite par le curé Roland Léger

qui chanta également le service assisté de M. le Curé Anatole Pilon de Ste-Barbe et M. le Vicaire Henri Lavigne de Ormstown comme diacre et sous-diacre.

La quête a été faite par MM. Maxime Poirier et Roland Viau.

Remerciements :

MM. et Mmes Yvan Leduc, Camille Thériault ainsi que la famille Myre remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de leur père et frère: M. Victor Myre.

-o-

M. ROBERT FORGET

Accidentellement, à Salaberry-de-Valleyfield, est décédé le 10 janvier dernier, M. Robert Forget, époux de Aurore Daoust. Il était âgé de 57 ans et 5 mois.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa mère, Mme Vve Michael Chatel, deux frères, MM. Nestor Forget et Roméo Forget, une belle-soeur, Mme Roméo Forget, née Thé-

rèse Couillard, de Salaberry-de-Valleyfield; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Henry Daoust, M. et Mme Charles Daoust, née Rose Ethier, M. et Mme René Daoust, née Rose Pellerin, de Pittsfield, Mass., M. Emile Daoust, M. et Mme Wilfrid Daoust, née Ange-Aimée Théorêt, M. et Mme Gaspard Théorêt, née Alice Daoust, de Huntingdon, plusieurs neveux et nièces, ainsi que d'autres parents.

-o-

M. HERVE DEGUIRE

A l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, est décédé, après un séjour de quinze jours dans cette institution, M. Hervé Deguire, célibataire, âgé de 56 ans. Le décès est survenu le 6 février dernier.

M. Deguire était un citoyen avantagement connu et estimé dans notre ville et la région. Durant nombre d'années, il fut employé à la Banque Canadienne Nationale, en qualité d'assistant-gérant. Il avait pris sa retraite il y a quelques années.

Il laisse dans le deuil ses nièces, Mlle Lise Deguire, garde-malade à l'Hôtel-Dieu de

Mme Aurèle Blaga (Judith), domiciliée aux Etats-Unis, Mme Jean-Paul Durocher (Francine) de Montréal, Mme Colette Lalongé, également de Montréal et Mlle Michèle Deguire, de Salaberry-de-Valleyfield.

La dépouille mortelle avait été exposée au salon J.A. Larin et Fils, 317, rue Victoria. De là, pour la cathédrale le 10 février, où le service fut chanté par M. l'abbé François Vincent, assisté de MM. les abbés Durocher et Abran, comme diacre et sous-diacre. C'est au cimetière local que se fit l'inhumation.

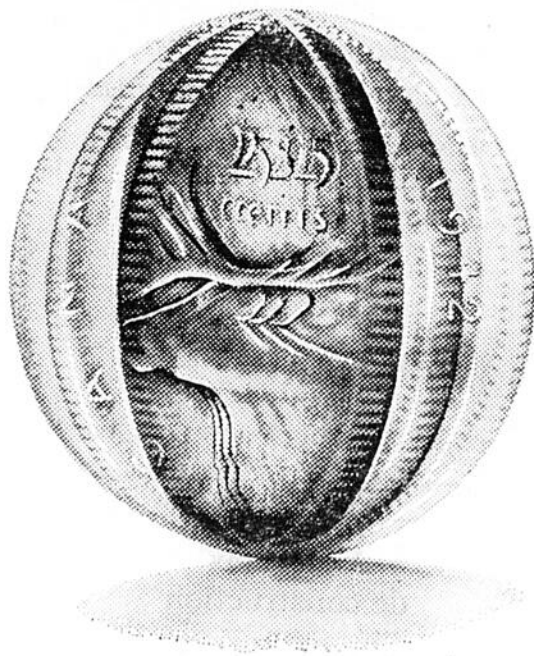
Le personnel de La Gazette prie toutes ces personnes en deuil de bien vouloir accepter nos sincères condoléances.

Dr Marc Y. Trépanier
 CHIRURGIEN-DENTISTE

Clinique

médico-dentaire

52, Ave. Grande-Ile
 FR. 3-6636
 Valleyfield



Bâtir sur
 l'épargne,
 c'est bâtir
 l'avenir



BANQUE DE COMMERCE
 CANADIENNE IMPÉRIALE
 Plus de 1260 succursales pour vous servir



QUI PENSE
 JEUNE
 PENSE
 PEPSI

Embouteilleurs autorisés
 MILKAY et JOHN COLLINS

RICHER & FRERE LTEE
 Valleyfield Tél. FR. 3-1022 39, du Parc

M. Antonin Cailhier traite des devoirs de nos commissaires

Pour les années à venir devant
la méthodologie de l'enseignement

M. Antonin Cailhier, président de la Commission Scolaire de Salaberry-de-Valleyfield, adressant la parole devant les membres de l'Assemblée Colonel de Salaberry des Chevaliers de Colomb du 4ième Degré, a parlé mercredi soir derniers des devoirs qu'auront à accomplir nos commissaires dans l'avenir.

M. Cailhier n'a pas traité des questions de financement et s'est privé d'assaisonner sa causerie de chiffres et de figures de comptabilité. M. Cailhier s'en est tenu strictement au point de vue pédagogique de l'enseignement des élèves qui fréquentent nos institutions scolaires et au devoir des commissaires d'écoles devant les problèmes futurs.

La causerie du président de la Commission Scolaire a été fortement applaudie par tous les membres du 4ième Degré et leurs dames.

Cette réunion était présidée par M. J.-O.-L. Chartrand, fidèle navigateur. Son Excellence Mgr Percival Caza rehaussait le souper de sa présence.

L'Assemblée Colonel Salaberry profita de l'occasion pour remettre à Son Excellence un chèque au montant de \$350. pour l'oeuvre des vocations sacerdotales, ainsi qu'une plaque murale comme témoignage d'estime pour tous les services que Mgr Caza rend aux membres du 4ième Degré.

Mgr Paul Leboeuf, c.s., curé de St-Pie X et aumônier de district des Chevaliers de Colomb, a aussi reçu les hommages de l'Assemblée Colonel Salaberry qui a présenté à "l'illustre" curé une plaque murale, également pour ses nombreux services.

Semaine scout 1962 (du 17 au 25 février)

Samedi 17 février :

Concours d'Art dramatique. Toutes les Troupes se rendent au Local scout de la cathédrale pour 7.00 hres. Nous nous rendrons ensemble à l'Ecole des Arts et Métiers, rue St-Charles, où le concours débutera à 7.30 hres.

Dimanche 18 février :

Messe Communautaire. Cette messe aura lieu au sous-sol de l'église de Bellerive, à 8.00 hres, pour toutes les unités scouts, louveteaux et commandos. Durant l'avant-midi, il y aura déjeuner en commun, jeux inter-unités et dîner.

Lundi 19 février :

Journée du Bon Plaisir Louveteau.

Mardi 20 février :

Journée de la B.A. Scout.

Mercredi 21 février :

Visite Industrielle. Les C.P. reçoivent leur scoutmaîtrise à souper.

Jeudi 22 février :

Fête de Baden Powell. Les Scouts, Louveteaux, Commandos portent leur costume toute la journée soit à la maison, soit à l'école, soit au travail, en souvenir de leur Fondateur Baden Powell.

Vendredi 23 février :

Fraternité. Les Unités de

Valleyfield sont reçues par les Unités de l'extérieur.

Samedi 24 février :

Fraternité.

Dimanche 25 février :

Clôture Paroissiale. Les Unités scouts, louveteaux, commandos clôturent la Semaine selon les traditions propres à chacune.

SCOUTISME PRECURSEUR

Depuis longtemps les tenants de la méthode scout souhaitent à tous les responsables de la vie mondiale, nationale, provinciale et locale la chance de reconnaître la valeur richissime du scoutisme. Il y a quelques semaines, le Rév. Père Carré, O.P., prédicateur du carême à Notre-Dame de Paris, osait risquer toute sa renommée en déclarant que tout le renouveau liturgique de l'Eglise universelle avait d'abord été vécu dans le mouvement scout et guide catholique depuis près de cinquante ans. Déjà, le grand Cardinal Mercier avait rendu hommage au scoutisme en reconnaissant les scouts comme les pionniers des messes dialoguées, comme les renouveaux des anciens pèlerinages. Tout dernièrement, à la réunion diocésaine des Chefs et

Aumôniers, Son Exc. Mgr Caza faisait sienne les paroles du Père Carré.

Combien d'autres autorités voient le Scoutisme comme précurseur dans l'éducation à tous les échelons académiques et sociaux par sa méthode active de présenter sa formation.

Son Em. le Cardinal Mercier disait qu'en Art dramatique, les scouts avaient créé un style nouveau, qu'ils avaient mis ce style au service de la liturgie et qu'ils avaient école parmi tous les mouvements de jeunesse.

Enfin, le scoutisme n'est-il pas précurseur de la vie de Camping qui jouit d'une vogue formidable dans la société actuelle ?

QUEL EST LE
TYPE SCOUT ?

Le corps du scoutisme renferme une âme tendue vers un but de perfection chrétienne et de service.

Le scoutisme vise à vrai chrétien qui trouve sa joie en vivant continuellement en état de grâce et qui cherche à faire rayonner ce bonheur sur ses camarades.

Selon sa devise, le scout est toujours prêt à servir son prochain et ce, avec joie, le sourire aux lèvres.

Un vrai scout veut donner concrètement le bonheur aux autres. Il n'en reste pas au dé-

sir mais en entreprend l'action, petite ou grande, individuelle ou familiale ou sociale.

Le type scout est un homme d'action formé dans la joie, la droiture et la simplicité de l'enfant de Dieu pour collaborer au bien commun.

Le scoutisme présente aux jeunes des activités agréables qui supposent quand même un effort proportionné à ses forces.

Le scoutisme fournit aux jeunes la satisfaction d'avoir réussi une chose difficile mais réalisable. C'est pour eux une source de joie, car le garçon n'aime tant l'effort lui-même que la joie que cet effort lui procure.

Le scoutisme semble un fouilli de toutes sortes de choses au profane, mais pour ceux qui le vivent, ils y développent toutes leurs facultés

de jeunes dans un ordre logique et psychologique.

Les épreuves et badges du scoutisme semblent de l'enfance, mais en les subissant, le scout cultive ses facultés intellectuelles et techniques et se prépare à se rendre utile et plein d'initiative à des moments où d'autres autour de lui ne sauront quoi faire.

Par sa vie de patrouille, le scout apprend en pratique ce qu'est et ce qu'exige la charité chrétienne, le civisme, les responsabilités sociales.

Enfin, au campement sous la tente, le scout reconnaît les lois de la Nature telles que Dieu les a créées, lois de la Création dont on ne peut déroger sans péril. Il apprend la Sagesse et la Bonté du Maître de tout.

Délicieux repas CHINOIS - CANADIENS

Restaurant Kwong-Corriveau

MAINTENANT OUVERT POUR

Déjeuner

A PARTIR DE 11 A.M.

Air-climatisé

Commandes pour apporter

76, Ste-Cécile Tél. FR. 3-2112 Valleyfield

(En face de l'Hôtel-de-Ville)



L'ART DE REFUSER

Celui qui sait refuser a raison...
et celui qui insiste a toujours tort!
Celui qui sait refuser est un homme libre, un homme fort. On l'aime, on le respecte, on l'admire!
Savoir refuser, c'est un art qui est à la portée de tous. Celui qui refuse à temps assure son avenir...il protège son honneur et son bonheur!

un peuple sobre est un peuple fort

CEIRA

COMITÉ D'ÉTUDE ET D'INFORMATION SUR L'ALCOOLISME

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

JOUEZ LES COULEURS

Une organisation du Club Rotary de
Valleyfield

25 en prix \$1,800. prix et gagnants

Tirages: vendredi, 2 mars, 9.30 p.m.

25 CHANCES DANS UN LIVRET: \$1.00

"AIDEZ LE ROTARY A AIDER LA
COMMUNAUTE"

(1-8-15-22-1 P)

Le Perron Frère conserve la 1ère position dans la ligue Venise

Emile Lécuyer et Mary-Ann Garand ont les meilleures moyennes. —

Sur les allées 11 et 12, le Z. Perron Automobile Ltée a annulé avec le United Stores 2-2. Murielle Barrette et L. G. Perron furent les meilleurs pour leur club respectif. Sur les allées 13 et 14 le Perron et Frère avec sa victoire 3-1 s'est assuré la première position pour au moins une semaine. En effet le Valley Paving a dû baisser pavillon devant la magnifique offensive des Jos Vinet et Emile Lécuyer. Anatole Normandeau et Charlie Swift furent les meilleurs chez les perdants.

La Biscuiterie G. Leduc avec sa victoire de 3-1 sur le Lucien Leduc a cédé sa place à ce dernier dans la cave du classement. Thérèse Bourque une nouvelle venue pour le Biscuiterie G. Leduc, a le mieux joué chez les gagnants.

Le I.A.C. sur les allées du fond a triomphé du Swanston grâce au gros triple de 484 de Gilles Sauvé. Le Swanston Fleuristes était favori pour remporter le match: seul Marcellin Frégeau a roulé sa moyenne.

Mary Ann Garand a roulé la plus grosse partie chez les dames et Jeannine Langevin le plus haut triple. Gilles Sauvé du I.A.C. a eu les mêmes

honneurs chez les hommes. L'assemblée mensuelle de la ligue a eu lieu à l'Hôtel Market avant les joutes et il a été décidé que la clôture de la ligue se fera le jour de l'Ascension et à cette occasion on tentera d'organiser un tournoi de Golf qui sera suivi d'un souper et d'une danse. Samedi le 17 février prochain, trois équipes mixtes de la ligue Venise se rendront à Joliette pour rencontrer des équipes de l'endroit. Initiative de Gérard Barrette gérant et capitaine du United Stores.

Le match à surveiller la semaine prochaine sur les allées 15 et 16: Perron et Frère Vs United Stores. Certains joueurs se promettent d'y faire goûter, pour se servir de l'expression joual, je dis bien d'y faire goûter au Perron et Frère.

Un match qui devrait s'avérer intéressant sera celui du Valley Paving et Z. Perron Automobile sur les 17-18; la cinquième position sera en jeu et le président espère toujours que son équipe finira en première division. De son côté l'ex-président ne veut pas se laisser dépasser et espère gagner des positions plutôt que

n'en perdre.
Parties de la semaine prochaine :
11-12: Lucien Leduc Vs Swanston Fleuristes; 13-14: I.A.C. Vs Biscuiterie Leduc; 15-16: Perron et Frère Vs United Stores Ltd; 17-18: Valley Paving Co. Vs Z. Perron Automobile Ltée.

Position des Equipes.

1—Perron et Frère	44½
2—I. A. C.	44
3—Swanston Fleuristes	42½
4—United Stores	39½
5—Valley Paving Co.	37½
6—Z. Perron Autos	37
7—Biscuiterie G. Leduc	31½
8—Lucien Leduc	27½

GROS DIX

(Hommes) :-

1—Emile Lécuyer	150
2—J.-Paul Lecompte	140
3—Gilles Sauvé	139
4—Marcellin Frégeau	136
5—Paul Hatch	134
6—Gerry Tremblay	128
7—Philippe Barrette	127
8—Jos Vinet	127
9—Gérard Lalonde	127
10—Marcel Leduc	125

(Femmes) :-

1—Mary Ann Garand	119
2—Lucie Larocque	117
3—Jeannine Gauthier	115
4—Solange Swift	105
5—Solange Fortin	103
6—Annette Vinet	100
7—Sonia Billette	99
8—Marielle Barrette	99
9—Suzanne McGillis	96
10—Carmen Lalonde	95

Dans la ligue Récession: Tod Campeau rejoint J.-P. Bisailon au 1er rang

Il participe à neuf buts lundi soir dernier. —

Jean-Claude "Tod" Campeau, des Rois, a donné une magnifique performance de son savoir-faire au hockey dans la ligue Récession lundi soir dernier, alors qu'il a participé à neuf des dix buts de son club pour rejoindre Jean-Paul Bisailon, des Cavaliers, au premier rang des compteurs.

Jean-Claude a compté six buts et a préparé le jeu pour trois autres quand son équipe a disposé des Cavaliers, de Pierre Cadieux, au compte de 10 à 3. A la suite de son exploit, il partage aujourd'hui le premier rang des compteurs avec J. P. Bisailon, avec un total de 68 points. Jean-Paul n'a pu récolter qu'un seul but dans la joute de lundi dernier.

Les autres compteurs des Rois furent Jean Beauchamp, avec deux buts, Camille Charette et Charles-Henri Lalonde.

Pour les Cavaliers, Jean-Paul Bisailon, Marcel Langevin et Roland Terrien ont enregistré les filets.

Dans l'autre joute au programme double, les Tours de Paul Comte ont remporté une troisième victoire consécutive en l'emportant sur les Pions du Dr. Maurice Boyer au compte de 7 à 4. Pour les vainqueurs, Jacques Viau s'est mérité le tour du

chapeau; Pierre Bisailon a compté deux buts, et les autres appartiennent à Jean-Marc Bougie et Gilles Viau. Pour les perdants, Gerry Villeneuve a compté deux fois, Roma Poirier et Jean Lebeuf chacun une fois.

Il n'y aura pas de programme lundi prochain, le 12 février, alors que le Séminaire de Valleyfield tiendra son festival à l'arena local.

Le 19 février, à 7 heures, les Cavaliers recevront les Tours, tandis que les Rois visiteront les Pions à 9 heures.

Position des équipes

	J.	G.	P.	N.	Tot.
Rois	14	9	4	1	19
Pions	14	7	4	3	17
Cavaliers	14	6	7	1	13
Tours	14	3	10	1	7

Compteurs

1—J. C. Campeau	68
2—J. P. Bisailon	68
3—Lucien Miron	59
4—Gerry Villeneuve	57
5—J. Marc Bougie	56
6—Hubert Garneau	55
7—Pierre Godbout	53
8—Léo Lecompte	49
9—Jean Beauchamp	43
10—Jacques Viau	39
11—Pierre Bisailon	36
12—Fernand Pilon	35
13—Bob Mudie	29
14—Camille Charette	22
15—Pierre Brassard	22

Dr Arthur R. Labelle

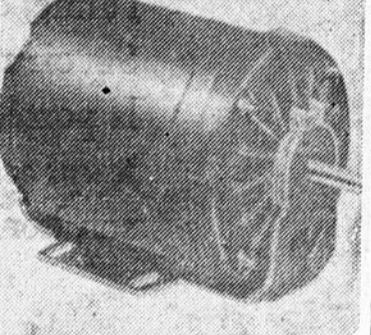
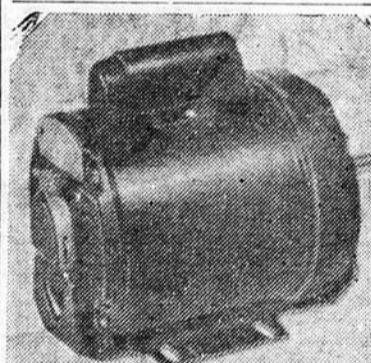
Dr Lucien Perron

SPECIALITES:

Maladies des yeux, oreilles, nez et gorge

SUR RENDEZ-VOUS

Tél.: LAfontaine 6-3339
964, RUE CHERRIER MONTREAL

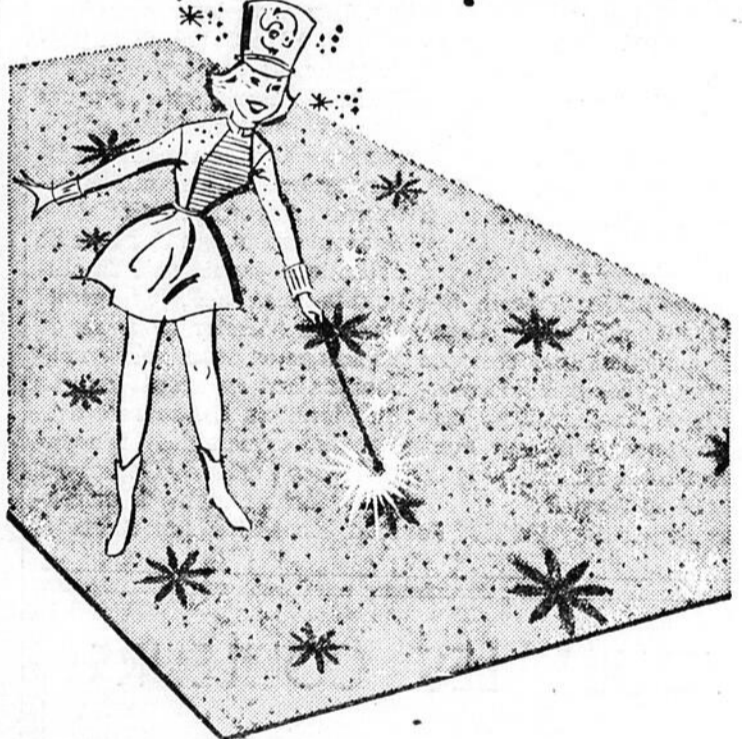


SALES and SERVICE
SERVICE et VENTES

J. H. SAUVE & FILS INC.

238, St-Laurent
VALLEYFIELD

Un nouveau couvre-plancher



LE FORECAST VINYLE à paillettes scintillantes!

Embellissez votre maison avec le nouveau couvre-plancher Forecast vinyle. Voyez notre vaste gamme de motifs dont plusieurs tout nouveaux à PAILLETES SCINTILLANTES.

Le couvre-plancher le plus facile à entretenir qui soit. N'exige jamais de frottage. Se nettoie d'un coup de chiffon humide. Venez choisir votre nouveau couvre-plancher aujourd'hui même!

VENEZ LE VOIR
A
NOTRE MAGASIN

en largeur
de 6' et 9'
(un peu plus en
largeur de 12')



Marcel Tremblay

PRELARTS — TUILES
TAPIS

28 Nicholson FR. 3-3722
VALLEYFIELD

SHELL
réchauffe le
coeur des maisons



Le service

chaleur-éclair
de Shell

Assurez-vous vraiment du confort, pour l'hiver prochain. Commandez l'huile à fournaises Shell. Quand le thermomètre baisse, Shell vous réchauffe instantanément. Vous n'aurez plus de soucis, sachant que vous n'aurez plus à craindre le froid.

Pour votre commodité, notre service chaleur-éclair refait régulièrement le plein de vos réservoirs d'huile. Vous n'êtes jamais pris au dépourvu.

Pour assurer votre confort l'hiver prochain, il suffit de nous téléphoner. Nous serons heureux de vous servir.



APPELEZ

FR. 3-5366

dès aujourd'hui

ALBERT METHOT

319, Ch. Larocque

VALLEYFIELD

FR. 3-5366

M. Raymond Lanctôt élu président du Comité Consultatif du Beauchateau

Autres nominations. —

M. E.A. McLaughlin, président du Beauchateau County Club Inc., nous apprend qu'un Comité Consultatif Spécial, composé d'hommes d'affaires connus de la région, vient d'être formé.

Sous la présidence de M. Raymond Lanctôt, gérant de l'Aluminum Company of Canada, le Comité Consultatif comprend MM. W.E. Kilgour, président, J.W. Kilgour Bro. Ltd., A.I. Hainey, gérant, Union Carbide Canada Limited, J.M. Bédard, gérant, Banque Royale du Canada, F. Dorval, avocat, et E.A. McLaughlin, maître de poste.

Fondé en 1957, le Beauchateau Country Club a été organisé en vue de procurer des activités récréatives, y compris le golf et le curling, aux districts de Beauharnois et de Chateauguay. Dernièrement, à cause du manque de support de la part du public, l'état financier du Club est devenu pitoyable et une ré-organisation s'impose.

A cette fin, le président et les directeurs du Beauchateau

ont demandé au Comité Consultatif Spécial d'analyser la situation et de prendre les mesures nécessaires afin de stabiliser l'état financier du Club et de stimuler l'intérêt du public.

A la première assemblée tenue mardi dernier, le 30 janvier, le Comité a décidé de demander aux actionnaires l'autorisation de changer la structure financière et de simplifier les cadres administratifs en vue de placer le Club dans une position profitable.

"Il n'y a aucune raison pour que le Beauchateau, avec ses excellentes facilités pour l'hiver comme pour l'été, ne devienne pas le principal centre récréatif de notre district", a déclaré M. Lanctôt, président du Comité. Il ajouta "Que le Comité avait l'intention de créer l'atmosphère appropriée et de donner le ton pour que les membres de notre population supporte leur Club avec enthousiasme."

Une deuxième assemblée a été prévue pour mardi, le 6 février.

Les gagnants du gros lot par les marchands membres du Centre d'Achat Ellice

Le tirage a eu lieu en fin de janvier. —

Voici la liste des gagnants du gros lot de \$1,000.00 offert par les marchands membres du Centre d'Achat Ellice de Beauharnois, dont le tirage a eu lieu le 27 janvier dernier.

1er prix \$500. : Gendron et Frère : Lucien Carrier de Maple-Grove.

2e prix \$125.00 : J.R. Plouffe: André Gaudreau, 32 Chemin St-Louis, Beauharnois.

3e prix \$75.00 : Mathieu et Fils : L. Arsenault de Melocheville.

4e prix \$50.00 : Beauharnois 5-10-15 : Marcel Ouellet de Maple-Grove.

5e prix \$25.00 : Gendron et Frère : Louis Haineault de Maple-Grove.

6e prix \$25.00 : J.P. Gervais: Lucien Ménard, 21 St-Georges

Beauharnois.

7e prix \$25.00 : Librairie Boyer : G. Lapierre de Melocheville.

8e prix \$25.00 : Beauharnois 5-10-15 : Clément Primeau de Maple-Grove.

9e prix \$25.00 : J.A. Dagenais : Gaétan Paulin, 52 Boyer, Beauharnois.

10e prix \$25.00 : Pharmacie Larose : Gérard Caza, 42 Beauce, Beauharnois.

11e prix \$25.00 : Mathieu et Fils : Alain Reid de Montréal.

12e prix \$25.00 : Normand Nettoyeur : J.-Paul Simard de Melocheville.

13e prix \$25.00 : J.R. Plouffe : Claudette Gariépy de Beauharnois.

14e prix \$25.00 : Mallette et Frère : Josué Thibault, 10 St-

BINGO

BOURSE

\$800.00 en prix

AU SOUS-SOL DE LA CATHEDRALE
DE VALLEYFIELD

Jeudi soir 22 févr.

8 HEURES P.M.

PRIX DE PRESENCE: \$150.00

ADMISSION: \$1.00

— Au profit de l'O.T.J., section des jeunes filles —

Une organisation du Club Richelieu.

VENEZ ENCOURAGER UNE BELLE OEUVRE

Blessé légèrement au cours d'une collision

M. Joseph Dumas, de Franklin Centre, qui circulait en automobile samedi le 3 février, sur la rue Des Dominicaines, ne fit pas son

arrêt à l'intersection de la rue St-François.

Cette manoeuvre oubliée occasionna une collision avec M. Pierre Caron, de Salaberry de Valleyfield, qui filait sur la rue St-François, du nord du sud.

Michel Caron, 17 ans, passager de cette voiture, écopa

de coupures et ecchymoses au-dessus de l'oeil droit et des douleurs au genou gauche. Quant au conducteur, il ne subit que des douleurs au genou droit. Ils ne furent pas hospitalisés.

Les agents municipaux E. Rochefort et Jean-Louis Daoust étaient sur les lieux. Des dommages matériels ont été évalués pour environ \$600.

de coupures et ecchymoses au-dessus de l'oeil droit et des douleurs au genou gauche. Quant au conducteur, il ne subit que des douleurs au genou droit. Ils ne furent pas hospitalisés.

Les agents municipaux E. Rochefort et Jean-Louis Daoust étaient sur les lieux. Des dommages matériels ont été évalués pour environ \$600.

LISEZ LA GAZETTE

PLACEMENT A CONSEILLER

Ville de Ste-Dorothée

5 1/2 %

(1er février 1972)



M. Benjamin Carry, représentant Durocher et Rodrigue et Cie Limitée.

239, du Marché

Tél. FR. 3-2920

SALABERRY

DE

VALLEYFIELD

SOIREE RECREATIVE

au profit des

BONNES SOEURS CLARISSES

SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB
(Valleyfield)

SAMEDI — 3 MARS 1962 — 9.00 P.M.

ADMISSION \$1.00 et 1 BOITE DE CONSERVES
(Danse avec orchestre)

(8-15-22-1-p.)

Appréciation au Ministère de la Jeunesse Les cours aux chômeurs appréciés

La Fédération des Instituteurs(rices) de notre diocèse

D'où elle vient, ce qu'elle est...

Voici, aussi succinctement que possible, un aperçu de l'organisation professionnelle du personnel enseignant.

Au niveau provincial.
Le tout commença dès 1927 avec M. l'abbé Adélaïde Desrosiers, principal de l'École Normale Jacques-Cartier, et M. François Cloutier qui jetèrent les bases d'une association professionnelle. Cette tentative avorta en 1933.

Entre 1936 et 1938, s'organisèrent véritablement des associations ayant pour but la promotion des intérêts des éducateurs. La Fédération Catholique des Instituteurs Ruraux de la Province de Québec groupant une quarantaine d'associations et la Fédération Provinciale des Instituteurs Ruraux, qui elle en groupait une dizaine, ouvrirent le sillon dans le domaine du fédéralisme chez les professeurs. En 1942, la Fédération des Instituteurs et des Instituteuses Catholiques des Cités et Villes de la Province de Québec entra dans les rangs.

Depuis 1946, le corps enseignant laïc de la province est régi par une loi spéciale qui se lit: La Corporation Générale des Instituteurs et des Instituteuses Catholiques de la Province de Québec.

Voici maintenant que la profession se compose de la Corporation, de trois Fédérations et de Syndicats ou d'Associations affiliées selon le cas, à l'une ou l'autre des Fédérations.

Au niveau diocésain.

En 1933, à la suite d'un amendement à la loi de 1946, les Fédérations deviennent diocésaines. C'est ainsi que la Fédération des Instituteurs et des Instituteuses Catholiques du Diocèse de Valleyfield groupe l'Association Catholique des Instituteurs Laïques de Valleyfield, Inc. (comtés de Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay), celle du district no. 13 (comtés de Vaudreuil et Soulanges), le Syndicat Professionnel des Instituteurs Catholiques Ruraux de l'ouest de la Province de Québec (tout le diocèse) et l'Association des Professeurs de Salaberry-de-Valleyfield, Inc.

Après quelques années de travail, chacun de leur côté, en 1956, les Instituteurs et Instituteuses réunissent leurs efforts respectifs en se groupant dans un même syndicat. C'est ainsi que l'on a en 1956 le Syndicat des Instituteurs et des Instituteuses du Comté de Vaudreuil, celui du Comté de Beauharnois et celui du Comté de Châteauguay; en 1958 celui du Comté de Huntingdon; en 1960 celui du Comté de Soulanges. De plus il faut ajouter, pour ce qui est de Salaberry de Valleyfield, u-

ne association groupant les Instituteuses, fondée en 1937, et une autre groupant les Instituteurs, fondée en 1946.

Parmi ceux qui connurent la présidence de la Fédération de Valleyfield, nous relevons les noms de Mlle Berthe Monette, 1952-55; M. Antoine Ste-Marie, 1955; M. Joseph Leblanc, 1955-58; M. Laurent Guay, 1958; M. Maurice Marleau, 1958-61; M. Claude Meunier, président actuel.

Voilà un exposé, peut-être quelque peu aride, mais qui, nous l'espérons, saura vous apporter quelques renseignements sur l'organisation de la Fédération des Instituteurs et des Instituteuses du Diocèse de Valleyfield.

Communiqué.

Pour les travailleurs sans emploi

Grâce à l'entente fédérale-provinciale

Grâce à la coopération très étroite des autorités au Ministère de la Jeunesse, en l'occurrence la Direction de l'École de Métiers de Salaberry-de-Valleyfield et le Service National de Placement du même endroit, des cours de perfectionnement en électricité, de lecture de plans et de sténo-dactylo ont été mis sur pied et ils sont en marche depuis le début de janvier.

Ces cours de formation sont donnés sous les auspices de l'entente fédérale-provinciale sur la formation professionnelle aux travailleurs sans emploi.

Les cours en électricité ont pour but d'augmenter la compétence des électriciens. Les sujets suivants sont au programme du cours: la théorie

la technologie, la lecture de plans, les mathématiques et un certain nombre d'heures de pratique.

Il en est de même des cours en lecture de plans qui se donnent aux menuisiers compétents. Ce cours comprend l'étude de la charpente, la structure et de l'équerre.

Pour le cours de secrétaire de bureau on y enseigne la sténographie, la dactylographie, procédure de bureau et d'anglais.

Actuellement quarante-deux personnes profitent de ces cours de formation pour améliorer leur compétence. Outre les effets que peut produire le relèvement de la compétence d'un sans travail sur lui-même et sur sa famille, le programme en question peut

comporter de nombreux avantages directs et indirects pour une collectivité. En voici quelques-uns:

Un effectif ouvrier mieux préparé pour répondre aux besoins immédiats et satisfaire aux exigences de nouvelles industries.

Une réduction des frais encourus pour l'entraînement de l'employé.

Une augmentation du pouvoir d'achat par suite d'une augmentation de l'emploi.

Une stimulation des affaires dans la localité.

Le Bureau National de Placement de Valleyfield se fera un plaisir de renseigner les employeurs intéressés à se procurer les services des stagiaires, à la fin de leur cours de formation.

• COMPTABLE AGREE •


MARCEL QUESNEL L.S.C., C.A.

VALLEYFIELD
Comptable agréé

23, rue Ste-Hélène

Tél.: FR. 3-6400

LE PANNEAU



CONSULTEZ

VOS ELECTRICIENS

Georges Bélair

ENTREPRENEUR
ELECTRICIEN

92, St-Laurent FR. 3-2998
ST-TIMOTHEE

A. Lecompte & Fils

ENTREPRENEUR
ELECTRICIEN

R.R. No 1 Grande-Ile
Valleyfield Tél. FR. 3-2191

Hubert Lemay

ENTREPRENEUR
ELECTRICIEN


685, Blvd du Havre FR. 3-4437
VALLEYFIELD

Gérald Marleau

ENTREPRENEUR-
ELECTRICIEN

Rang du Six FR. 3-0238
ST-STANISLAS, QUE.

GAGE DE TOUTES LES COMMODITÉS DE LA VIE MODERNE



Les appareils électro-ménagers modernes facilitent grandement votre tâche, mais ils ne peuvent donner leur plein rendement s'ils sont "sous-alimentés" par suite de l'insuffisance de l'installation électrique.

SI

- les lumières "baissent" lorsque vous branchez un appareil
- les fusibles sautent souvent
- le grille-pain ou le fer à repasser prennent du temps à chauffer
- vous devez débrancher un appareil pour en brancher un autre

UN PANNEAU HOUSEPOWER VOUS DÉBARRASSERA DE CES ENNUIS!

AGISSEZ SANS TARDER!

Appelez votre maître-électricien et demandez-lui de vérifier si votre installation correspond aux normes modernes. Il vous renseignera également sur le MODE DE FINANCEMENT DE LA SHAWINIGAN...

\$ 492
SEULEMENT PAR MOIS



Georges Lecompte Inc.

ENTREPRENEUR
ELECTRICIEN

176, Ellice FR. 3-1744
VALLEYFIELD

Gaston Patenaude

ENTREPRENEUR
ELECTRICIEN

30, Cousineau FR. 3-3380
VALLEYFIELD

Camille Piché

ENTREPRENEUR
ELECTRICIEN

111, des Syndics FR. 3-0554
VALLEYFIELD

N'ATTENDEZ PAS ! APPELEZ VOTRE ELECTRICIEN DES MAINTENANT IL VOUS RENDRA DE PRECIEUX SERVICES

LES RESULTATS DES QUILLES CETTE SEMAINE

LIGUE MIXTE DOW

Jeudi dernier, Simone Montpetit s'est signalée en roulant une partie de 168 et Thérèse Mercier roula un triple de 447.

Chez les hommes, Antoine Latulipe, Elzéar Lebrun et Rosaire Létourneau roulèrent chacun une partie de 170 et Antoine Latulipe roula un triple de 473.

L'équipe Paul Robin roula une partie de 788 et l'équipe B.P. Garage un triple de 2215.

Les prix de présence ont été gagnés par Bernard Dubuc, un B.B.Q. du Fricot, Jean-Yves Leduc un bon de J.O. Leblanc et Fils et Mme Murielle Vinet un bon de Antoine Latulipe.

Position des Equipes.

F. Debellefeuille	54
B.P. Garage	50
Garage Bourdon	45
Phil. Chatel	42
Paul Robin	42
Dandurand Sunoco	42
Club Touriste	40
Guy Cadieux Tailleur	39
Pharmacie Loiselle	37
J.O. Leblanc et Fils	35
New York Central	34
I.G.A. Leduc et Pilon	30
Salaison Valleyfield	27
Cousineau et Frère	22
Ostiguy Fournure	21
Hôtel Laberge	15

Pub. P.D.

-0-

GARDE CHAMPLAIN

Résultats des rencontres du 29 janvier 1962.

Epicerie du Nord 3, Salaison du Nord 1 — Victorien Poirier 438.

Henri Cousineau 4, Buffet André 0 — Jean-Guy Vallée 534, André Leduc, 504.

Spaghetti House 3, Girard et Frères 1 — Guy Bonhomme 469, Gilles Toulouse, 449, Claude Toulouse, 419, Médard Leduc 512, Gérard Poirier, 475, Jean-Marc Quesnel, 416, Roland Vallée, 460, Jean-Paul Fortier, 414.

Laniel et Fils 3, Cadieux mon Tailleur 1 — Laurent Laniel 429, Gilles Lessard 426, Valère Giguère 438, Marcel Primeau, 417.

J.B. Côté Enrg. 4, Pâtisserie Délice 0 — Jean-Louis St-Cyr, 507, Gaby Martin 475, Roland Montpetit 458, Adéodat Duguay 425, Raymond Côté 446, Gérard Primeau 469.

J.O. Quesnel 3, Belle Vallée 1 — Paul Robin 495, Hubert Leblanc 409, Jean Paul Payant 439, Richard Latour 512.

Position des Equipes.

1—Girard et Frères	42503	48
2—H. Cousineau	44190	46
3—Laniel et Fils	42553	43
4—Epic. du Nord	43180	37
5—J.O. Quesnel	41905	36
6—Belle Vallée	41984	35
7—Pâtisserie Délice	41391	35
8—J.B. Côté Enrg.	41982	32
9—Buffet André	41242	32
10—Spaghetti House	43378	31
11—Sal. du Nord	41649	30
12—Cadieux Tailleur	41602	27

-0-

LIGUE COMMERCIALE

Position des Equipes

1—Salaberry Bowling	35
2—Pharmacie Allard	31
3—Spot Boucherie	24
4—Rémi Chatel	23
Laniel et Fils	17

6—Spot Epicerie 14

MOYENNES

(Hommes) :-

1—J.P. Grenon	137
2—R. Montpetit	131
3—R. Houle	120
4—R. Lalonde	110
5—J.C. Primeau	106

(Femmes) :-

1—P. Daignault	122
2—B. Hainault	113
3—G. Major	109
4—J. French	107
5—D. Ménard	104

-0-

SHAWINIGAN

Position des Equipes

1—Accounting	45
2—Maintenance	40
3—Tree Trimmers	36
4—Stores	34
5—Operation	33
6—Meter Department	28
7—Construction	28
8—Sales Department	28

BIG EIGHT "Hommes"

1—Roland Brault	130
2—Jacques Poisson	127
3—Roger Lauzier	122
4—Marcel Messier	120
5—J.-Paul Rivest	118

6—Charles G. Swift 118

7—Robert Chartrand 117

8—Réal Dumas 117

BIG FIVE "Femmes"

1—Mme Paul Duranleau	112
2—Françoise Leduc	107
3—Huguette Champagne	104
4—Mme Réal Dumas	102
5—Marthe Lemieux	93

-0-

MARCHANDS INDEPENDANTS

Position des Equipes

1—V. Dumas	50
2—G. Cadieux	34
3—Martin Elect.	32
4—A. Debellefeuille	28

(Hommes) :-

1—G. Vinet	136
2—J. Dumas	131
3—R. Brault	125
4—R. Dumas	124
5—L. Rochon	123

(Femmes) :-

1—Mme Boisvert	112
2—Mme Laplante	102
3—Mme M. Dumas	100
4—Mme G. Vinet	99
5—Mme Lecompte	95

BUFFET ANDRE

Position des Equipes

1—Timbales	47
2—Bar-B-Q	46
3—Salades	43
4—Dindons	42
5—Canapés	35
6—Hot Chicken	35
7—Spaghetti	33
8—Buffet	23

(Hommes) :-

1—A. Guionnet	130
2—R. Guimond	127
3—R. David	127
4—G. Leguerrier	119
5—J. Phoenix	118

(Femmes) :-

1—P. Lebourdais	123
2—L. Lefebvre	118
3—C. Daigneault	117
4—H. Pitre	111
5—L. Pitre	109

-0-

ZOUAVES PONTIFICAUX

LUNDI (Petites)

Position des Equipes

1—Maisonneuve	39
2—Cartier	38
3—Frontenac	31
4—Champlain	28

Moyennes

1—G. Gagné	150
2—H. Sarrazin	146
3—P. Loiselle	139
4—R. Allard	136
5—R. Lefebvre	136

-0-

MARDI (Grosses)

Position des Equipes

1—Aigles	55½
2—Loups	45
3—Comets	28
4—Lions	15½

Moyennes

1—N. Beaulne	177
2—R. Langevin	171
3—D. Poirier	170
4—B. Laplante	166
5—A. Gaudreau	165

-0-

JEUDI (Grosses)

Position des Equipes

1—Bisons	52
2—Renards	30
3—Alouettes	27
4—Tigres	26

Moyennes

1—N. Beaulne	178
2—A. Dubien	169
3—B. Desrosiers	166
4—D. Lefebvre	165
5—R. Charbonneau	165

-0-

VENDREDI (Petites)

Position des Equipes

1—Carreaux	37
2—Coeurs	29
3—Trèfles	25
4—Piques	21

Moyennes

1—R. Lefebvre	144
2—H. Leblanc	143
3—G. Gagné	142
4—R. Langevin	141
5—E. Derepentigny	139

Adressez-vous à

Agences SHANNON

Pour Assurance de tous genres Réservations de voyages, chemin de fer, marine, avion, hôtels, etc. Immeubles, vente et achat, etc. Terminus Autobus Provincial Transport

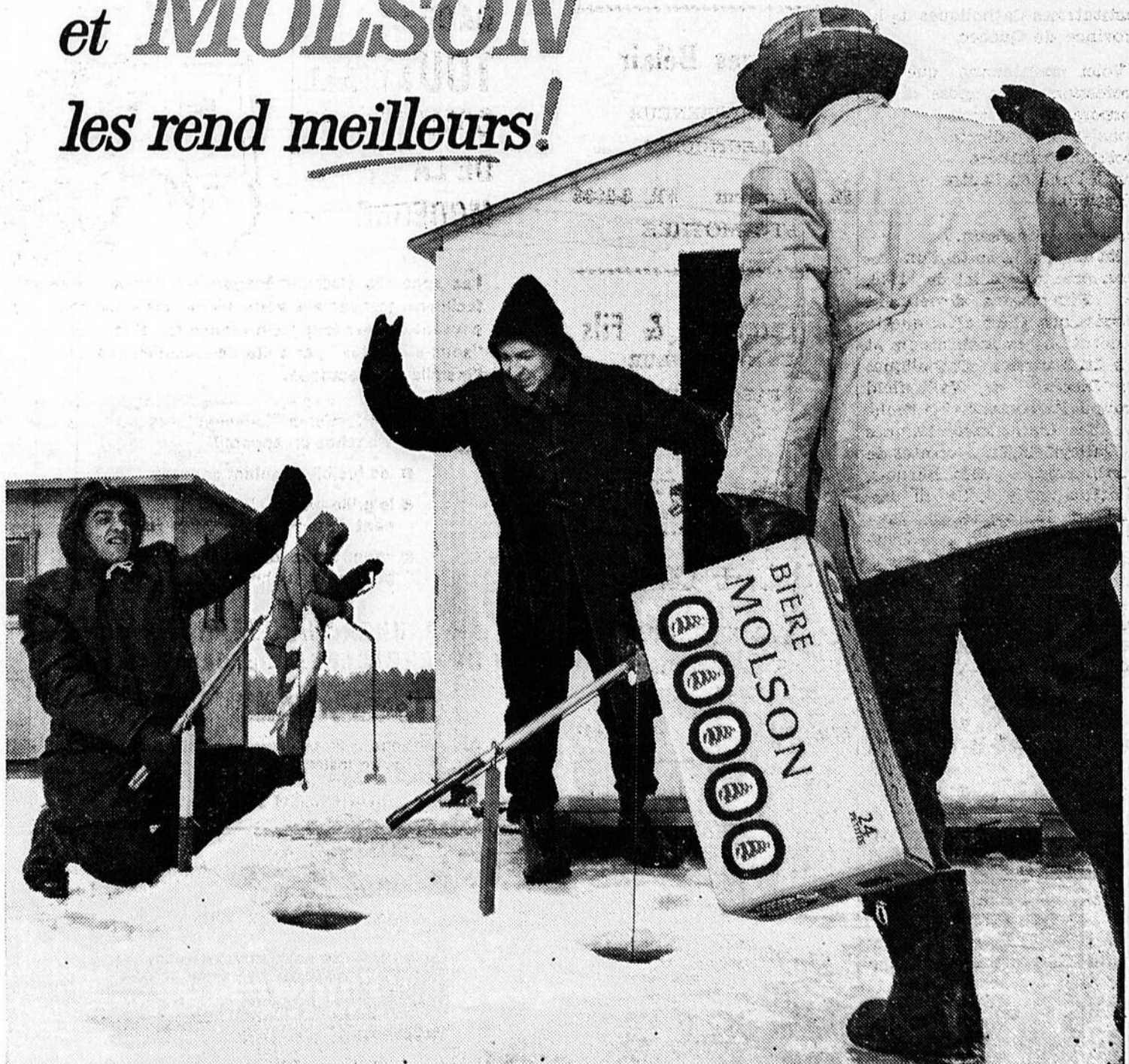
FR. 3-3471 139, Victoria Valleyfield

au Québec

la **VIE** a ses bons moments

et **MOLSON**

les rend meilleurs!



VENTE D'INVENTAIRE DE FEVRIER

FUTURS MARIÉS IL VOUS SERA PROFITABLE DE COMPARER NOS PRIX, DURANT CETTE VENTE, AVANT D'ACHETER VOTRE MOBILIER.

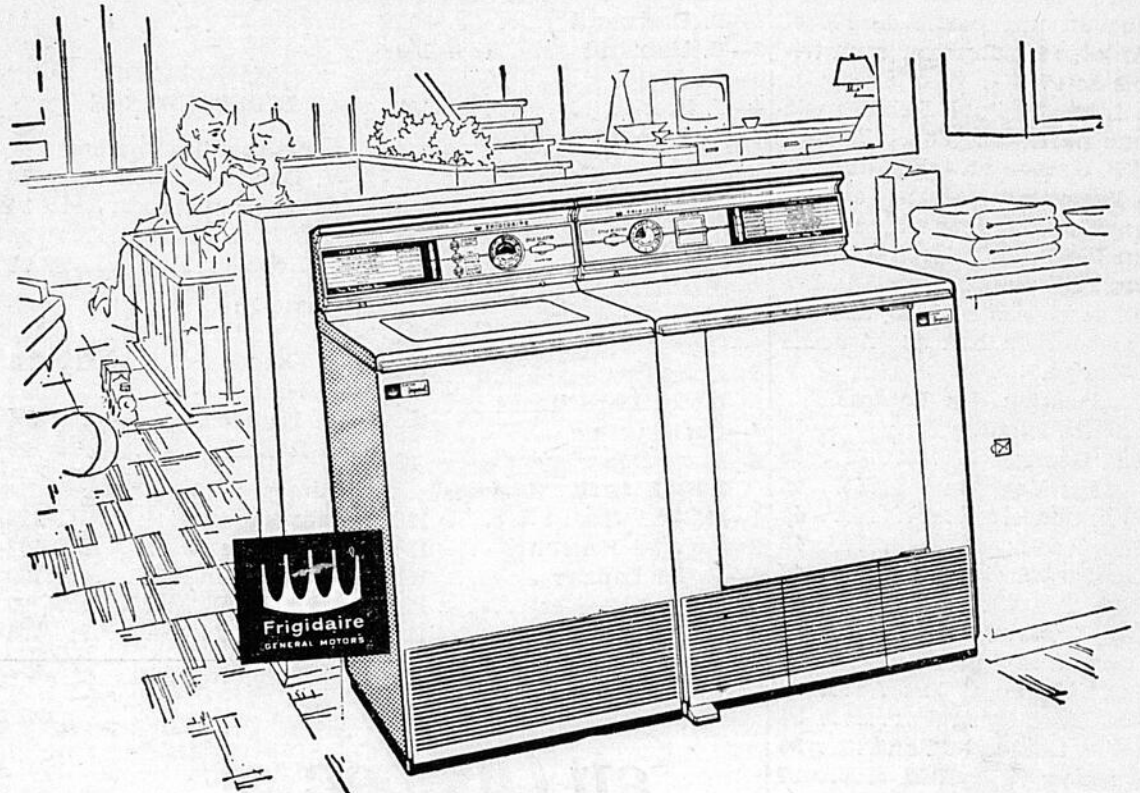
GIRARD & FRÈRE VOUS PERMETTRA DE REALISER D'IMPORTANTES ECONOMIES.



• Chesterfield
\$98.00
et plus

• Mobiliers de chambre
\$129.00
et plus

• Mobiliers de cuisine
\$59.00
et plus



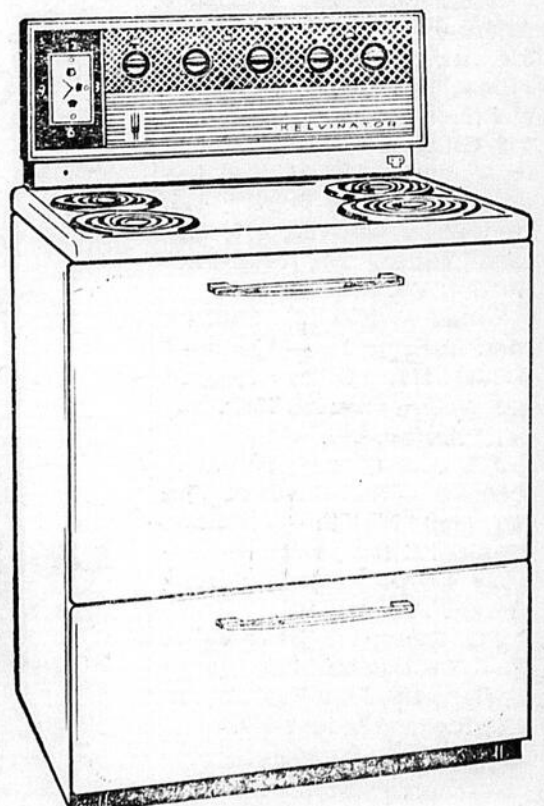
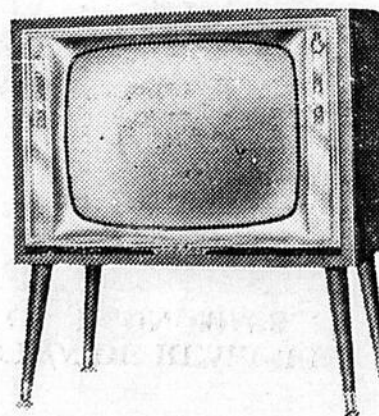
REFRIGERATEURS
GIBSON
KELVINATOR
\$219.00
et plus

TELEVISIONS
ADMIRAL
ELECTROHOME
\$199.00
et plus

LESSIVEUSE
FRIGIDAIRE
KELVINATOR
\$129.00
et plus

SECHEUSE
FRIGIDAIRE
KELVINATOR
\$169.00
et plus

POELES
électriques
GIBSON
FRIGIDAIRE
KELVINATOR
\$149.00
et plus



MEUBLES
G
FURNITURE

Girard
& FRÈRE